

L'ESCLAVAGE, HIER ET AUJOURD'HUI

Une exposition et un film sur l'esclavage sont à votre disposition au siège du MRAP. L'exposition est ici présentée par ses concepteurs, Mireille Maner et Norbert Haddad. Nous avons également recueilli quelques mots de présentation du film (26 mn pour la version courte) par son réalisateur, Daniel Kupferstein.

EN 19 PANNEAUX...

L'esclavage, c'est-à-dire la possession d'une personne non-libre et l'exploitation de son travail, peut être considéré comme une des formes les plus anciennes d'organisation du travail, mais aussi comme un crime contre l'humanité, selon Robert Badinter. Des premières mentions de servitude, du Nil à l'Euphrate, à l'emploi d'hommes et de femmes dans les propriétés agricoles ou les mines de la Grèce archaïque puis classique, dans la Rome des rois, de la République et du Haut-Empire jusqu'au fonctionnement de l'institution servile au Moyen Age et des nouveaux circuits de la traite qui, du 16^e au 19^e, siècle sillonnèrent l'Océan atlantique, cette étude est un écho aux cas d'esclavage caractérisé, pratiques d'aujourd'hui dénoncées par les instances internationales.

L'esclavage suppose à toutes les époques l'existence de circuits de déportation (de migrations forcées!), de profits tirés de la vente de personnes et de leur force de travail, processus soutendus par des rapports de domination. C'est la période transitoire de la fin de la traite négrière aux préludes de l'invasion coloniale, de l'apartheid en Afrique du Sud et de l'enfer concentrationnaire au coeur de l'Europe, voici un demi-siècle. Le dessein d'une histoire non-événementielle qui va porter sur les structures sociales des siècles antérieurs, leurs contestations, les protestations et les condamnations vues sous l'angle des droits de l'Homme dans

leurs cadres juridiques, débouche sur une approche anthropologique.

Il aura fallu bien des luttes, des résistances, des victoires, des débats et des combats pour aboutir à l'abolition de l'esclavage. Mais n'existe-t-il pas de nos jours ce que l'on pourrait qualifier de *nouvelles formes d'esclavage* dans le monde moderne?

Encouragée par le succès réservé aux trois exemplaires de l'exposition sur *les préjugés et stéréotypes racistes*, la même équipe a conçu et mis en oeuvre

Jusqu'au 19^e siècle, l'esclavage européen est régi par des lois. Aujourd'hui, l'esclavage est aboli en théorie, mais il persiste dans des pratiques multiples.

celle-ci.

Réalisée grâce au financement du ministère de l'Education Nationale, elle se compose de 19 panneaux de 1,50 m sur 1,20 m en couleurs. Ces panneaux plastifiés se présentent comme des cartes de géographie, légers, aisément transportables.

Elle sera gracieusement prêtée aux collèges et lycées, mais peut également être un outil utile pour les comités locaux; elle sera louée au prix de 500 francs (plus frais de port et d'assurance).

Une reproduction des 19 panneaux en noir et blanc, format 21 x 29,7cm, peut être envoyée à toute personne qui en ferait la demande. ♦

**Mireille Maner et
Norbert Haddad**

... ET UN DOCUMENTAIRE

« Il s'agit dans mon film de l'esclavage moderne. Quatre thèmes ou quatre « profils » sont abordés. Il s'agit dans le premier cas de figure de l'esclavage domestique, c'est-à-dire pour l'essentiel des employées de maisons qui ne sont pas rémunérées ou de manière très symbolique, et qui sont dépendantes des familles avec lesquelles elles sont venues en occident comme des bagages accompagnés; ensuite il y a le cas des personnes sur lesquels sont exercés durablement des sévices sexuels ou des pressions violentes pour qu'elles

appartenant à la communauté noire des Etats-Unis.

La plupart des victimes refusent de décliner leur identité; la particularité de ce film est que les principaux protagonistes auront le visage masqué.

S'il faut comparer l'esclavage moderne et l'esclavage ancien, il faut dire que dans les deux cas, l'être humain n'a plus aucune liberté. Personne n'est plus aujourd'hui, sur le plan du droit, propriété de quiconque, mais les « nouveaux esclaves » ne sont à aucun moment maîtres de leur destin, ils sont sur-exploités, dépossédés de toute liberté. Il serait bien sûr absurde de dire que les jeunes apprentis que j'ai interviewés sont esclaves mais ce qui les

s'adonnent à la prostitution, avec la terrible difficulté de sortir de ce milieu. J'ai également rencontré des enfants ou des adolescents qui subissent le travail forcé par leurs familles ou par des tiers comme le cas de certains apprentis et l'esclavage pour dettes; dans ce dernier cas de figure, j'ai rencontré un Mauritanien à qui on a payé le voyage pour venir en France et qui, depuis, travaille pour rembourser sa dette; j'évoque également dans le film les personnes sans papier qui sont employées clandestinement; j'ai filmé la place du Sentier où se déroule un « marché aux esclaves ». J'ai également fait témoigner des personnes sur les sévices de l'esclavage sur des descendants d'esclaves antillais ou

en rapproche c'est qu'ils se trouvent dans l'incapacité de se défaire d'un lien autoritaire et traumatisant.

Ce n'est pas la « galère » au sens d'autrefois, mais il y a quelque chose de commun : ces personnes sont totalement dépossédées de leur vie. Elles n'ont aucun des droits que nous exerçons : le droit de faire la grève, de porter plainte, ce sont des situations extrêmes!

Les personnes que j'ai rencontrées sont dans un total isolement psychologique, parfois physique. Tout peut arriver à certains d'entre eux y compris de mourir par un acte de représailles; la menace de la violence est ici extrême » ♦

**Propos recueillis par
Chérifa Benabdessadok**

"ESCLAVAGE DANS LE TEMPS ET L'ESPACE, HIER ET AUJOURD'HUI"

L'esclavage, un crime contre l'humanité. Lorsqu'un acte fin de matinée du 16 pluviôse An II "au milieu des acclamations et des applaudissements universels" fut adopté le décret "La Convention nationale déclare abolir l'esclavage des nègres dans les colonies", ce moment là marquait un tournant exceptionnel de la conscience humaine, décidant enfin de mettre un terme à l'accomplissement poursuivi en pleine lumière d'un crime atroce contre l'humanité.

C'est à dessein que l'emploi cette qualification moderne, issue d'un siècle qui n'a pas été avare du sang, des souffrances et de l'humiliation des hommes. Mais le crime contre l'humanité n'est pas né à Auschwitz, même si c'est lui le symbole. Et quand il s'agit de l'esclavage, le crime contre l'humanité se confond avec l'histoire, tout l'esclavage s'inscrit comme un fil rouge dans les sociétés diverses, tout au long des millénaires, et demeure encore présent aujourd'hui, ce et là dans le monde sous des formes diverses. Or c'est ce que l'esclavage, sinon la négation absolue de la liberté et de la dignité humaine, le despotisme absolu de l'homme sur l'homme, s'exerce dans l'ordre privé. Ainsi

l'esclavage est d'essence totalitaire, même dans la cité grecque qui s'en accommodait. Et réciproquement toute société totalitaire, repose sur une conception de l'homme qui implique que celui que les maîtres de cette société considèrent comme leur ennemi sera traité en esclave, et privé de sa liberté et de sa dignité d'être humain. Les camps de concentration ne sont rien d'autre qu'une version moderne et employable de la mise en esclavage. C'est pourquoi il était juste que nous, femmes et hommes du siècle crucial qui s'achève, nous célébrions le Décret de pluviôse en lui. Parce que sa signification historique et morale est considérable à la mesure du crime contre l'humanité qu'il condamnait. Aussi, ne nous y trompons pas : le décret que nous célébrons a été pris aussi pour des raisons de circonstance... Et pourtant, ce sont ces autocrates là, que les prudents, les habiles considèrent toujours avec défiance, qui en définitive font progresser la conscience humaine. Je ne puis m'empêcher de penser que ce Décret de pluviôse éclaira d'une leur royonnante ces heures terribles d'une révolution dont Saint-Just dira bientôt qu'elle est glorieuse.

A cet instant, la Convention avait comme elle l'a fait dans d'autres domaines et notamment dans l'instruction publique, poussé plus avant le puissant sillon de la révolution tracé, à travers tant d'épreuves et parfois de crimes, vers la libération de l'humanité de toutes les chaînes de la servitude, de la misère, de l'ignorance qui s'incarnaient plus qu'en tout autre, dans l'esclave noir des colonies. Pour cette raison, il convenait de célébrer cet instant de grâce, ce moment rare où, quels qu'en furent le mobile et l'occasion, la Première République proclama solennellement pour la première fois dans l'Histoire, au nom du peuple français, que l'esclavage était abolit et que tous les hommes domiciliés dans les colonies, sans distinction de couleur, étaient citoyens français et jouissaient de tous les droits assurés par la Constitution...

Robert BADINTER (extraits)
Le 8 février 1994 dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de l'esclavage, Robert BADINTER prononçait à Epinay/Seine un magistral réquisitoire.

CONVENTION INTERNATIONALE SUR LES DROITS DE L'ENFANT (extraits)

20 novembre 1989 :
"Article premier. Au sens de la présente Convention un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable."
Article 6.1. Les Etats parties reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie.
2. Les Etats parties assurent dans toute la mesure du possible la survie et le développement de l'enfant.
Article 8. Les Etats parties s'engagent à respecter le droit de l'enfant à préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales, tels qu'ils sont reconnus par la loi, sans préjudice de l'article 21.
Article 9. Les Etats parties veillent à ce que l'enfant ne soit pas séparé de ses parents contre leur gré. Article 21 bis. Prenant toutes les mesures appropriées pour veiller à ce que, en cas d'adoption à l'étranger, le placement de l'enfant ne se traduise pas par un profit matériel indu pour les personnes qui en sont responsables.
Article 27.1. Les Etats parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social.
Article 31.1. Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.
Article 32.1. Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à être protégé contre l'exploitation économique et de n'être contraint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.
Article 34. Les Etats parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle, la et de violence sexuelle. A cette fin, les Etats parties en particulier toutes les mesures appropriées sur la scène nationale, bilatérale, et multilatérale pour empêcher :
a) Que des enfants ne soient incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illicite ;
b) Que des enfants ne soient exploités à des fins de prostitution ou autres pratiques sexuelles illicites ;
c) Que des enfants ne soient exploités aux fins de la production de spectacles ou de matériel de caractère pornographique.
Et aussi les articles 19, 12, 37, 38, 42...



Photo Nation Unies

LA GRANDE CHARTRE DE JEAN SANS TERRE (1215)

En latin, Magna Carta Libertatum, elle a été imposée en 1215 par les barons d'Angleterre révoltés contre Jean sans terre. Ses 63 articles garantissoient les droits féodaux, les libertés de l'Eglise et des villes contre l'arbitraire du roi.

L'HABEAS CORPUS (extraits)

L'Habeas corpus (1429) "Sois maître de ton corps" a été voté en Angleterre pour être un rempart contre les abus du pouvoir.
"Lorsqu'une personne sera détenue d'un Habeas corpus adressé à un shérif, geôlier ou autre officier, en faveur d'une personne soumise à leur garde, et que cet Habeas corpus sera présenté aux dits officiers... ceux-ci devront dans les trois jours de cette présentation (à moins que l'emprisonnement ait eu lieu pour cause de trahison ou de félonie) [...] présenter l'individu devant le lord chancelier ou les juges de la Cour..."
"Article 4. Aucune personne détenue en vertu d'un Habeas corpus ne peut être emprisonnée de nouveau pour la même dette si ce n'est pas l'ordre ou l'action légale de la Cour."

Bill des Droits du 13 Février 1689. Ce texte donne au citoyen le droit d'être ses représentants ou Parlement.



DECLARATION DES DROITS DE LA FEMME SEPTEMBRE 1791

Olympe de Gouges rédige une déclaration qui débute ainsi : "La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits", posant ainsi le principe véritablement révolutionnaire d'une complète égalité entre les sexes. Les dix-sept articles de ce texte sont copiés sur la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789. "Tous les citoyens et citoyennes doivent concourir à la formation de la loi." (Art.4). "Tous les citoyens et citoyennes sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics." (Art.6)
Plus de deux siècles après, tous ces principes ne sont toujours pas devenus réalité, car "l'exercice des droits naturels de la femme n'a été de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose." (Art.4)



La déclaration des droits de l'homme et du Citoyen

DECLARATION DES DROITS ET DES DEVOIRS du 5 Fructidor An III (1795)

Le peuple français proclame, en présence de l'Être suprême, la déclaration suivante des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen.
Les 9 articles de la Déclaration des devoirs
"Article premier. La Déclaration des droits contient les obligations des législateurs : le maintien de la société demande que ceux qui la composent connaissent et remplissent également leurs devoirs.
Article 2. Tous les devoirs de l'homme et du citoyen dérivent de ces deux principes gravés par la nature dans tous les coeurs : ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir.
Article 4. Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon fils, bon père, bon frère, bon ami, bon époux.
Article 5. Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois.
Article 6. Celui qui viole ouvertement les lois se déclare en état de guerre avec la société.
Article 7. Celui qui, sans enfreindre ouvertement les lois, les élude par ruse ou par adresse, blesse les intérêts de tous : il se rend indigne de leur bienveillance et de leur estime.
Article 9. Tout citoyen doit ses services à la patrie et au maintien de la liberté, de l'égalité et de la propriété, toutes les fois que la loi l'appelle à la défendre."

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom
Sur l'absence sans désir
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom
Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
Liberté
P. ELUARD (Liberté)



Photo N. HADDAD

DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME du 10 décembre 1948 (extraits)

une référence fondamentale qui proclame la foi en l'homme et la dignité de la personne humaine.
"L'Assemblée générale proclame : La présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.
Article 3. Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.
Article 4. Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude : l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.
Article 5. Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants."

En 1926, pour la première fois, les représentants des différents Etats européens, réunis au sein de la Société des nations, donnent une définition de l'esclavage. "L'esclavage est l'état ou condition d'un individu sur lequel l'acquéreur a des droits de propriété ou certains d'entre eux.

La traite des esclaves comprend tout acte de capture, d'acquisition ou de cession d'un individu en vue de le réduire en esclavage ; tout acte de cession par vente ou échange d'un esclave acquis en vue d'être vendu ou échangé, ainsi que, en général, tout acte de commerce ou de transport d'esclaves." Convention relative à l'esclavage, signée à Genève le 25 Septembre 1926 par la Société des nations

Il existe des institutions proches de l'esclavage, formes plus insidieuses d'abus, de manque de liberté et de négation des droits de l'homme que celle de l'esclavage proprement dit, certainement plus fréquentes.

Elles furent définies en 1954 par la CONVENTION COMPLÉMENTAIRE DES NATIONS UNIES SUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, la traite d'esclaves ainsi que les institutions et pratiques semblables à l'esclavage. Succinctement elles sont les suivantes :

- Asservissement par la dette : le remboursement de ses dettes par un engagement de services personnels quand aucune limite de temps ni aucune valeur n'ont été énoncées pour ces services.
- Servage : c'est la condition de celui qui doit vivre et travailler par force et de façon permanente sur la terre d'un autre.
- Exploitation des enfants : toute forme d'exploitation des jeunes de moins de 18 ans, en particulier par des personnes qui ne sont ni parents ni gardiens.
- Formes de mariage forcé : marier de force des femmes contre leur volonté ou les forcer à changer de mari.

En 1975, un groupe de travail sur l'esclavage mis en place par l'ONU écrit : "L'opinion a été émise qu'une définition de l'esclavage devait comprendre toutes les formes de traitement des êtres humains conduisant à l'exploitation forcée de leur travail.

Selon une autre opinion, la définition devrait inclure toutes les institutions et pratiques qui, en restreignant la liberté de l'individu, risquent de lui imposer de dures épreuves et de porter gravement atteinte à sa liberté.
Il a été généralement admis que la définition devrait être assez souple pour être applicable à toute nouvelle forme d'esclavage qui pourrait surgir ultérieurement et pour ne pas limiter la portée des recherches sur toutes ses manifestations possibles."

Il existe des institutions proches de l'esclavage, formes plus insidieuses d'abus, de manque de liberté et de négation des droits de l'homme que celle de l'esclavage proprement dit, certainement plus fréquentes. Elles furent définies en 1954 par la Convention Complémentaire des Nations Unies sur l'abolition de l'esclavage, la traite d'esclaves ainsi que les institutions et pratiques semblables à l'esclavage. Succinctement elles sont les suivantes :

- Asservissement par la dette : le remboursement de ses dettes par un engagement de services personnels quand aucune limite de temps ni aucune valeur n'ont été énoncées pour ces services.
- Servage : c'est la condition de celui qui doit vivre et travailler par force et de façon permanente sur la terre d'un autre.
- Exploitation des enfants : quelque forme d'exploitation des jeunes de moins de 18 ans, en particulier par des personnes qui ne sont ni parents ni gardiens.
- Formes de mariage forcé : marier de force des femmes contre leur volonté ou les forcer à changer de mari.

COMMENT ABOUR L'ESCLAVAGE

Quatre conditions interdépendantes sont nécessaires pour que l'esclavage soit réel :
1. Une législation internationale d'esclaves sous quelque forme que ce soit.
2. L'existence d'une culture judiciaire et politique assez alléguée et normale.
3. La désapprobation de l'esclavage par l'opinion publique jusqu'à ce que les individus eux-mêmes en soient et oient à appliquer et à maintenir son abolition.
4. L'existence de conditions sociales et économiques telles que les esclaves émancipés trouvent une place dans une économie libre.

Exposition réalisée avec le concours et sous le patronage du ministère de l'Éducation Nationale.
Direction : Mirielle MANIER (enseignante), Norbert HADDAD (éducateur spécialisé)
Administration : Patrick JOUANNET
Ont participé à la réalisation de cette exposition :
Albert MENAÏE (Professeur émérite à l'Université de Paris)
Robert BADINTER (Professeur émérite à l'Université de Paris)
Professeur Lion SCHWARTZBERG (ancien député au Parlement Européen)
Charles PALANT (membre de la Présidence du MRAP)
Marie-Agnès COMBESQUE (Journaliste)
François GURDICE (Journaliste)
Maurice LINCHE (Journaliste et Photographe)
Anne-Marie GOGUEL (Maître de Conférences honoraire de psychologie à l'université de Bourgogne)
Madeleine GUYON (Professeur d'histoire)
Thérèse LAGOUTTE (Professeur d'histoire)
Remerciements à tous les professeurs, universitaires, historiens, centres de documentation et photographes qui nous ont apporté leur précieuse concours :
Service documentation de la BID Bibliothèque de Documentation Internationale
Service documentation de l'IT (Institut International du Travail)
Service documentation de l'UNEP (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
Fédération de la Geste UNESCO Paris
Service documentation de l'UNICEF
Jean-Luc ILBIN (Photographe)
Willy VANQUEUR (Photographe)
Coalition des Gouches - Parlement Européen
Fédération des comités Alexis Dorian pour la protection de l'enfance.
Groupe Coalition des Gouches, Parlement Européen.
Comité pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage en France métropolitaine.
Marysevicé Bertho
Sini, dessinatrice
L'Humanité.
OGP

L'esclavage dans le temps et l'espace, hier et aujourd'hui.
Bibliographie essentielle
Guide des droits de l'homme. La conquête des libertés, P. Barès (Machette)
Le racisme. Léon Polakoff (Gallimard)
L'esclavage. Maurice Lenglet (Que sais-je ? 667)
Le racisme. Albert Memmi. (Folio Essais)
Rédaction de ce panneau :
M. Robert BADINTER, Mirielle MANIER, NORBERT HADDAD

L'ESCLAVAGE DANS L'ANTIQUITE : DU NIL A L'EUPHRATE



Reconstitution imaginaire d'un chantier en Egypte au temps où les Hébreux étaient mis aux travaux forcés par les Egyptiens (Exode 1.8.10)

Pourquoi ? La domination hyksos (1650-1570) : venus à la suite de ces envahisseurs, les Hébreux furent leurs esclaves dévoués dans un pays humilié et vaincu. D'où la rançonne nourrie à leur égard après la chute de l'empire hyksos et leur expulsion d'Egypte.



Il y avait des esclaves dans le palais des rois, il y avait des esclaves dans les maisons des prêtres et des quartiers. On en trouve la preuve dans les tombes où la plume des Egyptiens retracait autour du mort toutes les images de sa vie. Dans le livre des morts, on trouve un nombre des déclarations qu'il doit faire pour plaider sa cause au tribunal d'Osiris : "Je n'ai commis aucune fraude contre les hommes... Je n'ai pas fait exécuter à un chef de travailleurs chaque jour plus de travaux qu'il n'en devait faire... Je n'ai pas desservi l'esclave supposé de son maître. Je n'ai pas offensé. Je n'ai pas fait pleurer. Je n'ai point tué". Crimes dont chacun devait donc se garder en ce monde, s'il ne voulait porter sur soi-même sa condamnation devant le juge des enfers.

Détail du Livre des morts - vers 1450 av JC Musée du Louvre Paris

Autobiographie d'Ahmès fils d'Abana

La Chef de l'équipage des rameurs, Ahmès fils d'Abana, juré, dit :

"Je vous parle à vous, tout le monde.

Je vous fais servir toutes les femmes qui se sont avouées.

J'ai été récompensé d'or, sept fois, à la face de la terre entière.

alors que d'esclaves, boissies et fessées.

AUTOBIOGRAPHIE D'AHMÈS FILS D'ABANA

L'esclavage se perpétuait surtout par des importations étrangères. Le commerce et la guerre y contribuaient également. Le commerce : l'Éthiopie, au temps d'Hérodoté, envoyait à l'Égypte de l'or, de l'ivoire, des esclaves. La civilisation pharaonique avait atteint un haut degré de perfection par rapport à celles de ses voisins immédiats. Ce sont des expéditions armées qui vont razzier du bétail et des esclaves chez les Libyens et les Nubiens.

Peinture sur linon, vers 1450 av. JC. Récolte des céréales et labours. Musée du Louvre Paris



Moïse recevant les Tables de la loi.

Longtemps fut fait de l'opinion que Moïse sur le Mont Sinaï, Yahvé lui donna les deux tables de la Loi. Mais il est prouvé que Moïse ne fut pas le législateur, mais le révélateur de la Loi.



A l'époque de leur captivité en Egypte, les Hébreux furent réduits en esclavage. Dans ce détail d'une peinture trouvée dans une tombe du VIème siècle av. J.C., le régisseur d'une ferme donne le fouet à un esclave, tandis que l'autre implore sa clémence.

L'esclavage n'est pas une invention du XVIIIème siècle. Déjà dans l'Antiquité, les Egyptiens, les Grecs, les Hébreux, les Perses et plus tard les Romains utilisaient des esclaves à tous les travaux forcés sous diverses formes.

L'esclavage commença le jour où l'on s'aperçut qu'il était plus profitable de faire travailler les prisonniers de guerre vaincus ou achetés à l'étranger.

L'institution esclavagiste, qui fait de l'esclave une marchandise, ou selon Aristote (Politique), une "sorte de propriété animée", a été inventée par les cités grecques. L'esclavage est essentiellement un rapport de domination. Il se fonde sur la puissance du maître, qui s'impose par la force et la menace. Le système esclavagiste a donc été créé, et maintenu par la violence. Fouetter les esclaves ne servait pas seulement à leur infliger une punition, c'était aussi une manière de les dominer, de les impressionner, de leur rappeler leur servitude.

L'institution esclavagiste fut l'une des premières inégalités entre les groupes humains. Sans que rien ne pût l'arrêter, elle devait conduire à ce que nous appelons aujourd'hui : le racisme. Donc, l'esclavage était normale courante dans l'Antiquité. Toutes les sociétés le pratiquaient, que ce soit en Egypte, dans la croissant fertile, elles tiraient de cette pratique une partie de leur puissance économique et de leurs modes d'organisation politique. Dans ces diverses civilisations, l'esclave n'était pas considéré comme un être humain, mais comme une propriété ou même titre que le bétail. Il faisait partie du patrimoine.

D'un point de vue économique, la Bible ne se différencie pas de cette conception.

Mais deux facteurs différencient fondamentalement l'esclavage biblique de l'esclavage antique : d'une part, il est limité dans le temps ; de l'autre, il doit respecter un certain nombre de droits que la loi confère à l'esclave. Le statut des esclaves dans la Bible : il pose tout d'abord un problème de dénomination. En Hébreu, il n'y a qu'un seul mot pour désigner le serviteur ou l'esclave : évêde "travailler".

Les Hébreux ont été esclaves en Egypte pendant des générations : "Et tu te souviendras que tu as été esclave dans les pays d'Egypte" (Deut.XVI.14). Ils connaissent la tragédie de la condition servile, ils doivent s'en souvenir pour traiter avec humanité leurs propres esclaves.

La loi biblique organise, la protection de l'esclave : elle punit le maître qui l'aurait mis à mort. Le maître qui a tué son esclave est puni de mort : car la loi défend de verser le sang humain, compte l'esclave parmi les hommes. S'il a été éborgné, mutilé ou gravement maltraité par son maître, il doit être libéré ; il a droit à un jour de repos par semaine. Grâce à cette loi du septième jour, l'esclave est chaque semaine soustrait à la toute puissance de son maître. Les femmes esclaves qui servent de concubines cessent d'être aliénables comme une marchandise et acquièrent le titre d'épouse.

Le livre des Juges, les Chroniques montrent que la guerre est la source principale de l'esclavage. Le livre des Nombres décrit le partage des vierges madianites entre les vainqueurs. L'Etat, de son côté, dispose d'esclaves attachés à son service ou au service des sanctuaires.

Le commerce des esclaves étrangers est entre les mains des Phéniciens : Gaza et Tyr sont des centres de traite. On y négocie des esclaves originaires d'Asie mineure.

Religion à la fois universelle et nationale, le Judaïsme biblique par bien des aspects de sa doctrine porte des contradictions, ces deux exemples en témoignent : à propos de ses esclaves, Job a dit "car celui qui m'a créé d'une femme, ne les a-t-il pas créés aussi ? N'est-ce pas Dieu qui nous a formés dans les entrailles maternelles ?" Un passage du Siracide décrit l'esclave hébraïque comme une bête. L'âne a droit au foin, au foin et au fardou ; l'esclave au pain, aux vêtements et aux travaux.

Le maître est averti que toute faveur accordée à l'esclave se retournera contre lui : "Il ne travaille que sous le fouet : laisse lui les moins fibres, il s'enfuirait...veille à ce qu'il travaille, sinon entrave lui les pieds".

- Vers -1950 : Les Patriarches. Abraham fait route d'Our vers Haran, puis vers le pays de Canaan
- Vers -1700 : Joseph et certains dans hébreux vont immigrer en Egypte
- Vers -1700 : Hammourabi, roi du Premier Empire babylonien. Législateur, code loi du talion portant son nom
- Vers -1390 : Les Hébreux sont asservis en Egypte
- Vers -1250 : L'exode. Moïse et les Hébreux émigrent hors d'Egypte

- 604 à -562 : Nabuchodonosor, roi de l'Empire néobabylonien, détruit la puissance assyrienne.
- 598 : Nabuchodonosor s'empare de Jérusalem. Fin du royaume de Juda. Exil à Babylone
- 587 : Destruction du Temple de Jérusalem
- Vers -330 : Conquête de la Palestine par les armées d'Alexandre le Grand
- 167 : Révolte des Maccabées devant les provocations d'Antiochus IV en Indes
- 43 : Pompée s'empare de Jérusalem et impose le protectorat romain
- 70 : Prise de Jérusalem par l'empereur Titus. Destruction du Temple



Musée du Louvre Paris Photo Norbert HADDAD

CODE D'HAMMOURABI BABYLONE, MESOPOTAMIE, VERS 1750 AV. J.C.

Écrit en caractères cunéiformes, un alphabet clair et précis, le code d'Hammourabi (un prologue, 282 articles, un épilogue) est gravé sur une stèle découverte à Suse (Iran), en 1901. La stèle comporte un bas relief qui représente le Dieu Soleil dictant la loi au souverain.

Le code châtie durement toutes sortes de délits et applique la peine du talion sous sa forme la plus brutale. Le droit consacre l'ingérence des classes sociales : les hommes (par excellence), qui administrent les affaires de leur cité ou conseil des anciens ; les moushken (c'est l'origine du mot mesquin) ou gens du commun, les esclaves, qui sont des prisonniers de guerre, des débiteurs involontaires ou des enfants vendus par leur famille lors d'une famine. Les sanctions des crimes varient suivant la classe de la victime. "Si un individu a crevé l'oeil d'un homme, on lui crevera un oeil. S'il a crevé l'oeil d'un moushken, il paiera une mine d'argent (505g). S'il a crevé l'oeil de l'esclave d'un homme, il paiera la moitié de son prix ou propriétaire".



Détail d'un bas-relief provenant de Ninive vers 645 av. JC. (British Museum). Londres Photo Norbert HADDAD



A Sumer, les prisonniers étaient traités en esclavage ou moyen de loises passées dans les anneaux liés à leur nez, comme pour des bovins. A Ninive, en Assyrie, des tablettes bilingues, tirées du palais d'Assourbanipal, nous fournissent avec leur interprétation dans la langue nouvelle des formules juridiques, qui remontent à l'époque sumérienne, aux plus anciens temps du pays, et il y est parlé d'esclaves fugitifs. Au second Empire, des tablettes d'argile ont pour objet la vente d'esclaves femmes au prix de 10,5 mines d'argent.

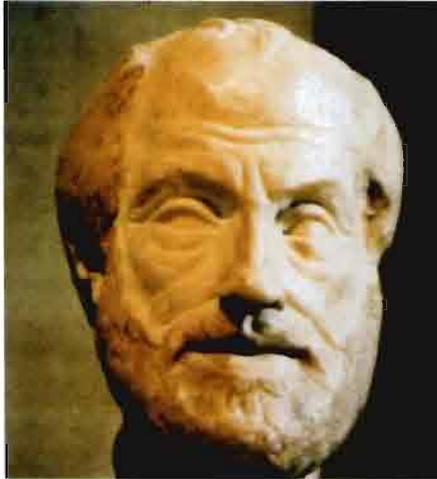
L'esclavage dans l'Antiquité : du Nil à l'Euphrate

Autobiographie sumérienne Les Egyptiens. Collection "En savoir plus" (Hachette Education) Les Hébreux. Collection "En savoir plus" (Hachette Education) Princes d'Éthiopie ancienne. Paul Petit (PUF) La femme au temps de la Bible. Jany Eisenberg (Stock) Rédaction de ce panneau : Norbert HADDAD

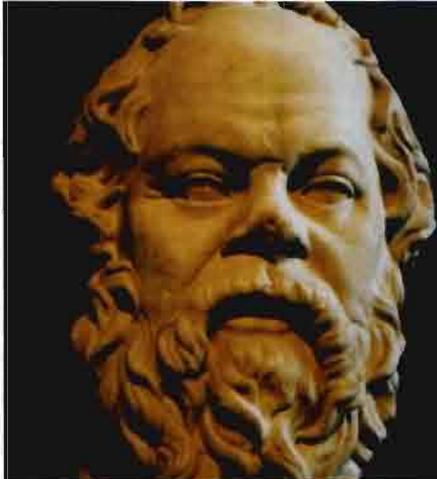
L'ESCLAVAGE DANS L'ANTIQUITE: LES GRECS, LES ROMAINS

-900 Fondation des Cités d'Ionie
Les grecs adoptent l'alphabet phénicien
Homère : l'Iliade et l'Odyssée
800 Constitution de Lycurgue à Sparte
594 Solon introduit les premières réformes démocratiques à Athènes
490 Bataille de Marathon (défaite de Darius)
Pindare : Odes

431 Début de la guerre du Péloponnèse
403 Rétablissement de la démocratie à Athènes
362 Défaite des Spartiates par les Thébains à Mantinée
276 Trois grands royaumes hellénistiques succèdent à l'empire d'Alexandre : Les Lagides (Ptolémées) en Egypte, les Antigonides en Macédoine, les Séleucides en Babylonie et en Syrie
146 La Macédoine et la Grèce sont annexées par Rome



SOCRATE et ARISTOTE Musée du Louvre Paris - Photo N. HADDAD



Aucune société saine et durable n'aurait pu, dans l'esprit des socratiques, se passer d'esclaves. Il fallait bien décharger les citoyens des occupations domestiques et des besoins pénibles, qui les auraient empêchés d'appliquer à la cité leur temps, leurs forces et leur intelligence. La société d'Aristote est fondamentalement égalitaire : "l'utilité des animaux privés et celles des esclaves sont à peu près les mêmes : les uns comme les autres nous aident par le secours de leur force corporelle à satisfaire des instincts... L'esclavage est donc un mode d'occupation naturel, faisant partie de l'économie domestique" (Politique). Aristote ne dit-il pas : "L'esclave est un instrument et de l'instrument il faut prendre soin dans la mesure qui convient à l'ouvrage". Il l'esclave est une "bête", mais cette bête, si ne faut pas trop la maltraiter "pour notre avantage plus que pour le sien"... Aristote et Xénophon, dans leurs traités d'économie, régissent l'art de choisir les esclaves et le gardien, de prévoir leur besogne respective. L'histoire grecque a même intensifié les inégalités en développant à la fois la notion du citoyen libre et celle de l'esclave-marchandise que l'on achetait sur le marché, qu'il s'agisse de ses enfants à la maison, et qui n'avait aucun droit. A notre sens il y a là une contradiction flagrante entre la liberté des uns et l'esclavage des autres. Le point de vue grec était donc : la liberté des uns ne pouvait se concevoir sans l'esclavage des autres, les deux extrêmes n'étaient pas contradictoires, mais complémentaires et interdépendants.



Un atelier de potier

Depuis des siècles, les Grecs admettent que le vainqueur puisse massacrer les hommes, réduire les femmes et les enfants en esclavage. Thèbes et Corinthe voulaient infliger ce sort à Athènes en 404 av. J.C., mais Sparte l'a épargnée. La cité en Grèce est une communauté sociale et politique comprenant un territoire - ville et campagne d'alentour - une population aux différences sociales très sensibles, depuis les hommes libres jusqu'aux esclaves qui constituent la main d'œuvre, et des aspects de gouvernement. Ceux-ci sont assez généralement de trois sortes : l'assemblée des citoyens, une assemblée aristocratique, des magistratures multiples. L'esclavage en Grèce : le travail servile ou pu sembler aux Grecs la condition inéluctable de toute civilisation. Pour expliquer l'esclavage il faudrait, bien entendu, faire intervenir aussi d'autres facteurs. D'une part, la stagnation relative des techniques qui rendait impossible une augmentation de la production sauf en ayant recours à une extension du travail servile. D'autre part, l'occupation de l'inégalité des hommes a été une donnée fondamentale de l'histoire grecque.



Le travail de la terre : labour et semailles



L'esclave à l'école

Les statuts des esclaves peuvent différer selon les régions : pour certaines (la Crète, Sparte, la Thessalie), il s'agit de ce que les historiens appellent une servitude communautaire : ainsi à Sparte, les Hélotés sont des grecs asservis, dépendant de la terre, appartenant à la cité. Le statut des "esclaves-marchandises", propriété personnelle de leur maître ; ils n'ont aucune personnalité civile, ne peuvent ni avoir une famille reconnue, ni posséder un bien. Dans les faits, la condition réelle de l'esclave dépend de la situation concrète où il se trouve. Les philosophes de l'École socratique ont été les véritables théoriciens de "l'homme chapelé" : son utilité est la même que celle de l'animal de force. Son entretien requiert les mêmes soins. Il a les mêmes obligations. Conscit ou privé, observations sur un état social que la plupart des maîtres s'appliquèrent à suivre scrupuleusement. Très proche du maître, les esclaves domestiques peuvent être relativement privilégiés ainsi les nourrices. La figure légendaire de la nourrice d'Ulysse reste positive pour le Grec. Les serviteurs se joignent à leur maître. Ulysse restant à Ithaque, tout à l'élection de son retour, appelle ses esclaves Hélotés, les "compagnons". Les frères de son fils. Dans les familles pauvres, l'esclave domestique s'occupe des soins de la maison, ou des champs ; à la cuisine, les femmes pilent l'orge, ou croquent le blé à la meule manuelle. C'est une preuve classique de bonne foi que de proposer son esclave à torturer, comme Xanthias l'évoque sur le mode plaisant (Aristophane, Gravelles) 614.621. L'esclave peut être employé dans l'artisanat. Il fait partie alors des biens meubles d'un atelier. Le père de Démochène avait un atelier de couteaux avec trente esclaves. Dans les palais atheniens comme ceux des poètes, esclaves et hommes libres travaillaient côte à côte. L'édification en bois d'un palais se faisait généralement faite par un esclave. Mais l'esclave peut être aussi choriste, chanteur, travailleur dehors. Le maître préfère lui demander un fermage annuel ou mensuel et le laisser libre d'exercer un métier dans le commerce. Certains rachètent à terme leur liberté. Dans les mines, la situation est plus difficile. Pour les mines de plomb argentifère qu'Athènes exploitait depuis 483 av. J.C., l'Etat affermait les galeries. L'opéculatoire, pour se procurer de la main-d'œuvre, louait des esclaves et il en fut beaucoup. Dans les installations de surface, le minéral est d'abord broyé à la main dans les mortiers puis les fragments sont travaillés dans les laveries. L'extraction de l'argile sert soit à la fabrication de briques soit à celle d'objets quotidiens, baignoires, vases, lampes. La céramique ou sans large forme un matériau de base de la vie courante. Sa fabrication est soignée en petits ateliers. La coupeure entre homme libre et esclave est fondamentale et n'est pas remise en question ; imaginer un monde sans esclave est une utopie à laquelle aucun Grec ne peut croire, tout ou moins aucun de ceux dont les textes nous donnent écho. Le maître est ce qui distingue l'esclave de l'homme libre.

753 Fondation traditionnelle de Rome par Romulus (753-717). Il y a des cabanes de bergers sur le Palatin
509 Fondation de la République
264 Premiers combats de gladiateurs à Rome
134 à 121 Les Gracques tentent de redistribuer les terres publiques aux pauvres

70 Révolte des Juifs en Judée. Destruction de Jérusalem et son Temple.
212 Tous les habitants de l'Empire deviennent citoyens romains.
476 En Italie, le barbare Odoacre, chef de l'armée dépose l'empereur Romulus Augustulus et est proclamé roi par ses troupes.
Fin de l'Empire d'Occident. L'Empire romain subsiste en Orient jusqu'en 1453.



"La guerre des esclaves (73.71)"
Rome avait déjà affronté plusieurs guerres serviles depuis moins 135 ; leur terrain d'élection était la Sicile et l'Italie du Sud, régions dévastées par les guerres puniques, où la grande propriété multipliait les esclaves. Le gladiateur Spartacus, ancien berger thrace s'échappa avec 73 camarades d'un ludus de Capoue. Renforcé par les pères de l'Apenin, la troupe s'arma, battit plusieurs armées régulières, atteignit un effectif de 60.000 hommes, de diverses origines (Grecs, Orientaux, Gaulois et Germains). Crassus finit par les vaincre, non sans peine, en Apulie, et fit crucifier 6000 esclaves. Les dernières bandes furent anéanties par Pompée qui revenait d'Espagne au printemps de 71 av. J.C.

Le nom de Spartacus démontre un symbole révolutionnaire. Les gladiateurs étaient d'abord prisonniers de guerre ou des condamnés à mort ; on promettait en cas de victoire aux uns la liberté, aux autres la vie. Puis leur nombre étant devenu insuffisant, on les recrutait parmi les esclaves dotés d'une certaine physique. Les combats de gladiateurs sont d'origine campanienne, ils ont été introduits pour la première fois à Rome en 264 pour les funérailles de Brutus.



Combat de Gladiateur (Musée archéologique de Nîmes)

Les jours de fêtes publiques, généralement chrétiennes, l'occasion, à date fixe, de cérémonies et de réjouissances collectives. Ils se multiplient si bien avec le temps qu'on en compte cent solennités sous le règne de l'empereur Trajan (au début du II^e siècle après J.C.). Les Saturnales (Saturnalia) durent plusieurs jours, à la fin du mois de décembre. On abandonna le sage et, en signe de liberté, on offrit le "pulsis", bonnet coiffe des affranchis. Les esclaves sont traités ces jours là sur un pied d'égalité ; ils sont libres de dire tout ce qu'ils veulent et parfois même les rôles sont inversés : ce sont les maîtres qui servent les esclaves à table.



Mosaïque romaine, esclave (Musée de Bardo, Tunisie) Photo N. HADDAD

DE LA MEME SEMENCE
"Veux-tu bien te dire que cet être que tu appelles ton esclave est né de la même semence que toi ; qu'il jouit du même ciel, qu'il respire le même air, qu'il vit et meurt comme toi. Tu peux le voir libre comme il peut le voir esclave..."
Arise-toi donc de mépriser un homme dont la condition peut devenir la tienne, au moment où tu lui méprises ton mépris".
SENEQUE LETTRES A LUCILIUS (63-65)



Les victoires militaires multiplient les esclaves ; car si sont peu nombreux avant la deuxième guerre punique ; l'île de Délos est le plus grand marché international de l'époque. C'est une main d'œuvre de qualité médiocre, mais à vil prix, ils se multiplient, notamment dans le Sud et en Sicile. Les concentrations de terres au profit des grandes familles avaient ruiné les petits propriétaires d'Italie. Ils affluèrent à Rome et ils y grossirent la masse des prolétaires. Chômeurs, ils réclamaient de l'Etat "du pain et des jeux", "panem et circenses". Par ailleurs, grands domaines et grandes entreprises ont entraîné l'afflux de nombreux esclaves, car il fallait de la main d'œuvre. Tous ces esclaves, beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, ne menaient plus du tout avec leurs maîtres la vie patriarcale d'autrefois ; leur condition à bien des égards empira, ce qui conduisit à des révoltes, et à des "guerres serviles". C'est tenté de limiter l'emploi des esclaves sur les grands domaines en faisant appel à la main d'œuvre libre. Il faudrait aussi évoquer les esclaves, de la famille urbaine, attachés ou service personnel du maître, et ceux que l'on installe avec un régime de semi-liberté dans une échoppe d'artisan. Beaucoup de stigmates de pauvres sont, en effet, suivies de la mention : "et de ses esclaves". Partout les petits esclaves ont signé eux-mêmes, soit en utilisant leur double nom (le leur précédé de celui de leur maître ou génitif, exprimant ainsi un rapport de possession). Ce sont ceux que l'on trouve dans les rares entreprises industrielles importantes et les grands domaines campagnards, qui, loin de pouvoir espérer un affranchissement, doivent s'attendre, selon le Conseil de Caton, à être revendus "avec la vieille ferraille" dès qu'ils ne peuvent plus travailler.

Les esclaves ne sont présents dans le droit romain qu'en tant qu'objets de transaction : "les marchands doivent ouvrir les acheteurs des matières ou des vices de chacun, déclarer le fraude, le vagabond. Si un esclave ne répond pas aux choses promises quand il a été vendu, nous donnerons jugement à l'acheteur pour qu'il soit repris par le vendeur". Les esclaves romains, l'esclave était incapable de contracter des obligations, de devenir créancier. Etait-il surpris à voler, la loi des Douze Tables le faisait précipiter du haut de la roche Tarpeienne, sous le contrôle du magistrat. La justice admettait donc couramment plusieurs nuances selon l'état des personnes. La mortalité des esclaves ne parvenait pas à dépasser le nombre important des nouveaux captifs, traités derrière les chariots des vainqueurs. Un million de Gaulois furent emmenés en Italie. Démétrius de Phocras estimait à quatre cent mille le nombre d'esclaves pour nourrir vingt mille citoyens romains. Cléon, profondément imprégné de la morale stoïcienne, écrivait la nature des biens qui doivent déterminer les rapports des maîtres envers leurs serviteurs ; il est comme un soldat "civil" d'utilité particulière. Il remplit un service. Ses devoirs sont balancés par des droits : "souvenons-nous aussi qu'il n'est pas juste aux petits qui n'ont droit à notre justice. De ce nombre sont les esclaves. On a prescrite avec raison de les traiter comme des mercenaires ; acquiesçons d'eux le service, mais fournissons-leur le nécessaire" (Des Devoirs). En conclusion, cette sage remarque de Cléon : "Les hommes diffèrent par le savoir, mais sont tous égaux par leur aptitude ou savoir ; il n'est pas de race qui, guidée par la raison, ne puisse parvenir à la vérité".



Barbares enchaînés. Mosaïque romaine à Tipasa - Algérie même siècle

L'esclavage dans l'Antiquité : les Grecs, les Romains
Bibliographie sommaire
Précis d'histoire romaine. Marcel Bordet (Armand Colin)
Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité. Henri Wallon (Robert Laffont)
Les Grecs. Collection "En savoir plus" (Hachette Education)
Les Romains. Collection "En savoir plus" (Hachette Education)
La documentation photographique : La civilisation romaine. (Documentation Française).
La documentation photographique. La Grèce classique. (Documentation Française).
Réalisation de ce panneau : Norbert HADDAD

ESCLAVAGE ET SERVITUDE DU DEBUT DU CHRISTIANISME A LA FIN DU MOYEN-AGE EUROPEEN



Reconstitution d'une villa Gallo-Romaine (Musée d'ABBEVILLE)

Au I^{er} siècle, les Antonins adoptent une législation plus humaine en faveur des esclaves et de la promotion des affranchis, Hadrien tout particulièrement, réagit contre l'attitude conservatrice de Trajan.

Au IV^e siècle, une constitution de Théodose déclare sans ombres que les colons, bien que de condition libre, sont "les esclaves de la terre à laquelle ils sont destinés par leur naissance". Le Haut-Empire connaît à côté de la petite propriété, le régime de la grande propriété. Le grand domaine, c'est la villa, origine du village moderne. Le propriétaire était entouré d'esclaves et d'hommes libres. Les esclaves qui étaient à son service cultivaient la terre, ou bien assuraient les services artisanaux du village. Aux hommes libres, le propriétaire affermait des terres. (Antony, Antoniacca Villa, la Villa d'Antonius ; Savigny, Sabiniacca villa, la villa de Sabrinus). Ces mutations sociales devaient conduire aux structures du haut Moyen-Age.

Aussi comprenons-nous la perplexité du législateur qui, à la fin du IV^e siècle, ouvre ne plus discerner clairement ce qui différencie la condition du colon de celle de l'esclave, sur le grand domaine, colon et esclave se rejoignant dans le servage, et le propriétaire est déchu un "seigneur".

La continuation naturelle et humanisée de l'institution esclavagiste fut donc logiquement le servage qui servit à son tour d'introduction au féodalisme.

Lorsque les anciens seigneurs donnaient des lopins de terre à leurs captifs sous l'influence du droit franc, ceux-ci devenaient esclaves chassés (servi cassati), c'est à dire qu'ils bénéficiaient d'une maison et d'une exploitation propres. Ils furent appelés plus tard : serfs.

ESCLAVAGE ET SERVAGE AU MOYEN-AGE

Esclavage et servage ont la même origine étymologique, du latin servus. A la différence de l'esclave antique, ce dernier peut posséder des biens, et son maître lui doit protection. Mais il n'est justiciable que de son maître qui peut le vendre, l'échanger, le donner. Les charges qui pèsent sur le serf ne sont ni spécifiques, ni uniformes : elles sont variables selon le maître, la région, le moment...

De la fin de l'antiquité à la période carolingienne : on observe le déclin de l'esclavage antique, sous l'influence de l'Eglise et la mise en place du servage qui se généralise dans les campagnes d'Europe occidentale. (Du 6^e au 11^e siècles). Un cas particulier : les rafles entre chrétiens et musulmans, là où ils se côtoient.

LES CAUSES DE L'EVOLUTION

La morale chrétienne donna à l'esclave le statut d'homme et de personne, mais une économie rurale privée de moyens techniques rend nécessaire l'assurance d'une main d'œuvre bon marché.

Le servage : un phénomène de société massif du X^e au XIII^e siècles.

Cependant des nuances géographiques : certaines régions comme la Normandie et le Forez ne le connaissent pas.

Dans les villes, les habitants sont affranchis moyennant le paiement d'une taxe, au XIII^e siècle, cette franchise se généralise dans les bourgs ruraux de certaines provinces.

Le servage personnel s'estompe ou profite d'un nouveau servage, lié à la terre qu'on exploite et qui est réputée servie : sont ou deviennent serfs ceux qui ne peuvent ni se racheter ni s'enfuir, car ce serait pour eux la misère. La servitude est alors une condition de prolétaires, sur qui pèsent quelques charges spécifiques.

Exemple : la Charte accordée par le seigneur de Salmoise en Bourgogne, Etienne de Mont Saint Jean, en 1265, qui efface aussi les marques de servitude comme la mainmorte.



Décor d'un sarcophage du I^{er} siècle



Porche de la chapelle de Karmania (Côtes d'Armor XIII^e siècle) Photo N.HADDAD

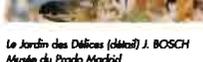
Dès les débuts du christianisme, les esclaves sont mêlés aux représentations les plus authentiques de la société romaine dans les réunions sacrées de l'Eglise chrétienne. Certains chefs des plus grandes maisons libèrent leur domesticité (Actes de Saint Sébastien). La doctrine du Christ devait logiquement conduire à la suppression de l'esclavage et de la servitude... car : "Les prestres qui entourent, ou milles des martyrs lyonnais, la pauvre esclave Blaudine et les sentiments que la matrone carthaginoise perpétue pour son esclave Falcille disent assez. Moins que l'Eglise ignorait en matière spirituelle la distinction du maître et de l'esclave" (J. Labretion et J. Zeller : l'Eglise primitive).

Mais Saint-Paul dans un billet à Philémon Oranisme exhorte les esclaves à se soumettre à leurs maîtres, tout en faisant appel à la grande loi et l'immense charité des propriétaires. Rien n'indique mieux la position de l'Eglise que le contraste entre deux décisions : celle du Concile de Granges prononçant, en 324, l'anathème contre quiconque détacherait les esclaves de leurs devoirs de servitude, et celle du Concile d'Alborn, moins de deux siècles plus tard, en 517, interdisant au maître de tuer sans droit un serf...



Le Colvaire de Brasparts (Finistère) début du XVI^e siècle Photo N.HADDAD

... Avec Saint-Augustin, l'esclavage devient une punition imposée avec justice au pêcheur. L'homme, être raisonnable, fait à l'image de Dieu, créé libre, devait rester libre. C'est le péché qui est à l'origine d'un tel châtiment "qui fait que l'homme sent l'homme dans les chaînes et toute sa destinée ; et cela n'arrive que par le jugement de Dieu, en qui il n'est point d'espérance, et qui seul mesure les peines aux délinquants". S'appuyant sur les Ecritures, l'évêque d'Espagne mentionne à ceux qui y sont réduits la ligne de conduite qu'ils doivent suivre : "C'est pourquoi l'apôtre invite les esclaves à demeurer soumis, à servir de cœur et de bonne volonté, afin que, s'ils ne peuvent être affranchis par leurs maîtres, eux-mêmes affranchissent, pour ainsi dire, leur propre servitude, travaillant dans leur service non Hypocrite de la crainte, mais la fidélité de l'obéissance jusqu'à ce que l'iniquité passe, et que toute souveraineté, toute puissance humaine étant créées, Dieu soit lui en tous".



Le Jardin des Délices (détail) J. BOSCH Mysoisie du Prado Madrid

Exemple : la Charte de Cluny (Marc Bloch) : le serf a une maison, il peut se marier, élever ses enfants et posséder des biens propres.

Mais il n'est pas libre :

- il ne peut quitter le domaine et le seigneur de celui-ci,

- il est "foillable et corvéable à merci",

- il peut être vendu avec le domaine,

- s'il s'enfuit, il peut être poursuivi et même exécuté s'il est repris.

C'est un esclave de la société : il ne peut prêter serment et il transmet la servitude à ses enfants. La transmission se fait par la mère.

La servitude comporte trois marques :

- la cheville qui est la taxe de reconnaissance de la servitude,

- la mainmorte : le serf ne peut pas faire de testament, s'il n'a pas de fils, ses biens reviennent au seigneur, s'il a un fils celui-ci doit payer un droit dit de mainmorte pour hériter,

- la formariage est une taxe que doit payer le serf s'il veut se marier à une personne extérieure au domaine.

LES SERFS ASPIRENT A LA LIBERTÉ

Ils la trouvent sur d'autres terres et à la ville. A partir du XIII^e siècle, ils achètent leur franchise individuellement ou communautairement.

Le servage a été un facteur de croissance économique en Europe occidentale, mais les nouvelles conditions économiques de la fin du Moyen-Age entraînent sa quasi disparition de fait bien que des seigneurs tentent d'étendre la perception des taxes de servitude à tous les paysans, jusqu'à la veille de la Révolution. En droit, il sera aboli la nuit du 4 août 1789.

Par contre, en Europe orientale, la survivance de sociétés rurales féodales, prolongera le servage jusqu'à l'aube du XX^e siècle, alors que son apparition y avait été plus tardive.



Techniques agricoles au XIII^e siècle (B.N. Paris)

Quand le déclin, ou plutôt le remplacement du système esclavagiste survient-il ? En Italie, les premières mesures impériales contre la dissolution des familles d'esclaves apparaissent en l'an 325. Mais ce serait selon certains historiens, sous le règne de Charlemagne que l'esclavage antique aurait pris fin. Pourtant, l'Eglise était encore à l'époque grande propriétaire d'esclaves : le théologien anglo-saxon Alcuin, un des principaux collaborateurs de Charlemagne, en possédait 20 000 dans ses quatre abbayes. L'Europe carolingienne comptait près de 20% d'esclaves.

En France, un édit du roi Louis X le Hutin, daté du 9 juillet 1315, abolissait l'esclavage et, au moins jusqu'au début du XVIII^e siècle, la loi ou la jurisprudence françaises considéraient qu'il suffisait qu'un esclave arrivât en France pour qu'il fût déclaré libre.

LE SERVAGE EN RUSSIE

Tourgeniev, dans les Nouveaux Récits d'un Chasseur, nous montre les serfs soumis aux tourments d'un propriétaire : "... il est du plaisir pour son argent, car il satisfait tous ses caprices. Entre autres inventions, il fit fabriquer, sur des plans par lui dressés, un carrosse de famille si monumental, que malgré les efforts combinés de tous les chevaux du village et de leurs propriétaires, le carrosse versa et se démolit à la première côte. Eremak Loukitch fit élever un monument commémoratif sur les lieux de l'accident et il n'y pensa plus. Il inventa aussi de construire une église sans le secours d'aucun architecte. Une fois tout entière lui employée à la cuisson des briques. Les fondations eussent été suffisantes pour une cathédrale. Les murailles se dressèrent. Mais quand il s'agit de poser la coupole, elle s'écroula.

Nouvelles tentatives, nouvel écroulement, et un troisième essai ne fut pas plus heureux. Mon Eremak Loukitch se mit à réfléchir "il y a quelque chose de louche, on a jeté un sort..." Et, pour contourner le sort, il ordonna de fouetter toutes les vieilles femmes du village. Les vieilles femmes furent battues et la coupole continua de s'élever.

... Ayant lu dans la Gazette de Moscou un article d'un certain propriétaire de Kharlov sur "les avantages du développement moral dans la vie rurale", il prescrivit à ses moujiks d'apprendre cet article par cœur. Les moujiks obéirent tant bien que mal, et comme le barin leur demandait s'ils comprenaient bien ce qu'ils récitèrent : "Comment donc, répondit l'intendant en parlant pour tous, cela se comprend tout seul !"

Vers la même époque, il enjoignit : pour des motifs de bon ordre et d'économie domestique - que chacun des habitants de ses propriétés porterait désormais un collet de son vêtement un numéro. Chaque fois qu'il rencontrerait le barin, le moujik devait crier : "C'est le numéro tant qu'il pose", et le seigneur répondait gracieusement : "pose avec Dieu ! HTOURGUENEV, Nouveaux récits d'un Chasseur, VII. Albin Michel éd.)



SOISSONS, le scène du vase - relevé sur Histoire de France A. MALET - (Edition 1914)

Les droits des tribus barbares qui allaient envahir l'Europe et défaire l'Empire d'Occident admettaient l'esclavage et, même, un esclavage cruel. Les lois wisigothes saliques et ostrogothes établissaient une barrière infranchissable entre l'homme libre et l'esclave. Dans la société franque les esclaves restèrent des choses. L'amende, "wergild", due en cas de meurtre de l'un d'eux, était la même que pour une bête de somme. Le valeur du captif était celle de l'achat.



A B C

Cette pyramide illustre la structure de base du système féodal. La classe militaire, les barons, les évêques et les chevaliers prêtaient serment de fidélité à leur supérieur mais le premier seigneur n'avait pas de maître. Certains paysans appartenant aux classes militaires et possédant être rachetés ou vendus.



A "Les très riches heures de Jean, Duc de Berry" Octobre : Deux catégories paysannes dans un domaine seigneurial : un laboureur sur son cheval et un serf, vètement en loques. Le labour du visage est un symbole iconographique de reconnaissance des vassaux au Moyen-Age.



B "Les très riches heures de Jean, Duc de Berry" Mars. Les multiples travaux de Mars : taille de la vigne, labours de printemps, garde des troupeaux, préparation des semailles.

Esclavage et servitude du début de christianisme à la fin de Moyen Age européen.

Bibliographie sommaire

La France médiévale, institutions et société. J.F. Lemarié (Armand Colin)

Précis d'histoire du Moyen Age. Jacques Heers (RUF)

Histoire de France des origines à 1348. Dir. G. Duby (Larousse)

Réalisation de ce panneau : Madeline GUYON, Thérèse LAGOUTTE, Norbert HADDAD.

LES CIVILISATIONS PRECOLOMBIENNES ET LA CONQUETE ESPAGNOLE

LES SOCIÉTÉS PRECOLOMBIENNES : (AZTEQUES-INCAS)

Oléarches maîtres et sacerdotes, elles ont pratiqué l'esclavage : "chaque cacique en avait tout ou plus un, deux ou trois (esclaves)" dit Las Casas. Mais surtout, les Indiens étaient soumis aux corvées et devaient un tribut important au pouvoir central. Les sacrifices humains étaient nombreux : sacrifices d'enfants (qui ont persisté jusqu'à l'aube du XX^e siècle), et, essentiellement, sacrifices d'ennemis vaincus : l'inauguration du grand temple de Mézico "paroxysme sanglant" vit le sacrifice de milliers de victimes : "la machinerie du monde, le mouvement du soleil, la succession des saisons ne pouvaient se maintenir et durer qu'en se nourrissant de l'énergie vitale que recèle l'eau précieuse c'est-à-dire le sang humain" (Jacques Soustelle). CHEZ LES INCAS : le peuple n'avait qu'un droit : travailler pour l'empereur (Sapa Inca), produire et se reproduire pour lui. La femme était considérée comme un objet "semblant appartenir à une classe intermédiaire entre l'homme et la chose", ayant moins de droits que les animaux domestiques. "Aclo" (vièrges du soleil), elle était dotée dès l'âge de 8 ans, tissait les vêtements de l'Inca (le tissu est un élément clé de la civilisation incaïque) puis pouvait être offerte à un fonctionnaire méritant ou sacrifiée. Les seuls esclaves à proprement parler étaient les "yanacas" (serfs ou "serviteurs perpétuels"), déportés, réduits à un esclavage se transmettant à l'un de leurs fils à la suite d'une révolte, ils ne figuraient pas au recensement (donc étaient dépourvus de leur identité). Ils furent graciés par la Croya épouse principale de l'Inca.



Mine d'argent au Potosi



"Pourquoi donc, au lieu d'envoyer des brabits qui convertissent les loups, envoyez-vous des loups affamés, tyranniques et cruels qui dépècent, scandalisent et épouvantent les brabits ?" (Las Casas Lettre au Conseil des Indes). Gravure de Th. de Bry 1592



Châtiments infligés par le corregidor des mines (gouverneur) dessins de l'Inca Guaman Poma de Ayala

LES CONQUISTADORES : "Ces conquérants assassins qui devaient venir de l'enfer non d'Espagne". (José Martí) Ils installent une double colonisation : celle des corps et celle des âmes : exploitation forcée et évangélisation forcée qui va semer la mort parmi les Indiens. La couronne d'Espagne se substitue aux anciens maîtres. Le plus souvent avec l'accord des chefs traditionnels, "Caciques" et "Curacas". Le travail des indigènes est détourné au profit des conquérants mais leur statut reste inchangé. Cependant, le système des corvées est très vite débordé par les énormes besoins en main d'œuvre des Espagnols et il faut mettre en place de nouvelles institutions :

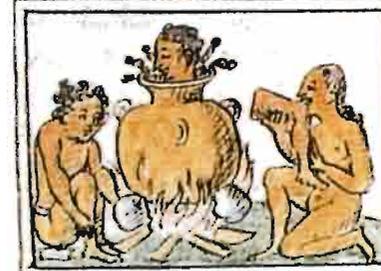
LES ENCOMIENDAS : concessions personnelles et viagères confiées aux colons par la couronne, elles leur donnent tout pouvoir sur les Indiens qui leur sont "recommandés" pour être évangélisés. Ce féodalisme colonial évoluera à partir du XVIII^e siècle vers l'Amérique latifundiaire des "haciendas".

L'histoire des encomiendas sera celle d'abus généralisés et d'atrocités, les colons ayant droit de vie et de mort sur les Indiens pour faire fructifier le sol et le sous-sol. LES NON-ENCOMIENDADOS : se livrent à l'esclavage par la guerre de conquête (asservissement "moral" puisque conséquence d'une guerre juste). LA MITA MINERA : C'est d'abord le cycle de l'or qui sera responsable de la disparition de populations indigènes entières (St Domingue). Puis, dès 1530 les mines du Potosi sont découvertes en 1545 pour extraire l'argent, les Indiens meurent d'épuisement dans les tunnels (certains parents tendaient la jambe de leurs enfants à la notissance pour leur être la mine). Le saccage (arrière-soustraine) de marcu de Huancavelica sera un autre tombeau pour les Indiens.

Forcés à toutes les besognes : agriculture de plantation, pêche de perles, construction navale, travail dans les "obrajes" (ateliers de tissage) ; utilisés comme bêtes de somme, ou comme monnaie d'échange avec les navires, les Indiens sont décimés. Les femmes deviennent productrices d'esclaves : "cet homme perdu s'est flatté de tout faire pour engrosser beaucoup de femmes indiennes de manière à en tirer un meilleur prix en les vendant enceintes comme esclaves" (Las Casas). Les mauvais traitements, les atrocités de toutes sortes s'abattent sur eux : ils sont marqués au fer, même "des enfants d'un an encore au sein", vendus : sur le marché de Tlatelolco, Bemal Diaz del Castillo les décrit "attachés à de longues perches formant collier", battus, écharnés. Ils sont de plus accablés par les épidémies venues d'Europe. Toute une civilisation est anéantie.

Aux Antilles, Aravaos et Caribes furent éliminés en moins de 20 ans. L'école de Bartolomé estime à 70 millions le nombre d'Amérindiens en 1518 et à 10 millions vers 1585. Cette catastrophe démographique aura pour conséquence la TRAITE DES NOIRS.

Il y avait "deux manières habituelles de royer de la face de la terre ces malheureuses nations "l'une en leur faisant une guerre injuste", "l'autre en les opprimant dans le plus horrible et la plus brutale servitude à laquelle on a jamais soumis hommes et bêtes" (Las Casas).



Ces sauvages "que nous pouvons bien appeler, barbares eu égard aux règles de la raison mais non pas eu égard à nous qui les surpassons en toute sorte de barbarie". "Mais quoi, ils ne portent point de haut-de-chausse". (Montaigne)



En 1992, le Pape se rendait en Haiti pour célébrer cinq cents ans d'évangélisation

QUELLES REACTIONS ?

- De nombreuses révoltes parmi les indigènes (notamment les Mexicains contre Cortés en 1520 ; Manco Inca puis ses fils jusqu'en 1572).
- Mais aussi :
 - La bulle pontificale "Sublimus Deus" en 1537 : qui reconnaît la condition d'homme aux Indiens : "l'ennemi de l'humanité... inspiré à ses solitaires de proclamer que les Indiens de l'Ouest et du Sud comme d'autres peuples récemment découverts devaient être traités en pauvres brutes pour nous servir".
 - Les voix des Dominicains et de Las Casas : "l'Espagne se singularise par un trait d'une importance capitale : elle a été jusqu'à nos jours le seul pays où se soient élevés des voix puissantes contre la guerre de conquête" (Lourdes Séjourné). Las Casas, évêque de Chiapas (!) exige la libération des esclaves, refuse les sacrements à ceux qui participent aux violences et spoliations, écrit : "30 propositions très juridiques", le "Traité des Indiens transformés en esclaves" (1548), la "très brève relation de la destruction des Indes" où il dénonce le génocide.
 - Lors de la "Controverse de Valladolid", il s'oppose au théologien Sepúlveda qui, suivant la doctrine aristotélicienne soutient que "la nature destine une partie de l'humanité à être esclave de l'autre".
 - Vitoria (théologien dominicain) : la conquête lui suggère la première notion de droit international.
 - Des lois : poussé par les Dominicains, Charles Quint édicte, en 1542 les "Nouvelles Lois" interdisant l'asservissement sur les plantations (pillageage) et préservant le rapport de vassalité des Indiens au roi et non aux encomiendados. Les Indiens pouvaient donc faire appel à la justice. Le XVIII^e et le XVIII^e siècle seront pleins de ces procès les opposant aux haciendados.
- Mais dès 1545 une dérogation sera prise. De même, les élans humanistes des ordres missionnaires se heurteront aux intérêts du pouvoir royal et à la hiérarchie du clergé séculier : l'Eglise deviendra le plus grand propriétaire colonial et utilisera l'inquisition comme appareil de pouvoir.
- ALORS "LEGENDE NOIRE DE L'ESPAGNE" ?
- "l'essentiel est de distinguer entre une pratique brutale (mais pas plus brutale que tout autre type de colonisation) et une doctrine et même une législation d'intentions hautement élevées (qui ont fréquemment manqué à des colonisations plus modernes)" P. Vilar (Histoire de l'Espagne).
- ET AUJOURD'HUI ? QUELQUES REPÈRES :
 - l'espérance de vie d'un mineur bolivien est de 25 ans.
 - 95 % des enfants Indiens sont victimes de "cette forme élégante de génocide qu'est la faim". (1 sur 4 meurt avant l'âge d'un an ; 3% consommation de lait).
 - Les propriétés latifundiaires prévalent, le pillage persiste (une conférence des ONG a pu parler de "forme moderne de l'esclavage" et de "discrimination envers les populations indigènes d'Amérique latine").
 - Après Miguel Angel Asturias (Prix Nobel de littérature), Rigoberta Menchú (prix Nobel de la paix en 1992) se bat pour les droits spoliés des descendants des Mayas.
 - Nous assistons aujourd'hui à une nouvelle révolte dans l'Etat de Chiapas

Les grandes découvertes et leurs conséquences sur les civilisations précolombiennes
Bibliographie sommaire
Las Incas, peuple du soleil. Carmen Bernard (Découvertes Gallimard)
La Documentation photographique. Les grandes découvertes. Documentation Française.
Très brève relation de la destruction des Indes. B. Las Casas (La Découverte)
Le destin brisé de l'empire aztèque. Serge Gruzinski (Découvertes Gallimard)
Réalisation de ce panneau : Huguette MANIER

LES GALERES ET LA PIRATERIE. LES TSIGANES EN EUROPE



Photo J.L. LUBIN



COLLAGE DU MUSEE DES GALERES DE LA MEDITERRANEE

La véritable origine, l'origine indienne, a été déterminée dès la fin du XVIII^{ème} siècle par la langue. Elle a été corroborée par la chronique persane d'Ibn-Batouta, au milieu du XIII^{ème} siècle, qui fut reproduite et embellie, un demi-siècle plus tard par le poète Flaubert.

D'après ces textes mi-historiques, mi-légendaires, quelques milliers de Tsiganes auraient été envoyés par un roi de l'Inde à son cousin le roi de Perse. Ce dernier, désireux de faire le bonheur de ses sujets voulait leur offrir gratuitement, à ses frais de la musique. Après un assez long séjour en Perse (Iran actuel), les Tsiganes poursuivirent leurs migrations, divisés en deux marches : l'une se dirigea vers le Sud-Ouest, jusqu'en Egypte ; l'autre, vers le Nord-Ouest, par l'Arménie et les contrées du Caucase. Leur histoire fut marquée par la discrimination ou le rejet, quand ce ne fut pas par une volonté d'élimination pure et simple, comme au temps du nazisme.

Si les Tsiganes ont su jusqu'à nos jours maintenir leur existence, c'est au prix de stratégies de survie qui s'inscrivent dans une expérience historique de longue durée.

Les Tsiganes sont présents en France depuis 1418, comme l'atteste le précieux "Journal d'un Bourgeois de Paris".

En 1422, ils échabent des lettres de créance obtenues à Rome du Pape Martin V. Les villes encore habitées à la mobilité marchande et à l'effervescence religieuse les accueillent. Au XVIII^{ème} siècle, l'attitude à l'égard des Tsiganes se modifie, les villes qui se montraient accueillantes leur ferment leurs portes. Ils fréquentent le Cour Royal de France. Le Louis XIII et même Louis XIV. Mais l'attitude des pouvoirs publics évolue vers une hostilité imminente et pour les Tsiganes, l'exclusion s'avère une expérience historique de longue durée. Il s'agit de l'incompréhension mutuelle entre le monde nomade et le monde sédentaire. Dès le XVIII^{ème} siècle, une série d'ordonnances royales pourchassent les Tsiganes et les poussent de "banissement hors du royaume", de la pendaison ou des galères en cas de rupture de ban. François I^{er} veut en "juger le royaume".

L'exclusion de ceux que les ordonnances royales nomment "Bohémiens ou Egyptiens" se confirme avec le XVIII^{ème} siècle : Louis XIV et Colbert les envoient aux galères : à un châtiment improductif, la pendaison, était substitué un travail utile, car les marines méditerranéennes réclamaient des rameurs en grand nombre. Les hommes et les enfants sont voués aux hôpitaux généraux, ces "atrocités prisons de l'ancien régime", selon l'ordonnance de juillet 1682. 1682 qui marque le temps fort de la répression.

Ainsi dès l'Ancien Régime, la monarchie a voulu une législation spécifique visant la dilocation du groupe. Il s'agit de réduire la cohorte migrante des "vagabonds et sans aveu" et les Bohémiens sont considérés comme des "gens sans aveu" d'une espèce particulièrement pernicieuse. En France, sous le Consulat, on interne les Tsiganes. On songe même à les déporter en Louisiane : le premier Consul, Napoléon Bonaparte a signé le décret en 1803. L'application de cette mesure ne fut reportée que grâce à la reprise de la guerre avec l'Angleterre. Alors, sans la moindre hésitation, les hommes valides furent destinés à des travaux publics.

Le Portugal, pour se débarrasser d'un certain nombre de Tsiganes, les expédia au Brésil. Au XVIII^{ème} siècle, les Pays Bas organisaient des barattes à Tsiganes. Cinquante ans plus tard, il n'en reste pas un seul.

En 1845 à Bucarest sont vendues deux cents familles Tsiganes : "On ne obtint pas moins de cinq familles à la fois. Le prix de chaque individu est inférieur d'un ducat au prix habituel. Toutes les facilités sont accordées pour le paiement", précisions imprimées sur l'affiche de la vente.

Aujourd'hui, on a malheureusement oublié que l'esclavage a existé jusqu'au XIX^{ème} siècle. C'est seulement à partir de 1855-1856 et finalement en 1864 que l'esclavage des Roms a été aboli en Moldavie. Pendant des siècles, l'esclavage a également existé dans les autres régions des Balkans.

Les plus anciens documents faisant état du commerce d'esclaves roms datent du XX^{ème} siècle. Les esclaves roms étaient répartis en "gigani de casaci", esclaves pour les travaux domestiques et "gigani de ggor", esclaves pour les travaux des champs. Les Roms du premier groupe étaient les esclaves soit de la Couronne, soit de l'Eglise (selon monastères). Les propriétaires avaient la faculté de vendre leurs esclaves, de les donner, de les léguer ou de les échanger.

Comme ils étaient esclaves, ils ne pouvaient choisir ni leur lieu de vie ni leur travail ; les mariages étaient arrangés par les propriétaires, ou bien le consentement de ces derniers était nécessaire.

La libération des Roms de l'esclavage en 1894 leur a certes apporté, du moins formellement, la liberté juridique, mais elle les a cependant conduits pour la plupart, à dépendre économiquement de leurs anciens propriétaires.

La persécution des Roms et des Sinti a atteint son paroxysme pendant la période du national socialisme. En 1938 les autorités allemandes ordonnent leur internement : "... pour des raisons de santé publique et en particulier parce que les Tsiganes ont une hérédité notoirement chargée, ce qui est des criminels involontaires qui constituent des parasites au sein de notre peuple et qu'ils ne sauraient qu'y produire des dommages immenses, mettant en grand péril la pureté du sang (...)".

Au cours de la seconde guerre mondiale entre 200 000 et 400 000 Tsiganes périrent sous le régime nazi dans l'Europe occupée. D'après Henriette ASSECO, Historienne, auteure d'une thèse sur "l'Histoire des Tsiganes" et François DE VAUX de FOLETIER "Mille ans d'histoire des Tsiganes" Foyard.

Les roulettes - campement de bohémiens aux environs d'Arles, 1888 - Vincent Van Gogh - Musée d'Orsay - Paris.



Source DROIT ET LIBERTÉ



Les Grecs possédaient en plus de trirèmes, de formidablement bateaux de guerre à trois bancs de rames, des navires parfaitement adaptés à la navigation hauturière : vaisseaux ramés, ou galères à un seul rang de rames, tous fortement voilés, mais ne pouvant naviguer qu'aux allures portantes, c'est-à-dire par vents venant de l'avrière.

Ulysse et les sirènes (détail) Musée National du Bardo, Tunisie. Photo N. HADDAD

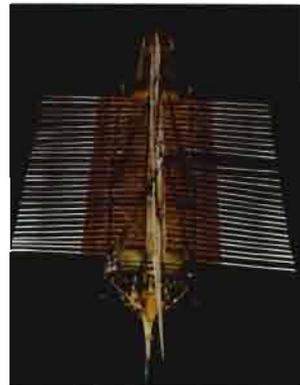


La prison des esclaves chrétiens à Alger, gravure anonyme du 18^{ème} siècle. Sources UNESCO

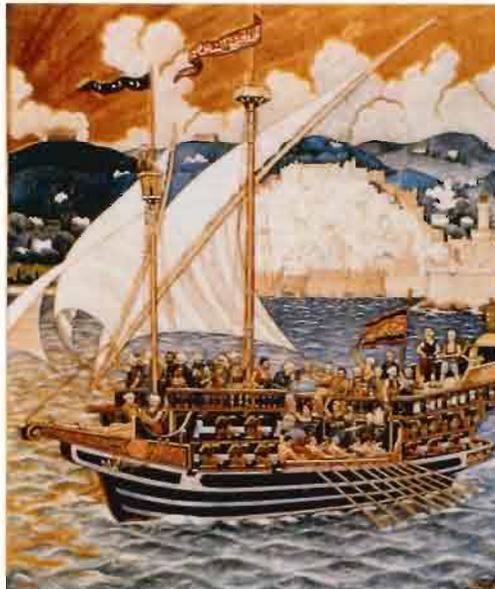
Le développement des flottes dans la Méditerranée exigeait l'emploi de rameurs, capables de polir par leur nombre, l'irrégularité des vents.

L'esclavage a continué d'être pratiqué d'une manière quasi ininterrompue. Les Barbares recrutés des captifs pour armer leurs galères. Lorsque pour combattre les flottes indisciplinées, celle de la Chrétienté se seront liguées, elles devront à leur tour se décider à écarter les flottes de la Méditerranée terrorisées et à pratiquer les rôles d'esclaves sur les rivages orientaux, pour armer les galères d'Autriche, d'Espagne, de Venise et de Malte. Le système ditomique méditerranéen allait donner à l'économie maritime de cette partie du monde occidental une physionomie particulière. Les sphères d'influence appartenaient aux deux religions, la chrétienne et le musulmane, se trouvaient constamment à court d'hommes.

Plus que les condamnés, les esclaves pouvaient fournir la main d'œuvre voulue. Les pays chrétiens s'adressaient aux marchés de Gênes, Livourne et surtout à Malte, où le Grand Maître de l'Ordre avait organisé sur une vaste échelle ces sortes de transactions. La bataille de Lépante (1571) entraîna la mort de plus de trente mille rameurs enchaînés...



La Douphine - galère royale de Louis XIV. "Il n'y a point de puissance qui marque mieux la grandeur d'un prince que celle des galères" écrivait Colbert en 1665.



D'après J. Godechot, Histoire de Malte, col. "que soit le f N° 509".
".... Le quarante huitième Grand Maître de l'Ordre de Malte, Jean Parisot de la Valette, faisait la vie dure aux Turcs, au XVIII^{ème} siècle. Il avait été, au cours de ses premières expéditions, capturé par le Rais Abderrahman Kanitsabiy. Celui-ci le réserva pour sa propre chaudière. C'est alors qu'il rencontra le grand corsaire Torgani Raïs, que nous nommons Drogui. Le fortune de guerre voulait qu'en 1540, la Valette retrouvât Drogui. Mais c'est celui-ci qui était à son tour courbé sous le fouet des argousins des galères chrétiennes. Trois ans plus tard, Kalfeddine Barberousse racheta Drogui 3000 écus d'or à André Doris. Et lorsqu'en 1554, La Valette fut élu général des galères de la religion, il revêtit d'un des avirons d'une sentinelle de Malte, le Rais Abderrahman, dont il avait été l'esclave..."

Galère barbaresque de la flotte algérienne à l'époque de la Régence.

Kalfeddine, surnommé Barberousse fondateur de la Régence d'Alger et grand amiral de la flotte turque.



LA COMPLAINTÉ DU GALE-

Quand j'entris en galère,
Trouvais un argousin
Tout rempé de colères,
Plus traître que Cain,
Un rasoir dans sa main
Pour raser mes cheveux,
Je ne fais que languir,
De vivre je ne puis.
Quand ce méchant parde
La tête m'est rasée,
Je n'étais plus en vie,
Mais j'étais tout pâmé.
Ensigne m'y dir-il :
"Vite, dispartille-toy
Prends les habits du Roy

Car les liens sont à mois."
Les habits qu'on me donne
De grosse toile estont,
Une chemise rouge
Aussi pas le bonnet,
Une capote à mes pieds
Pour pleurer mes péchés,
L'enduire outant de miel
Que les pauvres damnés.
L'on m'apprend à écrire
D'une étrange façon ;
La plume qu'on m'y donne
A l'encre pèse de long,
L'encre ne manque point,
Car l'encre, c'est la mer,
La plume c'est la rame

Qui m'apprend à voguer,
Messieurs de la Justice
Où m'avez-vous réduit ;
Dedans une galère,
Bien loin de mes amis,
Lé et garnillé
Comme un cruel lion,
Battu et tourmenté
A grands coups de bâton.
Qui a fait chaussonnelle ?
C'est Pierre de Blay,
Qui est né dans la ville
De Cahors en Quercy,
Lequel est occisé,
De sur un eschafot,
Et sur un eschafot, Et se dit innocent.

Les galères et la piraterie en Méditerranée, les Tsiganes en Europe

Bibliographie sommaire

L'Histoire des Tsiganes, Henriette Assco
Mille ans d'histoire des Tsiganes, François de Vaux de Foletier (Foyard)
Gloire et misère des galères, André Szysberg, René Bazet (Déc. Gallimard)
Rédaction de ce panneau : Norbert HADDAD

DE LA TRAITE DES NOIRS A L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE - L'ESCLAVAGE TRANSSAHARIEN

Un des problèmes clés de l'histoire des droits de l'homme ; celui de l'esclavage. Il y a deux cents ans, le 4 février 1794 (16 pluviôse An II), la Convention Nationale "déclare abolir l'esclavage des nègres dans toutes les colonies ; en conséquence elle décrète que tous les hommes sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens français et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution". En effet, un commerce scandaleux était pratiqué. Des hommes et des femmes étaient achetés ou capturés de force, puis revendus. Cela depuis le XVIème siècle : En 1444, 235 esclaves noirs sont vendus à Lisbonne.

Au XVIIIème siècle, les plus puissants pays d'Europe, la Hollande, l'Angleterre et la France pratiquaient le commerce des esclaves. "Il n'y a rien qui contribue davantage au développement des colonies et de la culture de leurs terres que le travail laborieux des nègres" (Edict de Louis XIV, 26 août 1670).

En Afrique, du Sénégal, la traite s'étend progressivement jusqu'au Cap de Bonne Espérance. Le capitaine du bateau offrait de la laine, du tabac, de l'eau de vie, de la quincaillerie, de la verrerie, aux chefs de tribus.

Avant d'embarquer la "marchandise", le chirurgien du navire examinait chaque esclave qui devait être robuste et sain. L'expression française de la traite des noirs est le trafic du "bois d'ébène ou du "black ivory",ivoire noir, selon l'expression anglaise.

La seconde grande étape du voyage commençait alors... Les esclaves étaient marqués au fer rouge sur la poitrine ou sur le dos. Ils étaient entassés dans les cales du bateau et enchaînés les uns aux autres. Le plafond était si bas qu'ils devaient rester assis ou couchés. Deux fois par jour, les esclaves recevaient une soupe légère avec du riz et des légumes.

La traversée, synonyme d'enfer pour les captifs, conduisait certains à se jeter à la mer en pensant qu'ils regagneraient la côte ; d'autres se révoltaient. Ces tentatives se soldaient toujours par de barbares châtiements.

Après plusieurs mois de navigation, le bateau négrier accostait en Amérique ou aux Antilles. Les esclaves étaient vendus à de riches planteurs de coton, de canne à sucre. Les femmes devenaient les domestiques des planteurs.

Pour utiliser de façon rationnelle cette main d'œuvre, le Code Noir fut adopté en 1685. Plus précisément, il s'agissait de l'Edict du Roi concernant "la discipline de l'Eglise et de l'Etat et la qualité des nègres esclaves aux îles de l'Amérique".

Pendant ce temps, le navire négrier reportait vers l'Europe les cales pleines de sucre, de café, de coton, de cacao, achetés avec la recette de la vente des esclaves. Ce commerce entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, appelé commerce triangulaire dura jusqu'au XIXème siècle.

Parmi les messages que la Révolution Française a légués au monde, la condamnation de l'esclavage et sa suppression votées par la Convention Nationale en l'An II (même si celle-ci est intervenue quatre ans après la Déclaration des Droits de l'Homme... et près de 50 ans avant l'abolition définitive en 1848), ont laissé des traces indélébiles.

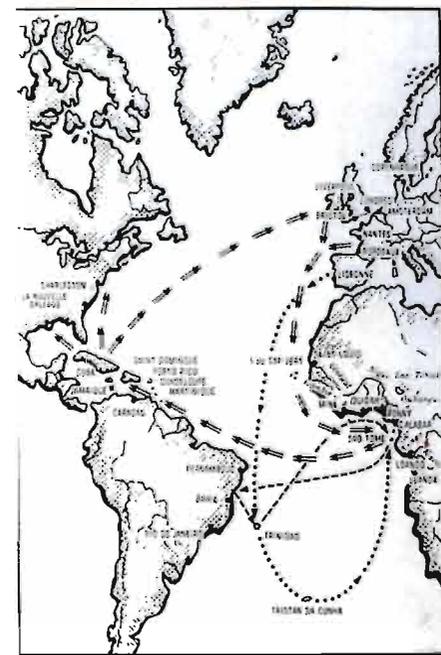
Il est clair que le droit révolutionnaire, ce qu'on appelle depuis les Droits de l'Homme, a apporté un bouleversement fondamental concernant la situation de l'individu. L'esclave était, sur le plan juridique, une chose soumise au droit de propriété de son maître. Une chose, car l'esclave n'était pas considéré comme un être humain, comme un individu ou sens du droit.

Ce qu'apportera la révolution, notamment l'idéologie des Droits de l'Homme, c'est que désormais, quelle que soit la situation des individus, tous auront le même statut juridique : libres et égaux en droits.

Il s'agit d'une cassure complète par rapport au "droit" de l'esclavage. La révolution a ainsi opérée une rupture très nette en ce qui concerne l'autodétermination de l'individu; Jean-Paul SARTRE avait qualifié la mémoire de l'esclavage "d'énorme couchant".

Nous ne nous en félicitons pas en oubliant, mais en assumant ce qui a été et en éduquant pour contribuer à cette œuvre de mémoire. Mirville MANER - Norbert HADDAD

Texte paru dans la brochure de la Semaine Nationale d'Education contre le racisme (1994).



Ile de Gorée - Sénégal - Détail de la maison des esclaves - UNESCO/Dominique ROGER



Ile de Gorée Sénégal - Habitations et rues anciennes - UNESCO/Dominique ROGER



Le 22 Octobre 1789, une délégation d'hommes de couleur s'adresse à l'Assemblée pour demander l'égalité des droits civiques.

LA PENSEE DES MILLIONS DE MES FRERES
"Chaque matin, au réveil, j'ai le goût de mourir... Mais après quelques mouvements d'exercices physiques, j'ouvre les fenêtres de ma chambre. Elles donnent sur la mer, et au loin, j'aperçois l'île de Gorée... La pensée des millions de mes frères noirs embarqués, là, pour des destinations de malheur et de mort, me commande de ne pas désespérer. Leur histoire stimule mes journées..." Léopold Sédar SENGHOR



Le 4 Février 1794 (16 pluviôse, an II) la convention abolit l'esclavage dans les colonies.

L'HOMME DEGRADE
"Avilir les hommes, c'est l'infaillible moyen de les rendre vils. L'esclavage dégrade à la fois les maîtres et les esclaves, il endurec les cœurs, éteint la morale et prépare à toutes les catastrophes..." Abbé Grégoire, De la traite de l'esclavage (1815).



Arrivée des Européens en Afrique - Photo : R. Viollet

ROUSSEAU CRITIQUE LE DROIT DE PROPRIÉTÉ, 24 AVRIL 1793, À LA CONVENTION :
"Faisons donc de bonne foi les principes du droit de propriété ; il le faut d'autant plus qu'il n'en est point que les préjugés et les vices des hommes aient cherché à envelopper de nuages plus épais. Demandez à ce marchand de chair humaine ce que c'est que la propriété ; il vous dira, en vous montrant cette longue bûche, qu'il appelle un navire, où il a encaissé et ferré des hommes qui paraissent vivants : voilà ma propriété, je les ai achetés tant par tête ... Aux yeux de tous ces gens-là, la propriété ne porte sur aucun principe de morale. En détruisant la liberté, le premier des biens de l'homme, le plus sacré des droits qu'il tient de la nature, vous avez dit avec raison qu'elle avait pour bannes les droits d'autrui ; pourquoi n'avez-vous pas appliqué ce principe à la propriété, qui est une institution sociale ?"
O, œuvres complètes, t. 9, Paris : PUF, 1958.

INDIVISIBLE LIBERTÉ
"La violence commise envers le membre le plus infime de l'espèce humaine affecte l'humanité entière ; chacun doit s'intéresser à l'innocent opprimé, sous peine d'être victime à son tour, quand viendra un plus fort que lui pour l'asservir. La liberté d'un homme est une parcelle de la liberté universelle, vous ne pouvez toucher à l'un sans compromettre l'autre tout à la fois".
V.SCHOELCHER (B.N. Paris)
V.SCHOELCHER



La capture de Toussaint-Louverture en 1802 par le Général Leclerc - Gravure BN - Photo : R. Viollet

RESISTANCE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE
"On avait peine à s'imaginer ce qu'il se fit pour les nègres des Antilles les terribles épreuves qui se firent de 1763 à la moitié du XIXème siècle, et depuis quelque temps, l'histoire ne s'est chargée de fournir quelques bases de comparaison. Que l'on se représente Andalousie et Docteur, Roumèdès et Moulouanes, mais le tout à l'échelle immense : celle des siècles, celle de continents - l'Amérique transformée en "univers concentrationnaire", la terre royale imposée à toute une race, les pénalités données occasionnellement aux lapses et à la rébellion, une plénière légifération à l'Amérique, des tas de cadavres à charbon brûlés dans le climat ou dans la forêt et les petits bourgeois d'Espagne, d'Angleterre, de France, de Hollande, les centes Hébraïques du système, envenimé de tout côté le héros moque, le capital orléanais qui fera d'eux des chefs d'industrie, qu'on imagine tout cela et tous les crachats de l'histoire et toutes les humiliations et tous les malheurs et qu'on les considère et qu'on les méprise et on comprend que l'Allemagne n'ait fait qu'appliquer en paix à l'Europe ce que l'Europe occidentale a appliqué pendant des siècles aux races qui furent l'Inde et les colonies de sa boue et sa saignée. L'indivisible est que le nègre est noir ; beaucoup moururent, les autres traînent."
L'1. Le fait est qu'il ne subsisterait jamais dans la déclaration complète, qu'il ne perdrait jamais espoir, qu'il n'abandonnerait jamais leur dignité et que, jour après jour, pendant deux siècles, ils complétaient, réajustés, approuvés, domptés jamais...
Ainsi CESAIRE introduction à "Esclavage et abolition" PUF, 1948

DE LA TRAITE DES NOIRS A L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE - L'ESCLAVAGE TRANSSAHARIEN
Bibliographie sommaire
Précis d'histoire moderne, André Corvolier (PUF)
Esclaves et négriers, J. Meyer (Découvertes Gallimard)
La Documentation photographique, La révolution française, (Documentation Française)
La Documentation photographique, La révolution des droits de l'homme et du citoyen.
Réalisation de ce ouvrage : Mirville MANER Norbert HADDAD.

DE LA TRAITE DES NOIRS A L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE - L'ESCLAVAGE TRANSSAHARIEN



Le Code Noir (Bureau du Patrimoine du Conseil Général de la Martinique)

L'ordonnance de mars 1685, ou Code Noir s'appliquait aussi bien aux Noirs, qu'aux Juifs et aux Protestants. Le Code Noir a pour objet de sauver l'âme des esclaves qui doivent être "baptisés et instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine". (art.2). Il interdit "tout service public d'autre religion" (art.3) et chasse "hors de nos îles tous les Juifs qui y ont établi leur résidence" (art.1).

Le Code Noir veut surtout prévenir toute révolte, éviter tout soulèvement, toute fuite des esclaves. Il organise la soumission des esclaves en instituant comme principe la terreur.

"Article 16. Défendons pareillement aux esclaves appartenant à différents maîtres de s'attrouper soit le jour soit la nuit, sous prétexte de noces, ou autrement, soit chez un de leurs maîtres ou ailleurs, et encore moins dans les grands chemins ou lieux écartés, à peine de punition corporelle, qui ne pourra être moindre que de fust et de la fleur de lys, et en cas de fréquentes récidives et autres circonstances aggravantes, pourront être punis de mort; ce que nous laissons à l'arbitrage des juges. Espignons à tous nos sujets de courir sur aux contrevenants, de les arrêter et conduire en prison...".

"Article 33. L'esclave qui aura frappé son maître, ou la femme de son maître, ou leurs enfants, avec effusion de sang ou au visage, sera puni de mort".

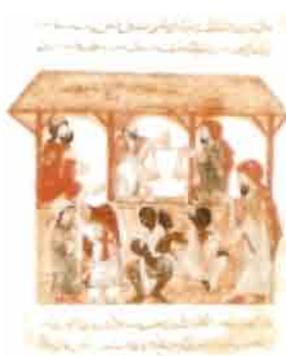
"Article 34. Et quant aux esclaves et volés de fait qui seront commis par les esclaves contre les personnes libres, voulons qu'ils soient sévèrement punis, même de mort s'il y échet".

"Article 38. L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées, et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule, et s'il récidive un autre mois (...) aura le jarret coupé et sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule, et la troisième fois, il sera puni de mort".

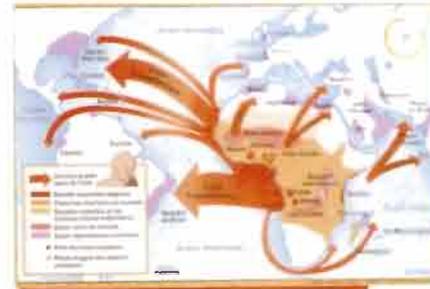
Le Code Noir définit également les conditions de vente de saisie et d'affranchissement des esclaves.

Des millions d'hommes déportés, chaînes aux pieds, des villages incendiés, des peuples divisés, des hommes dépouillés de leur terre et de leur identité... La traite des esclaves transsaharienne et outre-Atlantique d'abord, la colonisation ensuite.

L'esclavage en Afrique est aussi vieux que la civilisation. Les monuments de l'Égypte pharaonique ont été en partie construits par des populations noires venues de Nubie. Lorsque les Européens ont pénétré à l'intérieur du continent africain, à partir de 1795, ils y ont trouvé une économie où l'esclavage représentait une forme normale d'organisation du travail. Près de 40% de la population pouvait être en servitude. A partir du Moyen-Âge, les Musulmans ont mis en place toute une structure pour la traite avec ses marchés fixes (Tombouctou), ses oasis de repos et ses ventes à la criée. La traite transsaharienne suivait deux grandes routes : la plus importante partait de la boucle du Niger et se ramifiait pour fournir le Maroc (Fès), le Sud de l'Espagne et la Sicile ; l'autre, venue du royaume de Kairouan (Nigéria actuel) traversait la Libye et Damour. Plus à l'Est, un itinéraire Sud-Nord plus ancien partait d'Éthiopie et de Nubie remontait le Nil jusqu'au Caire avec un embranchement traversant Aden pour arriver jusqu'à Bassorah. Enfin les caravanes quittaient la côte orientale de l'Afrique pour atteindre le Golfe Persique. Les noirs marchaient nus, nésés deux par deux au moyen de bâtons, portés à chaque extrémité un collier tressé en cuir qui leur enserrait la cou. En cas de maladie ou bien de pénurie d'eau, ils étaient abandonnés.



Le marché aux esclaves de Zabid, au Yémen. Illustration des Maganani, milieu du XIXe siècle - Sources UNESCO



Carte "Les routes de l'esclavage".

Le Jazz est né de la transplantation forcée des Africains en Amérique. Lorsque les esclaves travaillaient dans les champs de canne à sucre, dont les hautes tiges les empêchaient de voir leurs compagnons ; c'était pour garder contact entre eux, autant que pour rythmer leur effort, qu'ils lançaient un chant de travail comme "Go down Old Hannah", demandant au soleil de se coucher et de ne plus se lever... pour que cesse le travail. Des missionnaires blancs évangélistes les esclaves en leur apprenant des cantiques d'origine européenne. En interprétant ces cantiques à leur manière, en leur imprimant leur accent, leurs intentions et leurs rythmes si particuliers, les esclaves africains créèrent, à partir des mélodies blanches, une forme typiquement noire de musique religieuse, le "Negro spiritual".

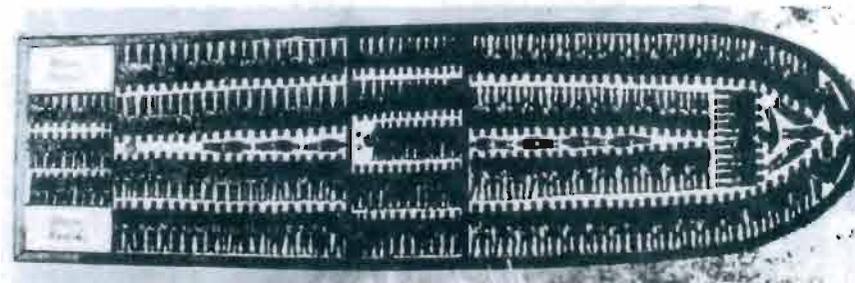
Après les chants de travail et les chants religieux apparaît une troisième forme, d'où naîtra directement le jazz : le blues.



Louis Armstrong, 1966. Photo : P. Hakmar.



En 1870, sur la côte est de l'Afrique, à Khartoum, le commerce des esclaves fait le bonheur des marchands du Golfe Persique.



LE PLUS BEL ESPOIR
 "En accordant la liberté à l'homme asservi, nous garantissons la liberté de l'homme libre - geste doublement honorable de don et de protection. Nous garderons noblement, ou nous perdrons lâchement, le dernier, le plus bel espoir qui soit au monde".
 Abraham LINCOLN (1862).

Religions à la fois universelles et nationales, le Judaïsme et le Christianisme, par bien des aspects de leurs doctrines, proclament l'égalité foncière de tous les hommes. Néanmoins, certains textes peuvent prêter à confusion. Ainsi, le thème de la malediction de Cham servit par la suite de support au racisme anti-noir.

Il n'est donc pas étonnant que le trafic des esclaves n'ait pas suscité plus d'indignation de la part de l'Église. Ce qui semblait abominable envers les Blancs, paraissait moralement acceptable à l'égard des Noirs qui, à cause de leurs coutumes et de leur religion, étaient considérés comme des êtres inférieurs.

Alexis de Tocqueville mit le doigt sur la plaie raciale. "Le Christianisme avait dénué la servitude ; les Chrétiens du XVIIe siècle l'ont rétablie ; ils ne l'ont jamais admise cependant que comme une exception dans leur système social et ils ont prié le ciel de la restreindre à une seule des races humaines. Ils ont ainsi fait à l'humanité une blessure moins large mais infiniment plus difficile à guérir... Il y a un privilège naturel qui porte l'homme à mépriser celui qui a été son inférieur, longtemps encore après qu'il est devenu son égal ; à l'ingratitude réelle que produit la fortune ou la loi, succède toujours une ingratitude imaginaire dans les mœurs".



Nègres - Peter Paul Rubens - Musée royal des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles.

Condorcet, cependant, élaborait un projet social en vertu duquel on n'oserait "plus partager les hommes en deux races différentes, dont l'une est destinée à gouverner, l'autre à obéir ; l'une à mentir, l'autre à être trompée".

"Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain".

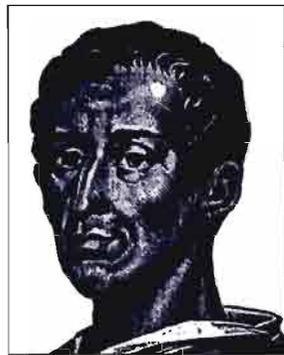
Enfin l'"Encyclopédie" affirmait que "c'est aller contre le droit des gens et contre la nature, que de croire que la religion chrétienne donne à ceux qui la professent un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagation. Ce fut pourtant cette manière de penser qui encouragea les destructeurs de l'Amérique dans leurs crimes ; et ce n'est pas la seule fois qu'on se soit servi de la religion contre ses propres maximes, qui nous apprennent que la qualité de prochain s'étend à tout l'univers".

Article "Esclavage".

Bernardin de Saint-Pierre a rapporté de son voyage à l'île-de-France des pages inoubliables sur le génocide perpétré par le moyen de l'importation esclavagiste : "Ces belles couleurs de rose et de feu dont s'habillaient nos dames, le coton dont elles ouraient leurs jupes, le sucre, le café, le chocolat de leur déjeuner, le rouge dont elles reluisent leur blancneur, la main des malheureux Noirs a préparé tout cela pour elles. Femmes sensibles, vous pleurez aux tragédies, et ce qui sert à vos plaisirs est mouillé des pleurs et teint du sang des hommes".

DE LA TRAITE DES NOIRS A L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE - L'ESCLAVAGE TRANSSAHARIEN
 Bibliographie sommaire
 Prélude d'histoire moderne. André CARVIER (PUF)
 Esclavages et négriers. J. MEYER (Découvertes Gallimard)
 La Documentation photographique. La révolution française. (Documentation Française)
 La Documentation photographique. La révolution des droits de l'homme et du citoyen.
 Rédaction de ce panneau : HANNE MANER NORBERT HADDAD.

Un passage fameux de l'Esprit des lois fait contraste avec la pensée iconoclaste : "DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES."
 "Si j'osais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais : Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres. Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écarlaté, qu'il est impossible de les plaindre. On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir. On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étoit d'une si grande conséquence, qu'ils faisoient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains. Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez des nations policées, est d'une si grande conséquence. Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car, si elle étoit telle qu'ils le disent, ne seroit-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ?"



Montesquieu, (sources un billet de banque de 200 F).

Montesquieu, (sources un billet de banque de 200 F).

DE LA GUERRE DE SECESSION AU DEMANTELEMENT DE LA DISCRIMINATION AUX ETATS-UNIS

A. A. AYER,
Negro Broker, and
AUCTIONEER.
GIRARD ST. ALA.

Vendeur de Nègres et
Commissaire Priseur
(Alabama) 1819

Vente à crédit d'un assortiment
de 41 esclaves comprenant des
mécaniciens, des labourers
etc... pour l'établissement d'un
co-partenariat de constructeurs
de chemins de fer.

WANTED BARK OF A COLORED MAN OR A
SLAVER!
REWARD \$1000



Affiches annonçant les
ventes et les transactions
d'esclaves (1819)

ILLUSTRATION
ARTIST AND ENGRAVER DEPOT
NEW-YORK

Nous n'achetons ni ne vendons
jamais les Nègres pour
notre compte

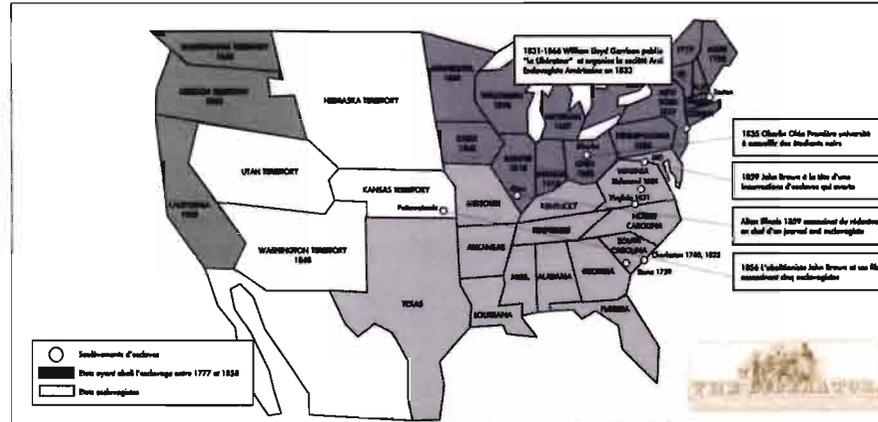
Un très bon lot d'esclave

Affiche datant du 10 mai 1855,
100\$ de récompense pour la
capture d'un esclave en fuite

**\$100
REWARD.**
For the capture of a FUGITIVE
SLAVE, or a person who has
been guilty of the crime of
KIDNAPING, or of harboring
any such person.



«Ma propre grand
mère me racontait
qu'à l'âge de douze
ans elle possédait
encore deux esclaves,
deux petites filles
qui étaient sa propriété
personnelle»
William Styron,
entretien publié par
le quotidien Liberation
le 18-11-1994



Le 8 Février 1861, les Etats du Sud, esclavagistes, font "sécession". L'esclavage n'est pas la cause première de cette guerre civile qui va durer quatre ans. Officiellement, il s'agit pour le Nord industriel de restaurer l'autorité fédérale sur les Etats confédérés dont l'économie repose sur quelques grandes monocultures qui justifient le système esclavagiste aux yeux des planteurs. Pourtant, les Noirs comprennent immédiatement que cette guerre entre Blancs les concerne directement. Il leur faudra attendre 1862 pour que l'état-major nordiste accepte de les enrôler dans des régiments exclusivement noirs mais commandés par des officiers blancs.



21-22 août 1831 à la tête d'une troupe d'esclaves, Nat Turner massacre une soixantaine de Blancs. Capturé en octobre, il est pendu à Southampton en Virginie le 11 novembre 1831. La capture de Nat Turner à l'issue de sa rébellion.



Denmark Vesey avait pu racheter sa liberté. En 1822, il organise une vaste conspiration qui prévoit l'attaque de la ville de Charleston en Caroline du Sud par le soulèvement de 9000 esclaves. Trois par un informateur noir, 131 esclaves sont arrêtés et torturés. 37 sont pendus. Denmark Vesey est exécuté le 6 juillet 1822, publiquement.

C'est que le Nord, anti-esclavagiste certes, vit sous le régime de la ségrégation. Dans les Etats du Nord, la guerre exacerbe la haine raciale. Des ouvriers blancs craignent l'arrivée d'une main d'œuvre noire bon marché fomentent des pogroms dans les quartiers noirs. A Brooklyn, à Détroit en mars 1863, une cinquantaine de Noirs sont assassinés. C'est à New York que la violence raciale est la plus meurtrière ; en juillet 1863, plus de 1000 Noirs y sont massacrés par une foule haineuse. La guerre s'achève le 9 avril 1865 par la reddition des confédérés. En décembre, l'esclavage est supprimé sur tout le territoire de la République.



L'un parmi les centaines de milliers d'esclave qui combattent pour leur liberté durant la guerre de sécession

On estime qu'entre 1830 et 1860, de 40 000 à 100 000 esclaves ont emprunté cette route conduisant au Canada ou dans les Etats les moins ségrégationnistes de l'Union. En théorie, dès que les fugitifs avaient passé la ligne Mason-Dixon (Sud de la Pennsylvanie) ils étaient hors de danger. Cependant, en 1850, une loi fédérale a autorisé les propriétaires sudistes à pourchasser les esclaves évadés. Tous ceux qui prétaient main-forte à un fugitif risquaient amende et prison. Le réseau de fuite devait donc prendre en charge les fuyards même dans les Etats non esclavagistes dans des conditions d'insécurité extrêmes.

Frederick Douglass Mémoires d'un esclave américain



"Je suis né à Tuckahoe, près de Hillsborough, et à douze miles environ d'Easton, dans le comté de Talbot, Maryland". C'est ainsi que débute l'autobiographie de Frédéric Douglass né esclave. En 1838, il réussit à s'enfuir et arrive en Nouvelle-Angleterre. Il rejoint le mouvement abolitionniste et en devient avec Martin Delany un des principaux animateurs noirs. Tous deux sont les pionniers du nationalisme noir ; Douglass appelle ses frères à affirmer leur identité en tant que Noirs et Delany revendique leur origine africaine comme partie intégrante de cette identité.

Frédéric Douglass est un intellectuel combattant. Il enseigne à ses frères que les Noirs doivent être à la tête du mouvement d'émancipation. Au cours d'une assemblée d'activistes noirs il explique : "C'est essentiellement notre bataille ; personne d'autre ne peut la mener pour nous... Nos rapports avec le mouvement anti-esclavagiste doivent changer. Au lieu de dépendre de lui, nous devons le diriger !"

Il pense également que les esclaves émancipés ne seront pas vraiment libres s'ils oppriment eux-mêmes d'autres humains : leurs femmes. Il luttera aux côtés de Sojourner Truth, esclave libérée, pour l'émancipation des femmes noires. En 1848, il est le seul homme à participer activement à la première convention pour l'égalité des droits des femmes à Seneca Falls. Frédéric Douglass est mort le 25/04/1895.

De la guerre de sécession au démantèlement de la discrimination aux Etats-Unis.

Bibliographie sommaire

Esclaves et planteurs, Michel Fabre (Gallimard)
Paroles d'esclaves, James Mallon (Point Virgule)
Mémoires d'un esclave américain, Frederick Douglass (F. Maspero)

Réalisation de ce panneau : Marie-Agnès COMBESQUE

DE LA GUERRE DE SECESSION AU DEMENTELEMMENT DE LA DISCRIMINATION AUX ETATS UNIS

Entre 1865 et 1877, le Sud est occupé par les armées nordistes. C'est l'époque de la Reconstruction. Quelques milliers d'anciens esclaves accèdent à la propriété. Cependant, vers 1875, dans la plupart des comtés du Sud, 10 % de fermiers blancs contrôlent entre 50 et 75 % des terres. La majorité des Noirs travaillent toujours sur les plantations sur lesquelles ils étaient esclaves quelques années auparavant. Ils sont métrés, rémunérés à des salaires très bas. Sans redistribution économique du pouvoir, comment obtenir l'égalité raciale à l'échelle politique et sociale ? Le gouvernement du président Andrew Jackson, un sudiste, ne répond pas à cette question.

Malgré tout, les Noirs enregistrent quelques progrès. 46 hôpitaux sont créés pour eux dans le Sud. Des universités voient le jour : Howard à Washington DC, Fisk, Atlanta. Entre 1865 et 1869, les écoles noires ouvrent 257 écoles pour le seule Caroline du Nord. Surtout, les Noirs obtiennent la garantie de leurs droits civiques grâce à l'adoption du quatorzième amendement ; le quinzième accorde le droit de vote aux adultes noirs de sexe masculin. L'hostilité des Sudistes ne décourage pas durant ces années d'avancées relatives. Des émeutes raciales éclatent dans le Mississippi en 1871 puis en Géorgie et en Caroline du Sud en 1872. Ku-Klux-Klan, Chevaliers du Cornet Blanc, et autres groupes de vigilants organisent des campagnes d'intimidation menées auprès des électeurs et des candidats Noirs aux élections. Avec le départ des troupes fédérales en 1877, la Reconstruction s'achève dans un climat de peur pour chaque citoyen noir du Sud. Très vite, les conditions de vie et de travail des Noirs se détériorent. Le gouvernement fédéral abandonne toute idée de création, dit terme, d'une démocratie bi-raciale.

Au contraire, la Cour Suprême des Etats-Unis, dans un arrêt prononcé en 1883, met au point la doctrine du "Séparé mais égal". Et dans une décision de 1896, elle justifie la notion d'apartheid intérieur. C'est le début du règne de Jim Crow, nom donné aux lois ségrégationnistes, qui sanctionne la surexploitation du travail des Noirs, leur sujétion sociale, politique culturelle via la coercition et la violence.



En Afrique, la traite s'est perpétuée jusqu'au début du XXème siècle. Cette caravane de captifs a été dessinée en 1885. Gabrielle Maudet / C.E.D.H.L.

Tout au long du vingtième siècle, des leaders politiques noirs ont lutté pour l'égalité, contre la ségrégation, pour rendre aux Noirs leur fierté. Marcus Garvey, W.E.B. Dubois sont les ancêtres de Malcolm X et Martin Luther King qui représentent chacune une facette de l'Amérique noire : intégrationniste pour King ; nationaliste et révolutionnaire pour Malcolm X.

Leader du mouvement des droits civiques qui démarre à la fin des années cinquante, Martin Luther King, fils de pasteur et pasteur lui-même est un enfant de la bourgeoisie noire. Son organisation, le SCLC (Southern Christian Leadership Conference) entame des mouvements de protestation non violents : sit-in, désobéissances civiles, manifestations pacifiques dans toutes les grandes villes du pays dont la plus importante a lieu à Washington le 28 août 1963. 250 000 personnes dont un tiers de Blancs marchent main dans la main. Ce même jour, King prononce son discours le plus célèbre : "I have a dream that one day..." Je fais un rêve qu'un jour cette nation se dressera et réalisera le sens véritable de sa croyance ; nous tenons ces vérités pour évidentes que tous les hommes ont été créés égaux... Le 2 juillet 1964, le président Johnson signe la loi sur l'égalité des droits.



Marche sur Washington

Longue robe blanche, cagoule en pointe, le déguisement est sinistre ; c'est celui des hommes du Klan. Créé en mai 1866 par un groupe d'officiers confédérés, le Klan première manière s'illustre par ses démonstrations haineuses à l'encontre des Noirs nouvellement affranchis. Entre 1866 et 1875, ses membres vont assassiner 3 500 Noirs dans le Sud. A la fin de la Reconstruction, son assistance n'a plus lieu d'être puisque la ségrégation accable les Noirs de toute citoyenneté et le droit de vote avec la fameuse dose du "grand-père" : Ne peuvent désormais voter que ceux dont le père et le grand-père votaient en 1861. Est le Noir.

En 1915, le Klan renait dans la région d'Atlanta. Son fondateur, William J. Simmons, colonel de son état, adopte un slogan qui va être repris, à son apogée, en 1925, par... cinq millions de membres : "Américain, Blanc, Protestant". Traditionnellement raciste, le Sud fournit son bataillon de Klansmen. Mais c'est surtout dans le Middle West (Oklahoma, Kansas, Nebraska) que le Klan recrute. Ce sont toujours les mêmes démonstrations de haines : incendies dans les campagnes, gigantesques crois en feu, défilés dans les villes, lynchages d'enfants, de femmes et d'hommes noirs.

Entre 1925 et 1928, des histoires de gros sous et des batailles pour le pouvoir affaiblissent considérablement le deuxième Klan.

La crise de 1929 paracheève sa débâcle. En 1944, le Klan renait sous l'appellation Association des Klans de Géorgie. C'est que les Noirs commencent véritablement à revendiquer leurs droits. En 1954, la cour suprême interdit la ségrégation dans les écoles publiques. En 1955, Rosa Parks assise dans un bus de Montgomery, Alabama, refuse de céder son siège à un Blanc alors que la "tradition" l'exige. C'est le début de la lutte pour les droits civiques.



Deux membres du Ku-Klux-Klan portent la croix de feu, insigne de l'ordre, et le drapeau américain. (Photo R. Volle)



Le Ku-Klux-Klan en grande pompe

Les arbres du Sud
ontent des fruits étranges
Il y a du sang sur les feuilles
Et du sang sur les racines
Des corps noirs se balançaient
Dans la brise du sud.
Des fruits étranges pendait
Aux branches des peupliers.
Senteur de marijuana
propre et fraîche,
Puis l'odeur brûlée

De la chair brûlée.
Voici un fruit
A cueillir par le caribou
A récolter par le plume
A sucer par le vent
A pourrir par le soleil
A laisser tomber par les
feuilles.
Voici un fruit étrange
Avec sa couverture ornée.

Le 3 novembre 1979, à Greensboro, Caroline du Nord, 75 membres du Klan et militants nazis attaquent un meeting anti-raciste. Ils lâchent cinq morts et onze blessés. Seulement six des meurtriers seront jugés... et acquittés par un jury entièrement blanc malgré la projection de casseroles réalisées par des équipes de télévision présentes au meeting.

Entre 1866 et aujourd'hui, plusieurs milliers d'Africains Américains ont été assassinés par le Ku Klux Klan, lynchages, tortures jusqu'à ce que mort s'en suive, corps incandides, femmes évanouies, enfants victimes d'attentats à la bombe.

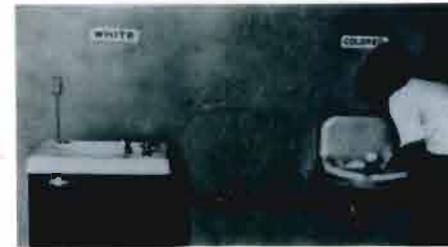
En 1987, l'ancien responsable des chevaliers du K K K, président de l'Association Nationale pour la promotion des Blancs est devenu représentant République du Comité de Missions en Louisiane. Un an plus tard, il brigait le poste de Gouverneur de cet état. Bobby a une courte majorité. Son nom ? David DUKE. De 30 000 à 70 000 seraient actuellement membres du K K K ou d'une organisation affiliée.



Lynchage de Noirs par le Ku-Klux-Klan, image terrible d'un passé encore récent que l'on espère ne jamais reviv.



Malcolm X



Les lavabos séparés de l'époque de la ségrégation (Photo E. Ermit)



Martin Luther King et Malcolm X



Black Panther Party

C'est en octobre 1966 que deux étudiants en droit californiens, Bobby Seale et Huey Newton, créent le parti de la Panthère Noire (Black Panther Party). S'inspirant de Malcolm X, du petit livre rouge de Mao et des enseignements du Che, leur slogan fait fureur auprès de la jeunesse des ghettos : ALL POWER TO THE PEOPLE, soit le pouvoir au peuple. Soutiens par la gauche radicale blanche et l'intelligentsia américaine, les Panthers deviennent dès 1968 la cible privilégiée du FBI

(Federal Bureau of Investigation). A partir de 1971, déchirées par des dissensions internes occasionnelles par le FBI, les Panthères Noires perdent peu à peu leur influence. Aujourd'hui, une cinquantaine de Panthères sont toujours emprisonnées aux Etats-Unis. L'une d'entre elles, Mumia Abu Jamal a été condamnée à mort en juillet 1982.

Si les lynchages sommaires ont aujourd'hui cessé, des lynchages légaux continuent d'être perpétrés aux USA. Plus de 3000 condamnés à mort attendent leur exécution dans 38 états. 40 % d'entre eux sont Africains Américains. Les états qui prononcent le plus grand nombre de peines capitales sont ceux du sud, ceux de la Sun Belt (ceinture du soleil) baptisés cyniquement depuis quelques années Death Belt (ceinture de la mort). Esclaves hier, condamnés à mort aujourd'hui, y a-t-il de l'espoir long/ou on est noir et pauvre aux Etats-Unis ? Car la peine de mort est un châtiment racial exclusivement appliqué aux plus démunis.



Chaise électrique



Mumia Abu Jamal. Salle des Visites, couloir de la mort

De la guerre de Sécession au démantèlement de la discrimination aux Etats-Unis.

Bibliographie sommaire

Esclaves et planteurs. Michel Fabre (Gallimard)
Paroles d'esclaves, James Mellon (Point Virgule)
Mémoires d'un esclave américain. Frederick Douglass (F. Maspéro)

Réalisation de ce panneau : Marie-Agnès COMBESQUE

L'AFRIQUE DU SUD

"Apartheid" : nom masculin mot afrikaans, "ségrégation", de apart "séparé" et de heid, suffixe qui sert à substantiver un adjectif. Politique de ségrégation (séparation raciale) pratiquée par le gouvernement d'Afrique du Sud à l'égard des Noirs".



Afrique du sud : les homeland

Le 20 Mars 1980, veille de la journée internationale de lutte contre le racisme, trois organisations françaises (MRAP-MAA-CAO-AFASP) appellent à une manifestation autour de l'ambassade d'Afrique du Sud en faveur de James Mangé. L'affiche dessinée par Ernest Pignon-Ernest est collée à 15 000 exemplaires dans les rues de Paris et jouera un grand rôle pour populariser cette lutte. Finalement, James Mangé ne sera pas exécuté.

Tout contrevenant à ces lois paiera une amende, sera emprisonné, et/ou fouetté :

Par décision du Ministre de la Justice d'Afrique du Sud

1991-1992



L'Apartheid, qu'est-ce que c'est ? Dans les mots, une "séparation", mais dans les faits, une domination raciale. Pourquoi ? Parce que les descendants des premiers colons blancs, au dix-neuvième siècle, qui constituaient aujourd'hui un groupe de cinq millions de personnes, ont réussi à prolonger à la fin du XXème siècle, un système qui perpétue l'esclavage, asservit les Noirs et les Métis - la majorité des habitants - du droit, pourtant élémentaire, de vote, avec tout ce que cela comporte. Parce que ce pays, qui a perpétué sous nos yeux les débuts du capitalisme le plus sauvage va peut-être, sous la direction de Nelson Mandela, (qui est sorti de vingt-sept ans de prison pour devenir Président de la République), dès lors que les Noirs ont au le droit de vote, devenir le premier pays du XXème siècle, pour peu que les anciens opprimés et les anciens oppresseurs acceptent de collaborer pour le bien de tous. Utopie ? Nous verrons bien.

A cause du climat tempéré et montagneux du Sud de l'Afrique, les premiers colons blancs y ont prospéré. Les uns - les Anglais, voulaient bien d'une telle hypercolonisation de Noirs, formée par les missionnaires, qu'ils se désintéressent d'une masse corvéable à merci ; mais, dès 1833, ils abolissent l'esclavage et reconnaissent quelques droits aux Noirs éduqués. Les autres, les "Boers" c'est à dire les "paysans", peu éduqués eux mêmes et parlant un Hollandais abâtardi voulaient que les Noirs restent "à leur place", une place inférieure, et croyaient que c'était la volonté même de Dieu. Ils portèrent de la colonie du Cap, pour rester fidèles à leur genre de vie archaïque, et formèrent les petites Républiques Boers de l'Orange et du Transvaal fondées explicitement sur l'indivisibilité raciale.

De 1899 à 1902 il y eut, entre Anglais et Boers une guerre féroce, qui se termina par la victoire des Anglais et du capitalisme, le contrôle de l'or et des diamants découverts sur les terres Boers. La réconciliation se fit au détriment des Africains. Et après la première guerre mondiale, on commença à parler d'Apartheid. En apparence, c'était autre chose que l'esclavage et le colonialisme, puisque les Noirs devaient se développer selon leurs propres valeurs, sur des territoires "autonomes" ; mais en apparence seulement, car les Noirs continuèrent de travailler sur les terres "blanches" - 87 % de l'Afrique du Sud - mais désormais comme une main d'œuvre sans droit, puisqu'ils étaient "étrangers" ! Mais, dès 1912, les Africains regroupés et créèrent leur propre organisation, le Congrès National Africain. Au début, ils faisaient des pétitions, puis il eurent recours à la "non-violence" active, et enfin à la violence (résistée) et, finalement les Blancs célébrèrent (de bonne ou de mauvaise foi). Sera-t-il possible de revenir, dans les faits, ce que l'ANC déclarait dès 1956 : "l'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent, aux Noirs comme aux Blancs" ? Les différences de niveau de vie restent énormes, même si, aujourd'hui, il y a des Noirs riches, et de "pauvres Blancs" dont l'avenir est sombre. Est-ce que l'Afrique du Sud continuera à se développer économiquement, tout en partageant plus équitablement son produit national ?

En tout cas, l'Afrique du Sud nous montre qu'il ne suffit pas de "se débarrasser" de ses "colonies", et qu'il faut plutôt inventer une nouvelle façon de vivre ensemble, pour les uns et les autres...
Anne-Marie GOGUEL (Maître de Conférences honoraire de psychologie à l'Université de Bourgogne)

- 1899-1902 - Guerre des Boers
- 1910 - Création de l'Union Sud-Africaine
- 1948 - Arrivée au pouvoir du Parti National. Instauration progressive de l'Apartheid (1949-1953)
- 1960 - Massacre de Sharpeville (69 morts). L'ANC est interdit.
- 12 Juin 1964 - Nelson Mandela est condamné à la prison à vie pour trahison et actes de sabotage
- 1976 - Manifestations des lycéens contre l'Apartheid obligatoires à l'école. Six cent morts dans les townships.
- 1984 - L'archevêque anglican du Cap, Monseigneur Desmond Tutu, reçoit le prix Nobel de la paix.
- Septembre 1989 - Frédéric de Klerk devient Président de la République

- 11 Février 1990 - Libération de Nelson Mandela, après plus de 27 années de captivité
- Juin 1991 - Abrogation des principales lois d'Apartheid
- 20 Décembre 1991 - L'ouverture de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) marque le coup d'envoi de négociations sur une nouvelle constitution
- 15 Octobre 1993 - Nelson Mandela et F. de Klerk reçoivent conjointement le prix Nobel de la paix.
- 26-28 Avril 1994 - Premières élections multiraciales libres : l'ANC l'emporte dans sept provinces sur neuf.
- 10 Mai 1994 - Investiture de Nelson Mandela comme premier Président noir de la République d'Afrique du Sud.



Sources documentaires : UNESCO



Sources documentaires : UNESCO



Sources documentaires : UNESCO

"UN REVE DEVENU REALITE"

- «Nous avons enfin conquis notre émancipation politique. Nous nous engageons à libérer notre peuple des liens perpétuels avec la pauvreté, les privations, la souffrance et toutes les formes de discrimination.
- Nous avons réussi à gravir les dernières marches vers la liberté dans des conditions de paix relative. Nous prenons l'engagement d'établir une paix totale, juste et durable.
- Les efforts accomplis pour semer l'espoir dans les cœurs de millions de personnes ont été récompensés. Nous entrons dans une ère où nous devons bâtir une société dans laquelle tous les Sud-Africains, Noirs et Blancs ensemble, pourront marcher la tête haute, sans crainte au cœur, sûrs de leur inaliénable droit dans la dignité humaine, une notion multicolore en paix avec elle-même et avec le monde...»
- Nous déclarons ce jour à tous les grands hommes et femmes qui, dans ce pays et dans le reste du monde, se sont sacrifiés, au péril de leur vie, afin que nous puissions être libres. Leurs rêves sont devenus réalité. La liberté est leur récompense.
- Nous sommes à la fois humbles et remplis d'orgueil de l'honneur et du privilège que vous, peuple d'Afrique du Sud, nous avez confiés, en tant que premier Président d'une Afrique du Sud unie, démocratique, sans discrimination aucune pour mener notre pays loin des rives de l'obscurantisme.
- Nous avons conscience qu'il n'existe pas de chemin sans embûches vers la liberté. Nous savons bien qu'aucun d'entre nous ne pourra pleinement réussir par une action solitaire. Nous devons donc, en peuple uni, travailler ensemble à la réconciliation nationale, à l'éducation de notre Etat, à la naissance d'un monde nouveau.
- Que la justice et la paix régissent pour tous !
- Que chacun ait droit au travail, au pain, à l'eau et au sal !
- Que chacun sache que son corps ; son esprit et son âme ont été rendus libres pour sa complète satisfaction.
- Jamais, jamais, au grand jamais, ce pays magnifique ne connaîtra plus l'épreuve de l'oppression d'un homme par un autre et n'aura à souffrir de l'indignité d'être la lie du monde.
- Le soleil ne se couchera plus jamais sur un oppressement humain aussi répoussé.
- Que le règne de la liberté arrive ! (...)

(Extraits du discours d'investiture de Nelson MANDELA à Pretoria, le 10 mai 1994)

L'AFRIQUE DU SUD

Bibliographie sélective

L'apartheid. Dossier réalisé par le MRAP

Afrique du Sud. (Autrement)

L'apartheid : pouvoir et fabrication historique. Marianne Cornavin (UNESCO)

Réalisation de ce panneau : Anne-Marie GOGUEL, Norbert HADDAD

L'ENFER CONCENTRATIONNAIRE : "LE TRAVAIL REND LIBRE"

SI C'EST UN HOMME

Vous qui vivez en toute quiétude
Bien ou chaud dans vos maisons,
Vous qui trouvez le soir en rentrant
La table mise et des viages amis,
Considérez si c'est un homme
que celui qui peine dans la boue,
qui ne connaît pas de repos,
qui se bat pour un épiçon de pain,
qui meurt pour un oui pour un non.
Considérez si c'est une femme
que celle qui a perdu son nom et
ses cheveux
Et jusqu'à la force de se souvenir,
Les yeux vides et le sein froid
Comme une grenouille en hiver.
N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas
Gravez ces mots dans votre cœur
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant ;
Répétez-les à vos enfants.
Ou que votre maison s'écroule,
que la maladie vous occable, que
vos enfants se détournent de vous.
Primo LEVI
Turin, Janvier 1947

LES CAMPS NAZIS

L'opinion publique ignore jusqu'en 1945 l'horreur des bagnes où l'idéologie nazie enferme ses adversaires ; en 1937, sous le pouvoir d'Hitler et de la S.S., il existe trois camps : Sachsen-Hausen, Dachau et Buchenwald. Au fur et à mesure des conquêtes de la Wehrmacht, le système se modifie et accroît son atrocité.
A Auschwitz, les responsables nazis justifient un camp de concentration, un camp de travail et un camp d'extermination (les premiers gazés y sont des prisonniers de guerre soviétiques). "Ainsi convient-il de distinguer Auschwitz 1 (le camp de concentration d'origine, où furent internés et où moururent de nombreux Polonais), Auschwitz 2 Birkenau, à la fois camp de travail et camp d'extermination (où étaient installées les chambres à gaz), et Auschwitz 3 Monowitz, camp de travail destiné à fournir en main-d'œuvre l'usine voisine de caoutchouc synthétique de I.G. Farben. C'est à Birkenau qu'en trente deux mois ont trouvé la mort dans les chambres à gaz un million d'hommes, de femmes et d'enfants (...) Dans trois autres camps de Pologne, Trablanka, Belzec, Sobibor, quatre millions et demi de personnes ont été gazées - principalement des Juifs polonais. (D'après François Bédaride, Institut d'histoire du temps présent - C.N.R.S.)



Ravensbrück : femmes déportées au travail - Sources documentaires FNDRP



Otto Ambros, dirigeant de l'I.G. Farben reconnaît par cette lettre que les négociations pour l'emploi de la main d'œuvre concentrationnaire sont très satisfaisantes. Il conclut : "... notre nouvelle amitié avec les S.S. donne d'excellents résultats. A l'occasion d'un dîner offert en notre honneur par la direction du camp de concentration, nous avons pu établir toutes les mesures concernant l'entrée du camp de concentration - entreprises vraiment hors pair - au service et au bénéfice des Usines Buna".
Sources documentaires FNDRP

SATISFAIRE LES EXIGENCES DES INDUSTRIELS

Partout, l'administration S.S. se préoccupe de satisfaire les exigences des industriels. Son rôle apparaît particulièrement important dans la construction et l'aménagement d'usines souterraines destinées à la production de fusées. L'ordre suprême. Ce problème était devenu urgent à la suite des bombardements dits en juillet 1943. Le 22 août, le Ministre Speer note, après une conversation avec Hitler : "En raison d'une proposition, le Führer ordonne que toutes mesures soient prises pour la construction rapide de nouvelles installations appropriées de production et pour l'utilisation de la main-d'œuvre provenant des camps de concentration. L'utilisation aussi fréquente que possible de grattes ou obris bétonnés appropriés est recommandée. Selon la proposition du Reichsführer S.S., l'usine centrale doit être construite en même temps qu'un terrain d'exercice..."
Sources documentaires FNDRP



Sources documentaires FNDRP

En 1933, au cœur de l'Europe civilisée, accéda au pouvoir en Allemagne la dictature hitlérienne. Le régime national-socialiste (nazi) abolit aussitôt les droits de l'homme, incendie, le Parlement fut dissout, les partis politiques et les syndicats dissous, les associations, la presse libre interdites, la justice, les églises mises au pas. Une police politique, la Gestapo, dotée de tous les pouvoirs de la répression la plus impitoyable fut chargée de réduire toutes les résistances au nouveau régime. Le pays se couvrit de camps de concentration où, par la souffrance et la mort, furent décimés les opposants vrais ou supposés au totalitarisme nazi. Le credo de l'idéologie nazie était le racisme. L'hygiène aryenne des hitlériens conduisit aux plus inhumaines persécutions contre les Juifs que la "solution finale" vouait à l'extermination totale. La "Grande Allemagne" que voulaient les nazis, leurs incessantes revendications "d'espace vital" exprimaient avec cynisme les ambitions expansionnistes du grand capital et de la grande industrie allemands ; Dans chaque pays conquis, l'économie, l'industrie, l'agriculture furent soumises aux exigences insatiables des conquérants allemands. Dans tous les pays occupés, qu'il y ait ou non la fiction de gouvernements nationaux, l'esclavage fut rétabli sous des formes multiples. Plus d'un million et demi de prisonniers de guerre français furent détenus pendant près de cinq ans en Allemagne, travaillant dans les champs et les usines. Sept cent mille travailleurs furent, par la ruse et la force contrainte d'aller travailler en Allemagne. Mais le sort le plus cruel des hommes et des femmes réduits en esclavage au service du grand patronat allemand fut celui des déportés, victimes des persécutions raciales ou victimes de la répression policière qui s'abatait sur les résistants et les patriotes. Ceux-là, hommes ou femmes restaient la proie des SS. Qu'il s'agisse des Juifs provisoirement épargnés par les chambres à gaz parce que jeunes et de bonne santé apparente, ou bien des autres catégories de déportés "admis" au travail, leur durée de survie ne devait pas dépasser trois mois. Dans la seule région d'Auschwitz, le géant allemand de la chimie, I.G., Farbenindustrie exploitait quarante camps de concentration où trente mille déportés moururent sur les chantiers, parmi lesquels trois mille jeunes de France.
Charles PALANT (Membre de la Présidence du MRAP)



Le camp de Bergen-Belsen au moment de sa libération (15/04/45)
Sources documentaires FNDRP

Instructions données en avril 1942 par le chef W.V.H.A. Oswald Pohl, aux commandants des camps :

Le commandant du camp est seul responsable du travail effectué par les travailleurs, ce travail doit être, au vrai sens du mot, épuisant, pour qu'on puisse atteindre le maximum de rendement...
Le temps de travail n'est pas limité, la durée dépend de l'organisation du travail du camp et est déterminée par le commandant du camp seul...
Tout ce qui pourrait abréger la durée du travail (temps de repas, appel, etc...) doit être réduit au strict minimum. Les déplacements et les pauses du midi, de quelque durée que ce soit, ayant pour seul but le repos, sont interdits.
(documents R.129 N° RF 348, archives du procès de Nuremberg).

LA NOTION DE CRIMES CONTRE L'HUMANITE

Les idéologies fasciste et nazie mises en œuvre en Italie, en Allemagne et dans de nombreux autres pays sont directement responsables des atrocités de la Seconde Guerre mondiale : plus de cinquante millions de victimes, dont un très fort pourcentage de civils non combattants, exterminés dans les camps, pris en otages et fusillés en représailles, mutilés.

Au procès de Nuremberg (jugements prononcés le 1er octobre 1946), les accusés répondent de quatre chefs d'accusation nouvellement définis par la communauté internationale :

- participation à un complot et préparation d'un plan contre la paix ;
- crimes particuliers contre la paix ;
- crimes de guerre ;
- crimes contre l'humanité.

La notion de crimes contre l'humanité apparaît pour la première fois dans les textes des Conventions de Genève (1864) et de Saint-Petersbourg (1868), en interdisant l'emploi d'armes contraaires aux "lois de l'humanité".

Pour le droit pénal français, le crime contre l'humanité, qui englobe génocide, déportation, esclavage, enlèvements, tortures, suppose un plan préalable concerté par ceux qui en sont auteurs.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, au cours des procès de Nuremberg et de Tokyo, cette notion de crimes contre l'humanité a été retenue.

"Ils se croyaient des hommes, n'étaient plus que des nombres
Depuis longtemps leurs âmes avaient été jetés
Lorsque la main retombe il ne reste qu'une ombre..."
(Nuit et Brouillard) - Jean Ferrat



Carte des principaux camps de concentration et d'extermination

L'ENFER CONCENTRATIONNAIRE "LE TRAVAIL REND LIBRE"
Bibliographie sélective
Si c'est un homme. Primo Levi (Presses P.)
Le racisme. Dossier réalisé par le MRAP.
Descente aux enfers. Vladimir Pozner (Julliard)
Les chambres à gaz ont existé. Georges Wellers (Gallimard)
Opération "Vert printanier". Annette WEYKORRA. (La découverte)
Rédaction de ce ouvrage : Charles PALANT - Norbert HADDAD

DE LA COLONISATION A LA DECOLONISATION

Que peut-on faire ?

- On a couru ses terres avec une grosse aiguille
 - On a coupé sa langue avec une hache
 - On a crevé ses yeux avec des trinitroars
 - On a empli des pieux dans ses oreilles
 - On a étalé le plomb là où émergeait sa sensibilité et il a vécu longtemps ainsi avec une Espérance Désespérée.
- Youssef SESSI - Poète algérien

En cette fin du XVIII^e siècle, l'Afrique entre dans une période transitoire longue d'un siècle : la traite négrière meurt lentement, tandis que se jouent les prémices de l'invasion coloniale. C'est dans cette Afrique meurtrie que se met en place le colonialisme. Au début, l'invasion ressemble à un discret grignotage. Elle reste avant tout une affaire "privée", de planteurs et de commerçants qui quittent les régions côtières pour s'octroyer de nouvelles terres. L'infiltration prend même des allures légales, les planteurs signent de soi-disant traités avec des chefs locaux. Les Africains répondent par la révolte. Mais jamais la présence des Européens n'est durablement menacée. Au tournant des années 1850, les Etats s'impliquent de plus en plus dans les affaires africaines. La France envoie sur place des gouverneurs de comptée. Le drapeau tricolore s'insinue ainsi à l'intérieur du continent africain en remontant le fleuve Sénégal. On construit des écoles, des maisons et des casernes, on développe la culture de l'arachide... Les plans d'une colonie sont posés, le discours sur la "mission civilisatrice de la France" bien rôdé. Vers 1880, la démagogie coloniale devient une fièvre contagieuse. Chaque pays européen doté d'une marine croit que un morceau d'Afrique, qui un bout d'Asie orientale ou d'Océanie. Le prétexte est toujours le même : la mission civilisatrice. Mais les motivations profondes sont autres. "une colonie, c'est un débouché", déclare Jules Ferry, le plus ardent défenseur de la colonisation française.



Professeur A. Menni

"L'histoire, les hasards de mon histoire ont fait que l'essentiel de mon oeuvre porte sur la dominance et l'assujettissement".

les femmes

"Les femmes sont assurément les plus vieilles dominées de l'histoire". (galiléisme d'un Tynan)

les racistes

"Le racisme est le symbole et le résumé de toute oppression". (le racisme)

les colonisés

"Les motifs économiques de l'entreprise coloniale sont aujourd'hui mis en lumière par tous les historiens de la colonisation". (Portrait de colonisés)

La colonisateur s'aperçoit : "que ce profit si facile ne l'est tant que parce qu'il est attaché à d'autres". (portrait de colonisés)

"Seule la liquidation complète de la colonisation permettrait la libération de colonisés". (portrait de colonisés)

les racistes

"Constater une différence n'est ni absurde, ni criminelle. C'est l'utilisation abusive et agressive de la différence qui est condamnable". (Racisme et Inégrité)

les esclaves

"L'esclavage est le point limite de l'exploitation de l'homme par l'homme... A travers les figures variables de l'esclave à travers le temps, il serait intéressant de chiffrer exactement, comme on sait le faire aujourd'hui, le coût d'un esclave et son rapport. (L'homme dominé) (Les immigrés ou les nouveaux esclaves)

"Soutiens-toi que tu es été esclave en Egypte". "Le traitement infligé à l'étranger relève d'une conception primitive des relations humaines qui autorise à profiter d'une situation de force". (L'homme dominé)

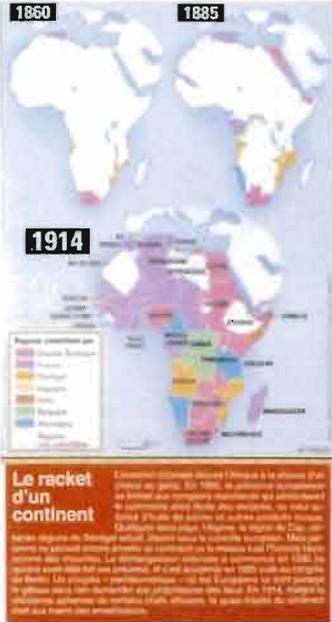
les Juifs

"Qu'est-ce qu'un Juif ?" c'est participer d'une condition objective, d'une menace permanente qui se transforme en mesure de temps en temps.

"Historiquement, le Juif occupe une place négative dans le drame chrétien". (portrait d'un Juif)

Les Noirs américains

"Lorsqu'un groupe humain atteint le dénuement absolu, économiquement, socialement et culturellement, on ne s'attend pas que, tôt ou tard, il se livre à une révolte folle, ...absolue". (les chemins de la révolte)



L'Afrique coloniale en question.

La fidélité des Africains à la France libre, leur participation à la guerre incitent le général de Gaulle, chef du Comité Français de Libération Nationale, à se pencher sur le problème colonial. Il charge R. Plevin, Commissaire national aux colonies d'organiser une conférence pour définir la doctrine coloniale en Afrique.

Le 30 janvier 1944, le général de Gaulle, venu d'Alger, prononce le discours d'ouverture. Après avoir rappelé la vocation civilisatrice de la France, il souligne combien la guerre a précipité l'évolution des idées, laissant présager un autre mode de relations. La conférence, en elle-même, n'a aucun pouvoir de décision et se borne à émettre des recommandations. Coordonnés par R. Plevin, les travaux mettent l'accent sur une amélioration du statut des colonisés - une plus juste représentation des indigènes à la gestion politique et administrative de leur pays - mais écartent, dans l'immédiat, toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire. Les colonies doivent rester le lieu de cohabitation des Européens et des Indigènes.



Sources BOC



Photo R. Viollet Soldat achantis peuple du Ghana



Photo R. Viollet Travailleurs sénégalais



"Le Néo-Destour a pleinement conscience qu'il incarne le besoin de libération d'un peuple et il ne s'en cache pas. Il est même persuadé que c'est dans la mesure où il fait montre de sincérité et de franchise, dans la mesure où il ne donne pas l'impression d'avoir des arrière-pensées plus ou moins méprisables, d'avoir deux programmes interchangeables l'un pour le peuple, l'autre pour le gouvernement, qu'il peut inspirer confiance et être pris au sérieux. Ce qui ne l'empêche pas de chercher loyalement à adapter son programme de libération aux droits et privilèges de la France. Il est fermement convaincu que l'émancipation du peuple tunisien n'est nullement incompatible avec ces privilèges, à condition qu'elle soit exemptée de toute idée de domination et d'exploitation des individus." (Action Tunisienne, 9 mars 1937)

"La réponse du gouvernement français a profondément mis fin à l'expérience tunisienne que l'on peut définir : une tentative de concilier dans la paix et l'aspiration du peuple tunisien à l'indépendance et les intérêts généraux de la France en Tunisie...". Le dialogue qui s'est engagé constituait un test aux yeux du monde. La réponse de M. Schuman à la note des ministres tunisiens démontre la mauvaise volonté de la France ou son impuissance à résoudre les contradictions internes du Protectorat. Elle démontre aussi son mépris de l'unité du peuple tunisien qui est pu constituer le plus sûr rempart de la présence française...".

L'amitié franco-tunisienne est soumise à rude épreuve. Pour la troisième fois depuis sa fondation, le Néo-Destour doit faire face à une épreuve de force qui met en danger son existence et l'avenir de la nation. L'incompréhension bûlée de la colonie française a fait que cette épreuve était devenue nécessaire." Déclaration à la presse 16 décembre 1951. (Habib Bourguiba, la Tunisie et la France : 25 ans de lutte pour une coopération libre, Paris : Julliard, 1954.)

Patrice Lumumba (1925 - 1961)

"Le dernier message de Lumumba (fin 1960) ... Mort, vivant, libre ou en prison, sur ordre des colonialistes, ce n'est pas ma personne qui compte, c'est le Congo, c'est notre pauvre peuple dont on a transformé l'indépendance en une cage d'où l'on nous regarde du dehors, tantôt avec compassion bienveillante, tantôt avec joie et plaisir. Je sais et je sens du fond de moi-même que, tôt ou tard, mon peuple se débarrassera de tous ses emements intérieurs et extérieurs, qu'il se livrera comme un seul homme pour dire non au colonialisme dégradant et honteux (...). L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera à Bruxelles, Paris, Washington ou aux Nations Unies, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et de ses fantômes." (Serge Bernstein, La décolonisation et ses problèmes, Paris : Armand Colin (dossier "Sciences Humaines, 1), 1969.)



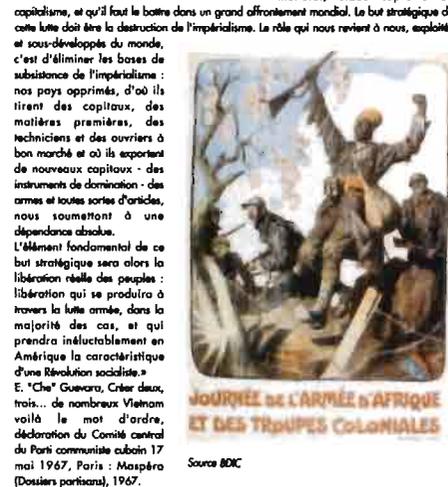
Photo R. Viollet Travailleurs sénégalais vers 1910



Source BOC

Ernesto Guevara (1928 - 1967)

"Et à nous, les exploités du monde, quel est le rôle qui nous revient ? Les peuples de trois continents observent et apprennent leur leçon au Vietnam. Puisque les impérialistes, avec la menace de la guerre, escarcent leur chantage sur l'humanité, la réponse juste c'est de ne pas avoir peur de la guerre. Attaquer durablement et sans interruption à chaque point de l'offensif doit être la tactique générale des peuples (...). L'Amérique, continent oublié par les dernières luttes politiques de libération, qui commence à se faire entendre par la voix de l'avant-garde de ses peuples, qui est la Révolution cubaine, aura une tâche d'un relief beaucoup plus important : celle de créer le second ou troisième Vietnam ou le second et le troisième Vietnam du monde (...). En définitive, il faut tenir compte du fait que l'impérialisme est un système mondial, stade suprême du capitalisme, et qu'il faut le battre dans un grand affrontement mondial. Le but stratégique de cette lutte doit être la destruction de l'impérialisme. Le rôle qui nous revient à nous, exploités et sous-développés du monde, c'est d'éliminer les bases de subsistance de l'impérialisme : nos pays opprimés, d'où ils tirent des capitaux, des matières premières, des techniciens et des ouvriers à bon marché et où ils exportent de nouveaux capitaux - des instruments de domination - des armes et toutes sortes d'articles, nous soumettant à une dépendance abusive. L'élément fondamental de ce but stratégique sera alors la libération réelle des peuples : libération qui se produira à travers la lutte armée, dans la majorité des cas, et qui prendra inéluctablement en Amérique la caractéristique d'une Révolution socialiste." E. "Che" Guevara, Créer, dater, trois... de nombreux Vietnam vaillât le mot d'ordre, déclaration du Comité central du Parti communiste cubain 17 mai 1967, Paris : Maspéro (Dossiers partisans), 1967.



Source BOC

La décolonisation

La décolonisation, c'est l'accès à l'indépendance politique pour un certain nombre de pays colonisés, par les voies de la violence ou de la négociation, ou cours d'une période relativement courte faisant suite à la seconde guerre mondiale. Indépendance politique, juridique et naissance d'Etats, certes, mais le long passé de colonisation, les séquelles qui en résultent tant au niveau de la langue, des frontières, des systèmes d'exploitation des terres, des organisations politiques et économiques, que des idéologies, ne peuvent disparaître du jour au lendemain du fait de la décolonisation. Parallèlement à l'indépendance politique, se renforce la prise de conscience par ces jeunes Etats de leur spécificité, de leur force et de leur pouvoir nouveau dans les relations internationales, ce qu'aucune des grandes puissances ne peut à l'heure actuelle négliger. Certains faits contemporains, la guerre des Malouines, les conflits du Proche Orient, l'existence de l'Apartheid, les déséquilibres politiques en Afrique et en Asie ou les déséquilibres mondiaux, etc, ne peuvent se comprendre sans avoir présent à l'esprit la nature de la colonisation, l'histoire de la décolonisation et les enjeux qui lui furent liés.

De la colonisation à la décolonisation

Bibliographie sommaire

La Documentation photographique : la décolonisation (Doc. Française)
Histoire des colonisations. Des comptées aux indépendances. XIX^e siècle. Marc Ferro (Seuil)
Portrait of juif. ALBERT.MEMMI, Gallimard
L'homme dominé. ALBERT.MEMMI, Gallimard

Réalisation de ce panneau : ALBERT.MEMMI, Norbert HADDAD

TRAVAIL FORCE

REPUBLIQUE DOMINICAINE L'ENFER DES BATEYS

Chaque année, au moment de la récolte, la canne à sucre dominicaine réclame son contingent de bras. Pendant toute la période de la dictature des Duvalier, en Haïti, le gouvernement haïtien a reçu, chaque année, des autorités dominicaines, 1 250 000\$ US pour "livrer" 15 000 coupeurs de canne - les Kongos - miséreux qui croient ainsi échapper à la misère extrême de leur pays.

A ces Kongos on promet, par contrat, salaires alléchants, conditions de vie et de travail décentes.

Dès leur arrivée dans les bateys, immenses camps de travail perdus au milieu des immensités de canne, ces hommes sont soumis à une exploitation barbare, privés de leurs droits les plus élémentaires, retenus de force lorsqu'il prétendent s'enfuir et retournent dans leur pays. En lutte à une vigilance et une répression constantes, ils sont littéralement condamnés aux travaux forcés.

On les "paye" 1,50 pesos (6 francs) par tonne de canne coupée (la production quotidienne d'un braccero oscille aux alentours d'une tonne et demi). C'est déjà scandaleusement peu. Mais le coupeur doit verser un substantiel pourboire pour que sa canne soit ramassée. Il n'a aucun contrôle sur la pesée. Les balances sont truquées. Le pesador et quelques complices s'enrichissent sur son dos, s'attribuant une partie de la production. Qui plus est, le coupeur haïtien ne reçoit pas d'argent, mais un bon - le vole - qu'il doit dépenser obligatoirement à la boutique du batey. Comme il ne s'agit pas d'argent liquide, le tenancier de celle-ci ne l'accepte qu'à concurrence de 90% de sa valeur.

Un peso est retenu par quinze pour une sécurité sociale qui n'existe pas. Gardés par des hommes armés, vivant dans des gourbis infâmes, sans eau courante, sans latrines, sans électricité, les coupeurs de canne haïtiens s'enfoncent chaque jour un peu plus dans la misère, le dénuement.

Outre ces 15 000 Kongos, plus de 200 000 autres Haïtiens - les viejos - vivent également dans les bateys, installés depuis plus longtemps, parfois plus d'une génération. Travailleurs maintenus dans l'illégalité, ils sont soustraits de fait aux lois économiques, littéralement enchaînés à la plantation.

Des enfants travaillent dans les champs, douze à quatorze heures par jour, sept jours par semaine.

A la chute de Jean-Claude Duvalier, le système n'a pas fondamentalement changé. Le contrat d'embauche, signé de gouvernement à gouvernement, a disparu, mais le trafic de main d'œuvre a été pris en main par des trafiquants, dominicains et haïtiens. Seul le Président Aristide, à son arrivée au pouvoir, a dénoncé cet état de fait et annoncé son intention d'y mettre fin. On sait ce qu'il est advenu de ce président démocratiquement élu...



Photo M. LEMOINE

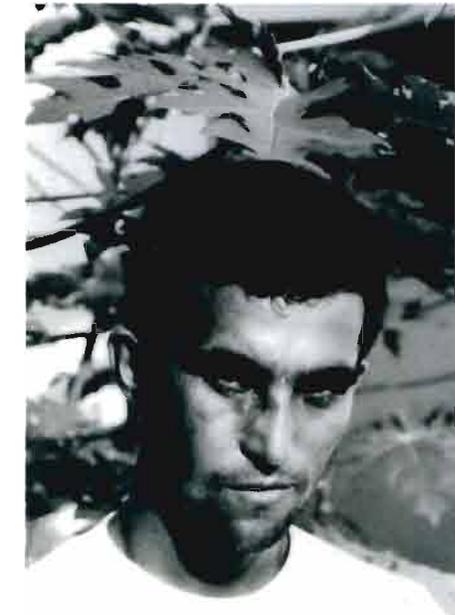


Photo M. LEMOINE

BRESIL

LES PORCATS DU TRAVAIL-ESCLAVE

Le Brésil est le théâtre, depuis de longues années, de conflits de la terre à répétition entre fazendeiros (grands propriétaires) et posseiros (petits paysans). Dans ce climat de violence endémique, un autre phénomène a été dénoncé à plusieurs reprises devant les instances de l'ONU (1992 et 1993), et dans toutes les sessions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) depuis 1986 : le travail-esclave.

Qu'est-ce que le travail-esclave ?

Les fazendeiros ou les entreprises agricoles demandent à des gogos (petits sous-traitants de main d'œuvre) de recruter des travailleurs ruraux sans terre, en promettant de bons salaires et de bonnes conditions de travail. Arrivée dans les exploitations, ces travailleurs sont soumis à une violence d'un autre âge. L'alimentation est à peine suffisante pour survivre. Les conditions de travail sont inhumaines. Les logements plus que précaires (parfois même au milieu des porcs). Les groupes sont séparés pour empêcher toute communication, perpétuellement gardés et harcelés par des hommes armés (les pistoletiers). Il n'est pas rare que les travailleurs soient enfermés, la nuit.

Surtout, une dette les emprisonne. Car ils doivent rembourser le prix de leur voyage aller (effectué en général dans un camion à bestiaux). Car ils ont acheté à la cantina, boîtes, machettes, haches, ustensiles de cuisine, savon et aliments. A des prix faramineux ! Sans commune mesure avec ceux pratiqués partout ailleurs dans le pays.

Enfermés dans la spirale d'une dette impayable, ils ne reçoivent aucun salaire et se trouvent assujettis à la plantation, autant de temps qu'il plaît à ceux qui les exploitent.

Depuis 1980, plus de cinquante pays (travailleurs) ont été assassinés dans les fazendas ou alors qu'ils tentaient de s'échapper, et ce pour le seul Sud de l'Etat du Para. Soixante mille travailleurs, au minimum, seraient chaque année victimes de ces goulags tropicaux.

Maurice LEMOINE
(Journaliste au Monde Diplomatique
Rédacteur en chef de la chronique
d'Amnesty International)



Photo M. LEMOINE

SERVITUDE POUR DETTE

Dans de nombreux pays l'esclavage persiste de nos jours. Il se conjugue souvent avec des discriminations complémentaires ethniques, de caste, de religion, de nationalité. La forme la plus couramment répandue est selon le B.I.T. la servitude pour dette. Dette héréditaire inextinguible qui peut parfois remonter à huit générations.

Au moins cinq pays d'Asie pratiquent encore cette forme d'esclavage, surtout dans l'agriculture, la bâtisse, la pêche, l'exploitation forestière, la poterie, la fabrication de tapis.

PANISTAN : Malgré une déclaration de la Cour Suprême sur la libération des esclaves en 1988, la loi d'abolition de mars 1992, le "peshgi" subsiste. On compte 20 millions de personnes observées dont 7 millions d'enfants. Parmi eux : des réfugiés afghans, des Chrétiens, de récents convertis à l'Islam ; 80 % des Bengalis incorporés à la prison centrale de Karachi pour immigration illégale sont des esclaves en fuite.

Ils sont employés dans les briqueteries ; la fabrication des cigarettes...

INDE : La servitude pour dette a été abolie en 1976. La loi de 1985 a permis des libérations mais ces affranchis vivent une misère extrême.

Les "Jamadars" agents recruteurs, sévissant depuis des siècles. On recense aujourd'hui 5 millions d'adultes et 10 millions d'enfants esclaves, soumis aux coups et aux tortures. Ils se recrutent surtout parmi les intouchables.

SOUDAN : L'esclavage qui s'y était maintenu est aggravé par la guerre civile qui oppose le Sud, animistes et chrétiens, au Nord, arabe et musulman. Cette guerre a permis la résurgence des raids et enlèvements traditionnels. Dans la zone frontalière entre Nord et Sud, on pratique la politique de la terre brûlée : dans ce pays riche, la faim est utilisée comme une arme (500 000 morts en 10 ans ; 8 millions de victimes de mal-nutrition). La carte de l'esclavage se superpose à celle de la faim.

Des enfants sont enlevés (en 1993, 217 enfants Dinza) ou vendus par leur famille (garçons de 7 à 12 ans surtout). Les hommes travaillent la terre, les enfants gardent les troupeaux, les femmes sont contraintes à l'esclavage sexuel et leurs enfants qui appartiennent au maître sont revendus. Des marchés publics, aujourd'hui clandestins se tenaient jusqu'en 1989-1990.

C'était aussi le cas en 1990 dans l'Eastern Travavai en AFRIQUE DU SUD.

MAURITANIE : en 1992, l'O.I.T. constatait que l'esclavage perdurait en Mauritanie malgré les abolitions de 1905, 1960, 1964, 1980 et malgré les dérogations du gouvernement. Il restait alors au minimum 100 000 esclaves et 300 000 semi ou esclaves. (Jusqu'en 1978, il y en avait eu parfois 100 000).

Le décret d'abolition envisage des indemnités... pour les maîtres ! Le gouvernement prend toute mesure pour que les esclaves demeurent dans l'ignorance de la loi.

L'esclavage est favorisé par le système des castes.

On peut y entrer par naissance (c'est le plus courant), par capture ou par achat. La vente des enfants est ordinaire (ils appartiennent au maître de leur mère) mais il n'y a plus de vente publique. Autour du fleuve Sénégal, pratiquement tous les Noirs sont esclaves. Une femme vaut le double d'un homme : elle est productrice d'esclaves.

Le nombre des affranchis (par achat ou évaison) ou semi-esclaves croît. Mais, il leur est très difficile de survivre indépendamment des maîtres. Ils vivent souvent dans des campements tribaux, reçoivent contre leur travail une maigre part de la récolte. Leur sort est comparable à celui des intouchables en Inde : les discriminations et les pires travaux sont leur lot.

Un mouvement de libération est né en 1974, malgré les obstacles, les menaces gouvernementales et la répression (en 1977 un village s'est soulevé : les fédéraux maurés ont détruit les barrages d'irrigation et déporté ou emprisonné les habitants).

AMERIQUE LATINE : Au Brésil, "l'Escravidade branca" (esclavage blanc) se maintient (notamment pour le défrichage des forêts) et a été dénoncée à l'ONU par le Père Razenda.

AU PEROU : l'antique "mita", servitude mise en place à l'époque coloniale.

Plus généralement, tout le bassin amazonien est touché.

PAYS DU GOLFE : Les Emirats, l'Arabie Saoudite (qui a aboli l'esclavage en 1962), maintiennent la tradition séculaire d'achat d'esclaves en Europe et en Afrique.



Photo BIT

Des milliers d'esclaves philippins, thaïlandais, indiens, bengalis, pakistanais, africains de l'Ouest, "travailleurs invisibles" sont enfermés, battus, non payés, soumis à des horaires épouvantables ; on leur conteste leur passeport pour les empêcher de fuir.

Ils accompagnent les diplomates en France, en Suisse, en Grande-Bretagne (où l'on a répertorié plus de 1000 cas). Un demi-million d'entre eux sont ainsi "invités" au KOWEÏT où les ambassades sont pleines d'évadés : "le pays entier est une prison".

Le phénomène s'est amplifié depuis la guerre du Golfe. L'esclavage se maintient aussi en Thaïlande, aux Philippines, au Sri-Lanka, au Mozambique, en Afrique du Sud, au Maroc, en Égypte, en Colombie, aux USA, en Turquie.....

Travail Forcé, Servitude pour dette
Réalisation de ce panneau :
Maurice LEMOINE
Mirella MANIER

TRAFIC ILLICITE DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

DES CHAINES INVISIBLES

"L'esclavage a été aboli en France": c'est vrai, il n'y a pas aujourd'hui d'esclaves ou sens propre du terme. Chaque homme, chaque femme est libre de... Libre de quoi ? C'est bien là toute la question.

Une femme qui ne peut sortir de l'appartement ou de la ville où elle est confinée à des tâches ménagères, parce qu'elle n'a pas de documents d'identité ou de séjour et qu'elle risquerait d'être interpellée par la police et expulsée, peut-on dire qu'elle est libre ? Cette femme qui ne peut changer de patron, qui est menacée à tout instant d'être livrée à la police en cas d'incartade, cette femme qui, bien souvent est soumise au droit de coupage, sans parler de ses horaires de travail, puisque souvent, ils n'existent pas, quelle est sa liberté ? Et si elle n'est pas esclave, alors comment la qualifier ?

"Travailleuse étrangère illégale" ? Ce serait là réduire son identité à bien peu de choses. Car cette femme, qu'elle soit originaire des Philippines, du Sri Lanka ou de l'île Maurice, est souvent aussi une mère d'enfants qui sont loin d'elle, elle est souvent diplômée dans son pays, ancienne infirmière, ancienne institutrice ou ancienne employée de bureau.

Comment définir l'homme, ou la femme, qui est dans une situation similaire, qu'il ou elle soit venu de la province chinoise du Fujian, ou d'un faubourg africain ou est-européen, et qui travaille dans un atelier de confection, sur un chantier ou dans une ferme provençale ? Homme ou femme que l'absence d'identité administrative, de statut personnel transforme en pure force de travail, sans droits, sans protection sociale, sans accès à la santé, à un logement, à l'école pour ses enfants ?

Non, bien sûr, il n'y a pas d'esclaves en France ! Il n'y a que des "travailleurs clandestins", des "sans papiers", des sans-statut.

Les chaînes de nos hommes et de ces femmes sont invisibles, comme leur existence au sein de nos démocraties, dont il faut reconnaître qu'ils assurent le fonctionnement.

En effet, pour que tout brille, sans être de l'or, il faut bien que quelqu'un l'astique, discrètement, régulièrement et sans que cela coûte trop cher !

Les cuisines de notre société sont à l'image des cuisines des grands restaurants, des sous-sols des grands hôtels, des couloirs des grandes entreprises, des studios de télévision, qu'une fois la nuit tombée arpentent des silhouettes anonymes, pour aspirer, laver, nettoyer, balayer, froter, cirer. Que de travail invisible, bon marché et captif abattu par ces milliers de bras bruns enchaînés ! La démocratie athénienne n'était accessible qu'aux hommes libres. Notre démocratie n'est accessible qu'aux hommes et aux femmes pourvus de papiers.

Les esclaves font partie du patrimoine de leur maître, avec le bétail et les meubles.

Les nouveaux esclaves sont des capifs collectifs de toute une société et de son administration, police en tête. Ils servent l'intérêt général pour le profit de quelques-uns et la honte de tous.

FAUSTO GUJDICE

(Auteur de Têtes de Turcs en France, Editions La Découverte, Paris 1989 et de Arabicides, Une chronique française, 1970-1991, Editions La Découverte, Paris 1992



Source BIT

Le chomethon

POUR mieux « distinguer les chômeurs endurants et persévérants » (« Le Nouvel Observateur », 3/11), une société de Reims a fait courir des centaines de sans-emploi sur une distance minimum de 10 km (mais le marathon de 42 km était, évidemment, vivement recommandé). L'inscription coûtait 40F. Chacun portait son

CV sur le dos. Un T-shirt était gracieusement offert aux 200 premiers inscrits. L'ANPE s'est associée à l'opération.

Il y a des médailles de cynisme qui se perdent.

« On achève bien les chevaux... (Source : Comard enchaîné)



Photo Willie VAINCHIRIR

Un semi-remorque de clandestins !

Quarante trois Turcs, dont neuf enfants et une femme enceinte de huit mois, "convoyés" par un routier français arrêtés à la frontière. Des CRS en renfort de nuit sur la frontière face à la pression migratoire

sons surpris les avoir pris en charge à l'indivision avec arrêtés au 6^e de nuit.

Ce camp de nuit improvisé, atop que mardi dernier, 24/11, lorsque la frontière avait été fermée devant le succès de l'opération de la frontière par un convoi de nuit.

Des migrants de CRS Ces deux équipes sont significatives de la forte pression migratoire qui existe actuellement à la frontière franco-italienne. Le nombre de migrants est en hausse de plusieurs de la CRS à l'égard de la police des frontières.

Depuis Noël, lorsque le tollé provoqué par les migrants, lors de la manifestation de la frontière franco-italienne, les CRS ont été renforcés de nuit sur la frontière face à la pression migratoire.

On sait que l'on rencontre régulièrement les migrants à la nuit, le dimanche et les jours fériés, par des mouvements importants.

Abel. Mar. la surveillance est continue sur trois points frontalières, dans une zone frontalière européenne, « un convoi de nuit ».

Jean-Charles PERRIER

(Source Nice-matin)



Source BIT



Source BIT

Régulièrement, nous pouvons lire dans la presse :

1987 : un homme de 29 ans reconnu avoir fait travailler pendant plusieurs mois quatre ouvriers sans leur verser un centime et s'étonner qu'on le condamne pour si peu.

1988 : Colette, ouvrière agricole à 17 heures par jour sans rémunération échappe à l'enfer de la trique et file raconter son histoire aux gendarmes.

1992 : Une domestique portugaise est jetée à la rue par ses employeurs après une année de services gratuits. Elle a 15 ans.

A Châteauneuf, des hommes, des Maghrébins, présents en France depuis des années guettent leur futur employeur propriétaire du champ à récolter.

Abdelkader raconte son vie de bébé. "J'ai toujours fait des traitements chimiques sans aucune protection : ni gants, ni masque, ni lunettes, ni combinaison. Sur l'exploitation, nous étions une trentaine. On était logés dans des bungalows. Dans le mien on était à cinq, et l'eau nous coulait sur la tête quand il pleuvait. Chaque soir, à 22 h 30, les patrons nous coupaient l'électricité jusqu'au lendemain à 6 h 30. Pendant douze ans, j'ai travaillé sans protester. Je n'ai jamais vu les congés payés ni les jours fériés (...). Parfois, on travaillait cent quatre vingt heures par mois, mais moi, comme je suis tractariste et que je traite les arbres, il m'arrivait de travailler jusqu'à 10 heures du soir. J'ai fait des mois de deux cent soixante, deux cent quatre vingt heures. Mon patron marquait sur la feuille de paye cent ou cent vingt heures...". Cité par Fausto Gujdice dans Têtes de Turcs en France.

Tout le monde a entendu parler du Sénier et de ses bagnes-ateliers de confection. Des champs de prunes du Lot, des sardinières de Marseille, dans la filière bois, nos forêts sont remplies d'esclaves bâcherons turcs, la marine marchande sous pavillons de complaisance. Et que dire de certaines ambassades qui abritent des domestiques clandestins, des jeunes filles « importées » d'ailleurs traillables et corvéables à merci ?

Traffic illicite de travailleurs migrants
Réalisation de ce panneau : Fausto GUJDICE, Minnie MANIER

11 15 08 16 04 92

"Naître fille, une aventure périlleuse... Naître fille un investissement pour l'avenir..." (Rima Salah)

- 20 % des plus riches de la planète jouissent de 82,7 % du revenu mondial (encore ce chiffre cache-t-il de profondes disparités); 20 % des plus pauvres s'en "partagent" 1,4 %.

- 1/4 de l'aide internationale seulement est attribuée aux 10 pays les plus pauvres où vivent les 3/4 des pauvres de la planète.

- 20 pays détiennent 57 % de la dette; "plus le débiteur paie, plus la dette s'accroît. Les pays qui consacrent les sommes les plus élevées ou même voient l'aide accordée se multiplier par deux. Quant à l'Afrique, "elle a peut-être reçu plus de conseils par habitant que n'importe quel autre continent".

- un milliard d'adultes sont illettrés dont 600 millions de femmes, même si les écarts ont été divisés par deux depuis 20 à 30 ans.

Parmi les plus pauvres, les plus opprimés, les plus faibles : les femmes et les enfants.

DISCRIMINATIONS : LA PETITE FILLE : "ENFANT INVISIBLE" UNICEF, à propos de la condition des filles n'hésite pas à parler d'Apartheid (rapport 1992). "Presque toutes les sociétés ont les femmes selon des modes et sous des apparences différentes".

La préférence pour les garçons existe dans le monde entier (sauf au Venezuela et à Jamaïque) mais elle prend des proportions hors du commun dans les sociétés musulmanes, hindoues et hindoues.

"Père de filles" : une insulte en Arabie; "une fille vous déçoit deux fois : une première fois à sa naissance et la seconde lorsqu'elle se marie" dit un proverbe africain; "une fille c'est de l'eau renversée" (Taïwan); "dans mon pays quand un garçon vient au monde c'est la joie. Quand une fille naît, c'est le silence" (Liban).

Car les garçons poursuivent la lignée, accomplissent les rites religieux, soutiennent la vieillesse des parents, sont une main-d'œuvre productive, tandis que les filles sont un "bien qui coûte" (Taiwan), chères à marier, n'accomplissant que des travaux invisibles.

Dans le monde, il y a 105 naissances garçons pour 100 filles, après la naissance 117 morts garçons pour 100 filles, plus résistants. Pourtant on constate un "déficit" de 100 millions de femmes (au Pakistan, on compte 1104 hommes pour 1000 femmes malgré les migrations masculines vers les régions pétrolières). La mortalité des filles est plus élevée dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie et certains pays d'Amérique latine. Le risque de mort la première année est plus élevé pour elles de 25 %. Au Pakistan, au Bangladesh, en Inde, un million meurent chaque année PARCE QUE FILLES.

- Au Pakistan, "une mort de fille sur six est directement liée à la discrimination et à la négligence". (OMS - UNICEF).

- En Inde, l'anticipatrice a connu une popularité extrême et a conduit à 78 000 avortements réalisés de boîtes filles entre 1978 et 1982. Des associations féministes ont pu assiémer "détermination du sexe" et "autodétermination des femmes".

Abandonnées, bébé, moins bien nourries (en Jordanie les bébés garçons entre 3 et 8 mois sont quatre fois mieux nourris qu'elles), se contentent des restes de leurs frères, moins bien soignées, leur misère grossit "les statistiques de la honte" (UNICEF).

Femmes, les grossesses non désirées (une sur trois dans le monde), les avortements clandestins (50 000 par jour) s'obtiennent sur elles. Au Pakistan, la mortalité maternelle est de 500 pour 100 000 naissances.

Les discriminations dans l'éducation sont aussi criantes alors que les besoins sont flagrants pour lutter contre la mortalité infantile (deux fois moins élevée chez les mères sachant lire) et les naissances malades.

597 millions sont illettrés (342 millions d'hommes). Au Maroc 80 % sont analphabètes, 33 % en zone urbaine. En Inde, 10 à 15 % de la population est illettrée avec les hommes, en cas de crises. Partout leur scolarité est plus courte et si les parents ne peuvent scolariser leurs enfants, les filles seront toujours sacrifiées.

Au Pakistan où moins de 2 % sont alphabétisés, le gouvernement propose aux parents un kilo de légumes secs, un demi litre d'huile et 250 grammes de thé par mois, équivalent du travail perdu si elles sont scolarisées.

Les efforts déployés pour l'égalité sont entravés par les facteurs économiques, par les religions, par les traditions.

Les discriminations les plus importantes sont réalisées en Asie du Sud, dans les pays arabes, dans l'Afrique du Sud Sahara (où plus de 6 sur 10 sont analphabètes).



UNICEF

"Le développement vu seulement au masculin est un mal développement" (Rima Salah)

"Vos siècles d'infini servage pèsent encore lourd sur la Terre" (J. Ferrati)

LE TRAVAIL : Dans les pays industrialisés, les salaires des femmes représentent 66 % de celui des hommes (1/3 au Japon, la moitié en Grande-Bretagne, au Canada, ou USA). Le taux de chômage est toujours supérieur pour elles.

Ailleurs, dès 5-6 ans, elles sont attachées aux tâches domestiques, aux soins donnés à leurs frères et sœurs plus petits, sont transformées en bêtes de somme pour les corvées d'eau et de bois. Commencent à travailler plus jeunes, elles subissent aussi des journées plus longues (de 20 % en Indonésie à 75 % en Malaisie), telles que "petites filles aux doigts crochus" issues de temps en cas petites Népalaises dont 10 000 sont vendues chaque année pour 4 \$ aux marchands indiens.

Dans bon nombre de pays elles n'ont pas accès au "secteur structuré" et peinent dans les "travaux invisibles" : tâches domestiques, rituelles...

FEMME ORLUI, FEMME PROPRIETE DE L'HOMME DOTS ET MARIAGES FORCES : Ils sont assimilés à l'esclavage par la Convention supplémentaire relative à l'abolition des "esclavage" (article 1d).

Dans certaines régions du Nigeria, 79 % des petites filles sont mariées entre 9 et 14 ans; dans le Nord de l'Éthiopie, c'est dès l'âge de 7 ans. 50 % des jeunes Africaines sont mariées avant 18 ans. En Oman, 27 % le sont avant 11 ans. Un lien nécessairement de voir le code civil de 1976 pour ramener l'âge minimum de 18 à 13 ans.

L'ONU dénonce une aggravation de la situation due notamment au développement du sida: pour éviter les risques, les épouses doivent être de plus en plus jeunes.

Dans le mariage traditionnel, en Gambie, la femme peut ne même pas être présente : certaines ne savent pas qu'elles vont être mariées.

Dans certains pays, un autre homme "hérite" de la femme à la mort du mari : au Burkina Faso, une association de femmes s'est créée contre l'obligation pour la veuve d'épouser son beau-frère et pour trouver les moyens de se suffire en travaillant.

En Inde les suites du Sida, des femmes sont forcées au suicide, assassinées (au moins 200 à New-Delhi en 1981), tuées par l'acide, violées, battues par leur mari ou leur belle-famille pour cause de dot insuffisante.

- LE VIOL : dans les pays industrialisés, chaque année, 2 000 femmes sur 100 000 en sont victimes.

* Amnesty dénonçait en 1992 des viols commis par les forces de sécurité en Inde, en Ouganda, aux Philippines, au Guatemala, en Grèce, au Bangladesh, dans les territoires occupés par Israël sur les Palestiniennes; en Turquie "le viol est une des méthodes courantes de torture pour obtenir des aveux".

* Bénin, "l'industrialisation" du viol a été dénoncée.

* Rwanda, où l'on soigne aujourd'hui les femmes violées et "mal achevées".

* Algérie : En juin 1991, Ali Belhadj, n° 2 du FIS, a réactivé une fatwa (ordonnance coranique) du XIVe siècle stipulant : "ceux qui ont à faire à un ennemi ou qui le considère comme étant mécréant, ont le droit de saisir tout ce qu'il possède". Cinq chefs de groupes terroristes y ajoutent un paragraphe relatif aux femmes, propres, bien sûr des hommes et qui deviennent donc "butin de guerre", à moins que, sous d'un besoin de morale leurs tortionnaires ne présentent cas pratiques comme "mariage temporaire" (Zawaj al mitala) d'une durée minimum de 24 heures.

Élevées (même si elles portent le voile), sequestrées, battues, elles sont soumises, le jour de l'esclavage, la nuit ou viol systématique et collectif avant 50 ans, souvent atrocement mutilées et décapitées. Dans les zones rurales, beaucoup n'ont plus sorti de chez elles.

* Au Proche-Orient et des milliers de femmes filles sont sacrifiées parce que "compromises avec un homme (Généraliste, Haute-Egypte, Arabie Saoudite, Irak). Pour échapper à la mort, certaines occupent des mariages de complaisance avec des proxénètes qui les "exportent" (vers la France, l'Italie, la Syrie) et leur subissent leur passage (rapport 1980). Pratiques extrêmes ! Certes, mais, de "école l'empire" à l'éthiopia, d'islam à l'île Maurice combien de femmes sont-elles droitées, frappées, violées, égorgées ? (S. Zaghidour).

* un décret iranien de 1990 prévoit qu'un homme qui tue une femme de sa famille coupable d'adultère ne sera plus poursuivi.

* "Le Parlement algérien débattait, il n'y a pas si longtemps du diamètre idéal du bâton pour battre les femmes" (Charif Faizani - Université de Lyon)

* "Espérances du colonialisme, avant-garde de la racia culturelle, que ces femmes manipulées !" tonne Abassi Madani qui les soumet au dilemme : "le voile ou la mort", voile que N. Mahfouz (prix Nobel de littérature égyptien) qualifie de "laine".

Le "no woman's land" (S. Zaghidour) s'étend.



"Petites filles des temps, petites filles des briquetiers (enfer sur terre), petites filles si peu désirées que parfois on les laisse mourir de malnutrition, de maladies peu soignées" (Pakistan Destinées voilées S. Maoui H. Morie)

- LA PROSTITUTION : Selon la FAI (Fédération Abolitionniste Internationale) qui dit que nombre de jeunes filles sont "loquées" à l'idée d'être victimes potentielles de viol, "c'est une survivance pure et simple de l'esclavage. D'ailleurs, dans les deux cas on peut parler de trois classes implicites : "esclave-objet", "marchande" qui capture à son profit, "cliente" qui achète, de systèmes desonnationnels, de corps-oui.

L'Égyptologie latine de proxénète est "marchand d'esclaves de sexe féminin".

La prostitution n'est pas un comportement individuel mais un fait de société. Elle possède toutes les caractéristiques d'une entreprise commerciale. Elle fonctionne en multi-nationales et bénéficie de complaisances des responsables politiques, des policiers, des entreprises de tourisme, du silence de l'opinion.

Libéralisme envers les proxénètes et discrimination en faveur du client font que la fraude est toujours portée par les "délinquantes". Et "l'absence de solidarité ne favorise pas la révolte des esclaves" (FAI)

Une "Convention internationale pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui" (2 décembre 1949) a été ratifiée mais le "commerce" reste florissant : des États Centraux d'Allemagne, Hollande ou Suisse aux marchés de Thaïlande, des Philippines, d'Inde, du Koweït, du Liban.

* En pays musulmans, les filles violées, marquées par l'atrocité familiale sont souvent contraintes à se prostituer.

* Dans le Nord-Est du Brésil, 50 000 femmes (les plus jeunes ont 12 ans) vivent dans des bouges et subissent une forme de servitude pour dette : la tenancière perçoit l'argent et prête le coût "prohibitif" de la "chambre, de la nourriture, des vêtements". Trop vieilles à 20 ans, elles ne doivent pas dépasser la trentaine... de kilos.

* A travers le monde, elles sont parquées dans des "camps de rééducation" près des bases militaires.

* L'île d'Okinawa, base militaire, vit uniquement de la prostitution : 70 000 femmes rapportent 50 millions de \$ par an. 42 % présentent des séquelles psychiatriques graves. Beaucoup sont Philippines car, dit le gouvernement japonais : "il vaut mieux que d'autres filles viennent pour protéger les femmes de chez nous". C'est "une organisation étatique de l'esclavage" rétorque la FAI.

* Médecin gynécologue en Corée du Sud offre aux touristes 40 000 filles contrôlées par la police alors que tout type de prostitution est interdit par la loi... depuis 1961.

* A Madagascar, la prostitution est démentie, nourrie de l'écologie rurale et favorisée par les exigences du FMI et de la banque mondiale.

Ce ne sont là que quelques exemples car, tout le pays du monde est touché.

- PORNOGRAPHIE "trouée permanente aux deux côtés de la femme" (FAI), elle rapportait aux USA 2,5 milliards de \$ en 1970... 7 milliards en 1984.

En France, l'ouverture de sex-shops ou de peep-show est soumise à l'autorisation du Ministère de la Culture !



Sino (l'Humoriste)

"Ils ont interdit la femme parce que la femme est un complet trésor par la vie" (M. Kossini, écrivain algérien)

- MUTILATIONS SEXUELLES : L'excision ou l'infibulation, "excision pharaonique" touchent entre 85 et 115 millions de femmes et de filles. On peut les comparer aux rites initiatiques (on enlève un morceau du corps) de passage de l'enfance à l'adolescence, aux "blessures symboliques" qui conduisent à "la pleine acceptation du rôle sexuel que prescrit la société" (B. Beitelheim).

Elles sont pratiquées depuis la nuit des temps. Si aujourd'hui elles persistent surtout dans les pays musulmans, le Coran ne les reconçoit pas et elle sont surtout la marque de sociétés patriarcales et polygames.

C'est le marquage du corps de la femme dont la destination est de faire des enfants (sans descendance, une Africaine n'a pas de statut).

Leur "fondement n'est pas seulement traditionnel, il est psycho-sexuel, sociologique, pseudo-hygiénique et en fait participe des phénomènes de cas discriminations à l'égard des femmes qui ont existé de tout temps et dans la plupart des pays" (UNESCO).

L'excision comme l'infibulation sont "affaires de femmes", pratiquées par les matrones de la caste des forgeronnes. Subies à vie, elles provoquent infections allant parfois jusqu'au tétanos ou la gangrène, chocs cardiaques dûs à la douleur, hémorragies, séjours et ont des retentissements graves sur la santé mentale. Il n'est pas rare qu'une femme soit désinfibulée puis réinfibulée lors de chaque accouchement.

L'excision est pratiquée en Afrique de l'Ouest, en Indonésie, chez certaines tribus amérindiennes : l'infibulation, plus rare, sévit surtout en Afrique de l'Est (Djibouti, Éthiopie, Soudan, Somalie, Égypte, Kenya). Les filles les subissent à tout âge (du bébé à l'adulte) avec des pics entre 2 et 4 ans, entre 7 et 12 ans.

En France on estime que 25 000 femmes et fillettes sont concernées. En 1982, la mort d'une toute petite fille a sensibilisé l'opinion et amené des mesures préventives (dialogues dans les PMU, notamment). Des procès d'excisives ont eu lieu : "on ne peut sans lâcheté, ou non du traumatisme occasionné aux parents, oublier l'enfant morte ou blessée" dit Benoîte Groult tandis qu'un courant intellectuel considère qu'il s'agit là de "motivations culturelles respectables". Des législations spécifiques existent dans plusieurs pays d'Europe; le nouveau Code Pénal français sanctionne toute atteinte à l'intégrité physique.

Le premier gouvernement à légiférer en la matière a été le Soudan en 1946. Aujourd'hui, les avancées sont réelles : le débat se développe en Afrique "pour ne plus inscrire le symbole dans les corps".

- Au Mali, pays précurseur, "Fédération Nationale des Femmes" a imposé depuis 1983 une émission quotidienne d'un quart d'heure sur la radio nationale.

- A la Conférence de Nairobi, en 1985, les religieuses musulmanes ont apporté leur soutien à la lutte contre ces mutilations.

- A Conakry, en 1985, ont eu lieu des rencontres africaines avec la participation d'excisives : en Guinée, on pratique maintenant des simulacres qui sauvegardent les traditions mais préservent 20 % des petites filles.

- En 1979, à la Conférence de Khartoum, l'OMS a proposé un Code de déontologie médicale interdisant aux personnels de santé de pratiquer l'excision.

- En 1984 a été élaborée une "Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes".

- Au sommet islamique de Doha en 1992, Mme Zia (1er ministre du Bangladesh) a "demandé d'urgence une action islamique concertée pour réhausser le rôle et le statut des femmes ainsi que leur éducation dans le cadre du développement". Une résolution très concrètement a été adoptée... après 7 heures de discussions.

- 1990-2000 est proclamée "décennie de la petite fille" par la SAARC (Association Des Pays d'Asie pour la coopération régionale).

- En septembre 1995 se tiendra à Pékin la 4ème Conférence des femmes : "les souffrances infligées aux femmes, sont favorisées par l'inaction des gouvernements indifférents. La gravité des crimes est rarement reconnue" (ONU)

"Si qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni regard ni patience". (Rimé Char)

"Si un nouvel ordre mondial tente de corriger les erreurs du passé, la discrimination à l'égard des femmes ne devra en aucun cas être omise dans la liste des priorités" (UNICEF 1992).

Rima Salah ajoute : "Le mythe du garçon-roi devra trembler et laisser la place à un nouveau partenariat".

"Naître fille, une aventure périlleuse... Naître fille un investissement pour l'avenir..." Réalisation de ce panneau : Mirella MANER

Nous protégeons nos petites filles



"Être fille... c'est être mutilée à vie ou nom de l'instinct social de domination qui marque du sceau du sang, de l'épreuve de la douleur, le territoire sexuel de l'homme, son espace à lui de jouissance" (Rima Salah docteur en anthropologie Représentante UNICEF au Burkina Faso)

DES ENFANTS SANS ENFANCE : L'ESCLAVAGE QUI TAIT SON NOM

LE TRAVAIL DES ENFANTS

Entre 150 et 200 millions d'enfants de moins de quinze ans travaillent dans le monde disent le BIT et l'UNICEF. La Fédération abolitionniste internationale en compte 300 millions. Ils étaient 50 millions au début des années 80. Selon le BICE le nombre d'enfants des rues a été multiplié par deux depuis 5 ans (par 5 en dix ans au Brésil et en Colombie). En 1989, l'UNICEF a troqué le terme "enfants travailleurs" pour celui de "enfants en situation de survie". D'après l'UNESCO, plus de 20% des enfants du monde en âge de fréquenter l'école élémentaire ne s'y trouvent pas. Ils sont 55 % pour le secondaire. Sans compter ceux qui désertent fréquemment les bancs de l'école pour travailler, pour survivre. Enfants employés de maison, dans l'agriculture, dans le textile, les industries chimiques, les mines, enfants triant les ordures, enfants prostitués, enfants soldats... enfants séparés de leurs parents, dont on casse sciemment la cellule familiale ; enfants aux yeux détruits, aux squelettes déformés, victimes de maladies "professionnelles", du sida... ENFANTS CHAIR A PRODUCTION, ENFANTS QU'ON UTILISE COMME DES OBJETS...

L'exploitation des enfants dans le monde



POURQUOI ? "Ce sont les mêmes processus qui ont détérioré la situation économique et sociale du tiers-monde qui font émerger l'exploitation du travail des enfants" (Nations Unies 1985).

Le lien est étroit entre l'endettement du tiers-monde et le travail des enfants. "Les plans d'austérité économique imposés par la Banque Mondiale et le FMI ont provoqué un raz-de-marée de chômage et une chute brutale des budgets d'éducation (-50% en 10 ans) et de santé (-25%) qui ont désolqué les familles les plus déshéritées en jetant les enfants dans la rue (UNICEF 1989) : les enfants sont les premiers à payer le "redressement économique".

Parallèlement les budgets d'armement se sont accrues : 800 millions de dollars sont dépensés annuellement sur la planète pour ce secteur, 440 millions de dollars pour le budget social du monde en développement (UNICEF).

En Tanzanie le budget éducation est passé de 17,3% à 7,2%, celui de la défense de 11,9% à 13,8%.

Au Zaïre la part de l'éducation est tombée de 15,2% à 0,8%. Un quart des dépenses militaires suffiraient à répondre aux problèmes du sous-développement.

La crise économique, l'évolution des structures de production (sous-traitance, travail à domicile...), l'industrialisation sauvage (Asie), les agricultures archaïques, les guerres sont autant de "raisons" pour expliquer la vogue d'exploitation qui emporte les enfants.

La rentabilité économique, la bataille pour l'exportation sont quotidiennement invoquées : les ministres de l'industrie de l'ASEAN (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Singapour) sont tous "d'accord pour refuser en bloc de céder aux pressions soi-disant humanitaires des pays riches" qu'ils ressentent comme un prétexte pour la fermeture des marchés occidentaux.

L'admission du chômage produit les mêmes effets au Sud et au Nord où le travail des enfants progresse et où les législations se durcissent.

EXPLOITATION DES ENFANTS ET CHOMAGE SONT LES DEUX FACES D'UNE MEME MEDAILLE.

En fait sous couvert d'efficacité économique immédiate on cherche d'abord une main d'œuvre nombreuse, docile, inorganisée, non soumise aux charges sociales, aisément licenciable, à qui on peut imposer horaires inhumains et salaires dérisoires.

Le travail des enfants n'est pas la maladie infantile du développement mais le reflet de sociétés profondément inégalitaires. Il est "entretenu par l'absence de volonté politique, le manque de formation, la corruption et la dépréciation des enfants" (B.I.T.). Il nourrit le sous-développement et engendra un immense gâchis de ressources humaines en fabriquant des adultes illettrés, physiquement et psychologiquement diminués, quand ils survivent. "Ils ne seront jamais des adultes normaux. C'est l'avenir du pays qui est saboté" (Inde).



Photo BIT

*Los olvidados
Petites plantes errantes
des faubourgs de Mexico-City
prématurément arrachées
au ventre de leur mère
ou ventre de la terre
et de la misère
Los olvidados
enfants trop tôt adolescents
enfants oubliés
relégués
pas souhaités.*

*Los olvidados
la vie n'a pas eu le temps de la caresser
Alors ils en veulent à la vie
et vivent avec elle à couteaux tirés
les capiteux
que le monde adulte et manufacturé
leur a très vite enfoncés
dans un cœur
qui festueusement, généreusement et heureusement
battait.*

J. PREVERT

AFRIQUE

Elle compte la plus forte proportion d'enfants au travail (1 sur 3). Ils sont souvent domestiques ou agriculteurs.

Le travail des enfants est souvent considéré comme un apprentissage, une socialisation. Cependant, il se fait CONTRE l'école.

1 garçon sur 2 est scolarisé à l'école élémentaire.

1 fille sur 3 seulement ; dès 4 ans elles accomplissent des tâches ménagères.

Il y a 10 ans, aucun enfant africain n'était sans famille. Les femmes du Sahel, le SIDA ont aujourd'hui, des milliers d'enfants se retrouvent seuls et deviennent domestiques, vendeurs de rue, "réparateurs de routes" (Zaïre), travaillent 60 heures par semaine dans les plantations de café (Zimbabwe)...

Au Bénin : la tradition des "nidmégans" (jeunes) confiés à des familles de la ville qui les élevaient comme leurs enfants, se perd, à cause de la crise, au bénéfice d'une mise en domestique dès 7-8 ans pour les petites filles.

Au Maroc : elles sont placées dès 6 ans comme "bonnes" et ne sortiront plus qu'à l'âge adulte.

Dans les mines d'or de Côte d'Ivoire : on travaille dès l'âge de 7 ans, de 6 h à 23 h ou de 20 h à 7 h ; le salaire est familial : les garçons croissent avec leurs frères, les filles transportent avec leurs frères.

Au Soudan : des enfants de 7-8 ans sont vendus sur les marchés de Khartoum. Ils sont enrôlés à l'intérieur du pays ; les parents qui s'opposent à ces rapt sont assassinés. Une enquête anglo-saxonne de 1994 révèle que certains de ces enfants sont "en poste" chez des diplomates en France, en Suisse, en Grande-Bretagne.



Photo BIT

"Mes enfants ne sont guère vos enfants. Ils sont des fils et filles de la nostalgie de la vie pour elle-même. Ils viennent par vous mais pas de vous et, bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent guère"
Khalil GIBRAN

EGYPTE

Ils travaillent dans les tanneries, les plantations de jasmin etc...

EMIRATS ARABES

Les rickshaws sont des enfants jockeys de dromadaires. Achetés pour 30\$ ou enlevés au Pakistan (6000 par an), au Bangladesh (5000) ou au Yémen, ils sont revendus 1000 à 1500 \$.

Ils ont entre 4 et 10 ans (ils ne doivent pas peser plus de 25 kg et pour cette même raison sont peu nourris). Leurs cris de terreur font que les plus jeunes sont les plus appréciés. Entre les courses ils sont domestiques.

TURQUIE

Souvent de familles "immigrées de l'intérieur" (Anatolie) dès 6 ans ils travaillent dans les rues, les petites fabriques artisanales, les champs. Ils paient ainsi le chômage des pères.



Photo BIT

"Et si la souffrance des enfants sert à parfaire la somme des douleurs nécessaires à l'acquisition de la vérité, l'affirme d'ores et déjà que cette vérité ne vaut pas un tel prix"
DOSTOEVSKI

ASIE

Elle fournit plus de la moitié du contingent des enfants travailleurs du monde. "Kharidraou", qui transportent la terre, fabricants de tapis ou ouvriers des entreprises chimiques, enfants prostitués ; enfants de pays sous-développés au de l'ASEAN à la croissance économique la plus dynamique des années 80 : ce sont de véritables forcés.

INDONESIE

La B.I.T. dénombre de 2,2 à 2,4 millions d'enfants au travail, malgré les déléguations du gouvernement.

ASIE MÉRIDIIONALE

Elle recèle des enfants esclaves ou sans strict du mot, victimes d'une dette qui remonte parfois à leur arrière grand père.

PAKISTAN

50 000 enfants fissent les tapis ; la moitié n'atteindront jamais 12 ans (rapport O.M.S. 1991). Des petites filles fabriquent, 14 heures par jour, des micro-ordinateurs ou brodent : leurs yeux sont déformés en 5 à 8 ans.

NEPAL

Les enfants fissent les tapis pour 1 \$ par jour.

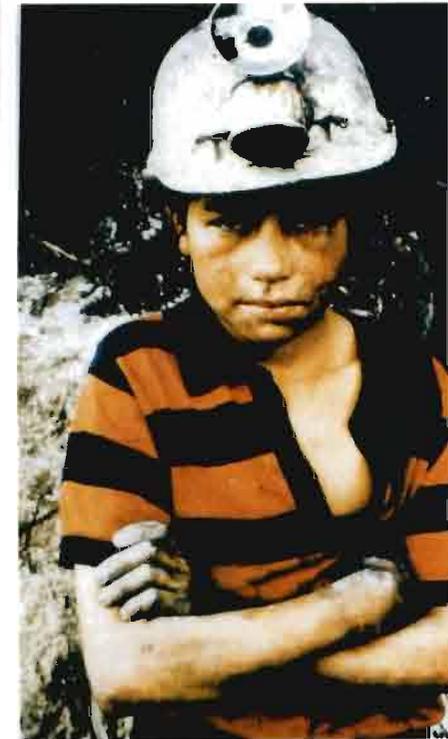


Photo BIT

"L'homme est souvent l'ennemi de l'enfant... Pour sauver l'homme, c'est l'enfant qu'on tue"

Erie WIESEL

THAÏLANDE

Taux de croissance record : 9 % par an depuis 1988.

Dans le Nord-Est on achète des enfants à leur famille. Ils seront revendus comme domestiques.

- Des enfants, drogués aux amphétamines peuvent travailler dans les fabriques jusqu'à 18 heures par jour.

- Des petites filles birmanes sont enlevées, enfermées, peu nourries pour faire tourner des usines d'emballage et d'assemblage.

- A Bangkok, les enfants couturiers fabriquent, pour un quart du salaire minimum de faux Levi's et dorment sur place, épuisés.

- La prostitution infantile atteint des sommets

- 18.600 de ces enfants esclaves ont été "libérés" par la police en 1992.

PHILIPPINES

- Sur la "montagne fumante" de Manille, la plus grande décharge d'immondices du monde, des enfants "naissent, travaillent et meurent à même l'ordure", s'affranchissant pour éliminer la concurrence

- Six millions de petits Philippins ne vont pas à l'école ; parmi ceux qui la fréquentent, 300.000 l'abandonnent chaque année pour survivre.

- 50.000 "enfants des rues" peuplent Manille.

- Ici encore, la prostitution est reine

EN CHINE, AU VIET-NAM, AU CAMBODGE, les mutations économiques aggravent les conditions de vie et entraînent une détérioration du sort des enfants et les poussent vers le travail.

DES ENFANTS SANS ENFANCE : L'ESCLAVAGE QUI TAIT SON NOM
Réalisation de ce panneau : Mireille MANER

DES ENFANTS SANS ENFANCE : L'ESCLAVAGE QUI TAIT SON NOM

LE TRAVAIL DES ENFANTS

INDE

Le travail est légal à partir de 12 ans. La "South Asian Association against Child Servitude" estime que 55 millions d'enfants travaillent (d'autres estimations doublent ce chiffre). "C'est la honte du pays", dit son Président. Le premier ministre parle d'esclavage moderne. Le carton des castes impose une hiérarchie sociale inégalitaire. Les filles subissent la plus grande contrainte car elles sont "chères à marier". L'Inde compte 175 millions d'enfants de moins de quatorze ans. 46,5 millions vont à l'école. Et les 128 millions d'autres ? 5 millions sont considérés en esclavage (Front de Libération du Travail Forcé). La moitié des enfants travailleurs sont sur les chaînes des entreprises industrielles : 3 millions



Photo BIT

"L'enfance malheureuse met en accusation l'humanité toute entière. Quelle que soit la couleur de sa peau, noire, jaune ou blanche, l'enfant qui souffre de la faim - faim tout court et faim de tendresse - nous fait honte".

JULIEN GREEN

dans les briqueteries et carrières, 10 millions dans l'agriculture ; les autres tissent les tapis, taillent les diamants, travaillent dans les commerces, les mines, les pêcheries, ramassent et trient les ordures.

- Dans les carrières d'Arvaï, un ouvrier sur 5 a moins de 15 ans ; ils cassent les cailloux ou marbrou.
- A Mandour, la "ville des veuves", ils meurent de silicose dans les carrières d'ardoise.
- Les plus jeunes des 50 000 enfants employés des fabriques d'allumettes ont 3 ans. Leurs poumons sont consumés, leurs muscles atrophiés.
- Pils d'Agro, l'industrie du verre emploie 60.000 enfants (sur 250 000 ouvriers) de moins de 14 ans.



Photo BIT

- A Bombay où le chômage des adultes atteint 40%, 25% d'enfants entre 6 et 3 ans font marcher industries et commerces.
- Dans la sidérurgie de Firozabad, ils travaillent plus nombreux la nuit, ainsi cochés puisqu'ils n'existent pas officiellement pour les autorités municipales.
- La briqueterie de Siliguri tourne, grâce à eux, 24h sur 24. Les plus grands courent en portant 10 briques (25 kg) sur leur tête. Pour 1 000 briques transportées (une journée pour les plus grands, trois ou quatre pour les petits de 3-4 ans) ils touchent 20 roupies (moins de 4 F).
- Les tapis : leur travail a permis à l'Inde de devenir le premier producteur, débarrassé l'Iron. Ils ont entre 6 et 15 ans, travaillent 12 heures par jour, sont mal nourris, souvent boites, ne quittent même pas l'école pour dormir. Leurs yeux sont usés très tôt. Mais, le prix de revient d'un tapis vendu 50.000 F à Londres est de 30 F et les bénéfices ont décuplé en 10 ans.

AMERIQUE LATINE

La répartition des richesses y est une des plus injustes au monde. Le programme de développement des Nations Unies y recensait en 1989 270 millions de pauvres (dont la moitié de moins de 18 ans) soit 62% de la population. Parvint qui a jeté à la rue des hordes de gamins : 18 y a aujourd'hui en Amérique Latine 100 millions d'enfants qui vivent, mangent et dorment dans la rue. Ce qui était, il y a dix ans une caractéristique de Bogota est devenue une norme latino-américaine. Il y a maintenant des "gaminas", des "cholidos" partout (A. PEREZ-ESQUINEL, prix Nobel de la paix).

15 à 20% des enfants travaillent : dans les champs en Colombie, au Guatemala (1/3 des 30 000 Indiens qui descendent des hauts plateaux pour les récoltes de café, de sucre sont des enfants) dans les mines (mines d'or du Pérou où le climat tropical aggrave les conditions de travail).

A 4 ans, ils récoltent le coton dans l'état brésilien du Paraná.

Dès 7 ans, ils foulent les feuilles de coca dans un jus à base d'acide sulfurique, touchent un salaire "en nature" (quelques grammes de poudre) deviennent vendeurs de drogue à la ville lorsqu'ils sont atteints de brûlures aux jambes, donc inefficaces.

Au Brésil, les "escadrons de la mort" (souvent composés de policiers) assassinent les gamins des rues : entre janvier 88 et juin 89 on a dénombré 624 meurtres d'enfants dans 15 états.

En 1990, 445 sont morts dans le seul état de Rio.

La "Linha" : (la route qui traverse la Cordillère des Andes) : les enfants la dévalent sur les "corros de bolinas" pour aider les routiers : 3 enfants, en moyenne, y meurent par jour car, ces "petits charbons" sont trop bas pour être visibles des camions.

Haiti : plus de 100 000 "restavets", enfants de paysans, sont donnés ou vendus pour cause de misère. Les plus jeunes ont 4/5 ans, peu nourris, victimes de châtiments corporels et de sévices sexuels, ils sont domestiques en ville. La plupart des enfants des rues de Port au Prince sont des "restavets" en fuite. Leurs conditions de vie se sont encore dégradées depuis le coup d'état de 1991. Chez un enfant des rues de 12 ans : "l'affectif a été cassé. Il faut d'abord lui redonner le désir d'aimer et d'être aimé. Après seulement viendront les premiers apprentissages de lecture, de calcul". (CHAMADE).



Photo BIT

"Et les yeux des enfants dans la foule - regarde les donc ! - transmettraient l'esprit éternel. Malheur à toi qui manques ce regard". Peter HANDEKE

EUROPE : LEGISLATIONS : ATTENTION DANGER !

Elle est de plus en plus atteinte par le système du tiers-monde : les enfants travaillent pour venir en aide aux parents chômeurs ou mal payés.

Eurostat y compte plusieurs millions de moins de 15 ans au travail.

ITALIE

743.000 enfants travaillent (industrie de la chaussure notamment) dont 100.000 à Naples. 90.000 11-13 ans ne sont pas inscrits à l'école.

ESPAGNE

563.000 enfants travailleurs. On a abaissé l'âge du travail pour les filles sous prétexte d'égalité des sexes.

PORTUGAL

397.000 dont 200.000 dans la seule région de Braga (Porcelaine, Textile, Chaussure). On a légalisé les "Travaux légers" pour les enfants de 14 ans.

EX-EUROPE DE L'EST

Comme dans les grandes capitales occidentales, les enfants travaillent dans la rue, la restauration, etc.

EX-URSS

Ils récoltent le coton, le tabac et ramènent en deux mois le salaire mensuel d'un informaticien.

GRANDE BRETAGNE

Elle a été, en 1833 la première à réglementer le travail des enfants. Mais, la loi sur l'emploi de 1986 abolit toutes les contraintes en la matière. Nombre d'heures, travail de nuit, manipulations dangereuses, salaires... tout est fixé par l'employeur ! Le travail est autorisé à partir de 13 ans.

- Plus de deux millions d'enfants ont un emploi régulier. Certains travaillent jusqu'à 48 heures par semaine (A Birmingham ils sont 43% dont 75% dans l'illégalité).

FRANCE

- Plusieurs dizaines de milliers d'enfants sont touchés, 59% des apprentis travaillent plus de 40 heures par semaine, parfois jusqu'à 60 heures.

- Des enfants turcs, yougoslaves, asiatiques, maliens se retrouvent dans les ateliers clandestins du textile.

- En août 1993 un huissier a constaté que des enfants tourmentés des films publicitaires à EuroDisneyland de 22 h à 5 h du matin.

ET LA LEGISLATION EUROPEENNE ?

- La Portugal, la Grande-Bretagne, le Danemark ont refusé de signer la Convention 138 du BIT (1976) sur l'âge minimal. La France l'a ratifiée... en 1990 !

- Le Danemark, n'a toujours pas signé la Convention sur le Droit des enfants, pour les mêmes raisons.

- La Directive européenne d'octobre 1993, si elle maintient les apparences d'une société qui protège ses enfants multiples, dans les faits, les dérogations : "Si l'Europe à laquelle appartiennent les pays les plus riches du monde met la pédale douce sur le droit des enfants, qu'attendons-nous de l'Inde ou du Pakistan" ? (Y Simbroni-BIT-Paris).

ET LES PAYS OCCIDENTAUX ?

"Dualisation de la société, opposition centre périphérie, exclusion sociale, ségrégation spatiale... tout cela n'est pas fait pour les pays occidentaux" (IGNACY SACHS spécialiste de développement).

- 4 millions d'enfants vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

- On compte des dizaines de milliers d'enfants des rues (en majorité noirs)

- 20% des moins de 15 ans travaillent.

- 1 million de petits "chicanos" participent aux récoltes.

- Le "General Accounting Office" note entre 1983 et 1990 une augmentation de 25 % des infractions à la législation (La BIT cite le cas d'un atelier de confection à New-York où il faisait si froid que les doigts des enfants poussaient sous la larme du coopérer sans qu'ils le sentent).



Photo L'INCEP

ENFANTS SOLDATS

Souvent producteurs, les enfants deviennent parfois guerriers. Il ne sont donc considérés comme "travailleurs à haut risque" par aucune organisation internationale.

- 50 000 petits Iraniens sont morts dans la guerre Iran-Irak ; un camp de prisonniers spécial, en Irak, en a accueilli des milliers.

- Ils sont dans les maquis (Mozambique, Pérou, Algérie, Sri-Lanka ; Erythrée, Angola, Birmanie, Palaos, Liban, du Yémen, d'Irak, Salvador...) mais aussi dans les armées régulières (Birmanie, Salvador...).

- Aux Philippines, les "moineaux" de la N.P.A. procèdent aux exécutions dans les bidonvilles.

- Dans le Cambodge des Khmers rouges "les pires étaient les enfants" qui prononçaient des verdicts, assassinaient. Douze ans après la chute de Pol Pot, il s'en trouve encore dans les maquis.

- Au Rwanda, après avoir servi les soldats Hutus depuis 1980, les "craques" (crapules) ont été utilisés par ces derniers comme boucliers dans leur fuite.



DES ENFANTS SANS ENFANCE : L'ESCLAVAGE QUI TAIT SON NOM
Réalisation de ce panneau : Mireille MANER

DES ENFANTS SANS ENFANCE : L'ESCLAVAGE QUI TAIT SON NOM

LE TRAFIC D'ORGANES

Elle fait des millions de victimes parmi les enfants du monde et touche la plupart des pays.

PROSTITUTION
La pauvreté en est la cause première, que les enfants soient enlevés, vendus par leurs parents ou l'aient "choisis librement" pour gagner plus vite et plus d'argent (la plupart des garçons quittent "volontairement" leur famille pour cause de rejet ou de faim et "travaillent" en bande où règnent prostitution, drogue, rivalités, violence).

Dans certains pays (Thaïlande, Philippines, Taïwan, Sri Lanka) des pans entiers de l'industrie touristique reposent sur les "sex-tours" proposés par des agences spécialisées (Japon, Australie surtout). La course du développement de la prostitution infantile est calquée sur celle du tourisme, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, aux Caraïbes.

Les trafiquants s'organisent en réseaux internationaux et ouvrent des "orphelinats", réserves pour pédophiles.

Les touristes occidentaux, en mal d'expériences interdites chez eux, fuyant le sida demandent des enfants vierges de plus en plus jeunes.

Il s'agit là d'un véritable crime contre l'humanité : des régions entières sont vidées de leurs enfants ; le sida menace toute une génération ; des assassinats, mutilations, tortures, les suicides d'enfants sont en constante progression.

THAÏLANDE
Le pays le plus touché. On y compte près de 2 millions de prostituées dont 800.000 de moins de 16 ans. 60.000 bordels sont officiellement recensés. 20.000 femmes et petites filles "travaillent" en maison closes subissant viols, coups et avortements illégaux. 50 à 70% sont stérilisées. 500.000 "exerceront" dans les salons de massage. Pattaya (école récréative des GIs) est, depuis la guerre du Golfe le passage obligé des circuits touristiques : c'est le plus grand bordel enfantine (filles et garçons) du monde.

LE TRIANGLE D'OR
(Thaïlande, Birmanie, Laos) qui produit 50% de l'opium de la planète, où règne donc la mafia, est un des hauts lieux du trafic d'enfants.

PHILIPPINES
100.000 enfants de 5 à 14 ans y sont prostitués.

BANGLADESH
Un millier d'enfants de 10 ans sont séquestrés dans les bordels de Dacca. La traite des petites filles y est, comme au Népal en plein essor.

AU SRI LANKA
Plus de 10.000 garçons de 6 à 14 ans se prostituent (les filles y sont, culturellement plus protégées).

L'INDE
Compte 2 millions de prostituées dont 3 à 400.000 de moins de 16 ans (20.000 à Bombay).

AU PAKISTAN
40.000 enfants bangladais sont prostitués.

LE JAPON
"Importe" des milliers de petites Philippines ou Birmanes. L'Indonésie, le Cambodge, le Viet-Nam, la Chine sont touchés.

AMERIQUE LATINE
- Brésil : dans les propriétés rurales les petites filles (12-15 ans) travaillent le jour et sont foulées, la nuit, aux ouvriers agricoles.

- Recife est célèbre pour ses prostituées de 10 ans.

- A Porto-Alegre comme à Fortaleza ou Sao Paulo les disparitions d'enfants sont innombrables, les proxénètes les exportent.

- L'Amérique Centrale, le Pérou, les Caraïbes sont également touchés. "Un enfant des rues de 12 ans (à Port au Prince) c'est un gosse qui depuis l'âge de 6-7 ans a été violé, agressé maintes et maintes fois".

AFRIQUE
Zaïre, Kenya, Côte d'Ivoire, Maroc sont en première ligne.

USA
Plusieurs centaines de milliers d'enfants sont victimes de la prostitution. Selon le procureur H. Hudson, dans le seul état de Washington, en 1986, cinq réseaux informatiques permettaient de faire son choix.

La prostitution s'étend également près des bases américaines : elle est la principale activité d'Angeles-City, (240.000 habitants, 9.600 militaires, 10.000 "hospitality girls") en Thaïlande.

CASQUES BLEUS
Leur responsabilité est gravement engagée dans l'accroissement de la prostitution infantile au Cambodge où 22.000 fonctionnaires de l'ONU ont été dévastés sur un pays escargue.

L'Institut de Recherche des Nations Unies insiste sur l'exploitation des femmes et des enfants. Le même phénomène s'est reproduit au Mozambique (pays le plus pauvre du monde). Un rapport sur la Bosnie (1993) est resté secret.

PORNOGRAPHIE
Production commerciale et distribution pornographiques impliquant des enfants sont libres aux USA, en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas. Peu de pays sont exemptés de ce type d'exploitation de l'enfance.



Photo UNICEF

Une fille faite pour un bouquet
Et couverte
Du noir crachat des ténèbres...
Une bête prise au piège
Des amateurs de beauté
P. Eluard.



Les pays développés souffrent d'un rapport de Léon Schwartzberg au Parlement Européen d'un "déficit chronique en organes transplantables".

Pourtant, en Europe, on peut acheter pour 20 \$ 2 cm² de peau, pour 1.500 \$ un rein, pour 5.000 \$ des yeux ; pour 40 à 60 000 \$ tout autre organe. Comment ?

"On arrive enfin ou dernier palier, le crime absolu, le crime contre l'humanité. Un individu se voit sacrifié en raison de son état de faiblesse (famille, sociale ou nationale) - et son corps est considéré comme un moyen. Le trafic illégal d'organes s'écoule au même titre que le trafic de drogues illicites et est souvent dirigé par les mêmes personnes. Ce trafic est encore plus monstrueux lorsqu'il est fondé sur la mise à mort de personnes vivantes pour en prélever les organes revendus avec profit. Nier l'existence de ces trafics monstrueux est comparable à la négation des fours crématoires ou des chambres à gaz lors de la dernière guerre". Il s'agit de "faits reconnus, de mutilations et de meurtres de foetus, d'enfants et d'adultes". (L. Schwartzberg)

AMERIQUE LATINE
Dès 1985, des rumeurs ont couru.
AU HONDURAS en 1986, on découvrait des "casos de engorde" (maisons d'engraissement) et en 1987, le secrétaire de la justice nationale dénonçait ce trafic où les enfants étaient en fait donneurs d'organes.

AU GUATEMALA en 1987, un trafic vers Israël et les USA était démantelé : on vendait des enfants pour 75.000 \$. Le chef des services d'information de la police le confirmait. En 1992, un avocat américain P. Gogel fut arrêté pour avoir envoyé 3.000 enfants aux USA et en Italie pour prélèvement d'organes.

L'évêque de Chimbote parla lui aussi d'enfants "cassés" pour utilisation de leurs organes. Des cliniques liées à la Mafia extorquent le "travail".
AU BRÉSIL : 7.000 enfants ont été tués ces quatre dernières années (rapport parlementaire) : "75 % présentent des mutilations internes et les yeux ont été prélevés sur la majorité d'entre eux" (un professeur de l'université de Philologie de Sao-Paulo).

Même constat **AU MEXIQUE** où se multiplient les cliniques clandestines à la frontière avec les USA.
EN URUGUAY : c'est un réseau recrutant des adultes "volontaires" qui est démantelé.

LE PARAGUAY a servi de plaque tournante pour le trafic de petits Brésiliens.
EN ARGENTINE éclate le scandale de la "Colonia Montes de Oca", seul hôpital psychiatrique du pays. Les enfants qui y naissent, comme les malades "disparaissent" (1395 durant les cinq dernières années) ; les patients ont "donné" 300 cornées à l'hôpital Deglajosa de Buenos Aires. De l'aveu du Ministre de la Santé : "il existe un trafic d'enfants et d'organes" dans son pays.

EN COLOMBIE : la mafia organise le trafic de drogues, la prostitution, les adoptions illégales et le trafic d'organes.
Bogota était l'une des capitales mondiales de l'ophtalmologie et "le trafic d'organes n'était pas considéré comme illicite" (un juge), les greffes de cornées pratiquent au rythme où se multiplient les enfants à qui on a volé leurs yeux : "Isotoni, un médecin lui a enlevé les yeux à l'hôpital" dit un enfant.

On y massacre aussi les "désouchables" (les jettés) ; intelligents et enfants abandonnés : comme à la faculté de médecine de Baranquilla où l'on a découvert onze cadavres d'indigents privés de leurs yeux ou organes.

A BOMBAY, à MADRAS on pratique la greffe de reins grâce à des donneurs "volontaires".
EN THAÏLANDE : des cliniques sont spécialisées dans les greffes.

AU SOUDAN : on prend plaisir au "risque de vente d'organes" pour parquer arbitrairement dans des camps, les enfants des rues.
A SAINT PETERSBOURG : une association privée américaine a contacté un orphelinat en vue d'adopter des enfants, même handicapés sauf les porteurs d'anomalie cardiaque.

EN ITALIE : le Président du Tribunal de Turin a mis en cause la Camorra et des juges dénoncent le trafic avec l'Amérique latine.
"Plus qu'une crime, une horreur" dit le directeur du Conseil National de l'Ordre des médecins (France), tandis que l'ambassade de Colombie et l'USA (Agence américaine officielle d'information) démentent (en 1985, celle-ci invoquait un "complot" cubano-soviétique). L'USA refuse l'offre de commission d'enquête paritaire d'Amnesty International.

On essaie aussi d'étouffer l'information : des référents ont tenté de retirer "Sciences et Avenir Junior" des blocques, d'empêcher la diffusion d'une émission sur M6.

Pourtant :
- le Président du Conseil Européen d'Amérique latine annonce que l'Église "va suivre toutes les plaintes concernant les ventes d'enfants en vue d'adoptions illégales ou de transplantations d'organes."
- le 6 mai 1991, à la sauvegarde de l'ONU chargée d'étudier les formes modernes d'esclavages, de nombreuses ONG ont demandé une enquête internationale.
- le 14 septembre 1993, le Parlement Européen a adopté à l'unanimité moins 20 abstentions le rapport Schwartzberg sur les transplantations d'organes.

QUE FAIRE ?

La plupart des pays possèdent des législations protégeant l'enfant. La plupart ont signé la Convention sur le Droit des Enfants. Mais ils ne les appliquent pas.

Des textes, des propositions, des projets se développent :

- Des associations de solidarité proposent un label sur les importations de certains produits (topis) "libre de tout travail enfantin" et le boycott de ceux qui ne le méritent pas ; CEPAT a demandé aux agences de voyage de distribuer des milliers de tracts contre la prostitution aux touristes.

- Le "groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage" a proposé en 1990 que les travaux les plus dangereux soient interdits aux enfants... en 1995 il est que le travail des moins de 10 ans soit banni d'ici l'an 2000. Utopie ?

- L'introduction d'une clause sociale dans les rapports commerciaux internationaux est en débat : les pays ne respectant pas certaines normes sociales de base (interdiction du travail des enfants, travail forcé...) seraient mis à l'index.

- La France, l'Allemagne, l'Australie se sont dotées d'une loi réprimant les abus sexuels commis à l'étranger sur les enfants de moins de 15 ans.

- L'UNICEF propose qu'au moins 20% des budgets nationaux et 20% de l'aide internationale au développement soit consacrés aux dépenses sociales. Elle préconise un réel transfert des technologies modernes du Nord vers le Sud et que les pays du tiers-monde "produisent utile".

Mais les textes, les déclarations d'intention ne suffisent pas : il faut une volonté politique.

Le Viet-Nam, Hong-Kong en font preuve.

La Kénia, l'un des États indiens les plus pauvres dépense deux fois plus pour l'éducation que la moyenne nationale : 3% des enfants travaillent (30% dans les États les plus riches) ; tous vont à l'école élémentaire, 88% des 12-18 ans sont scolarisés. "Il faut envoyer les enfants à l'école et faire travailler les adultes".

ET S'ils devenaient citoyens ?

- A Port Boué, en Côte d'Ivoire, les cinémas de chaussures se sont regroupés en association, tout comme les "Porteurs de la gare" de Bamako. Une coopérative de chiffonniers est projetée près de Madras.

- Le 1er mai 1994, des enfants travailleurs ont défilé dans plusieurs villes africaines à l'initiative d'une soixantaine de petites bonnes (de 10 à 22 ans) de Dakar : "Que nos grands frères clients ne nous traitent pas comme des machines ou pire comme des esclaves" revendiquaient les banderoles.

"L'émancipation de la pauvreté ne peut se faire que par la création d'une communauté mondiale plus solidaire et une restructuration des sociétés dans l'intérêt de la majorité et non d'une minorité" J.F. Rémy - UNICEF-France.



Petit cadavre
Empaqueté de blanc,
où le silence a posé les scellés de la haine
Petit cadavre
Les grues déchargent sur les quais
de bonnes raisons de te pleurer encore
J. Cassabois

DES ENFANTS SANS ENFANCE : L'ESCLAVAGE QUI TAIT SON NOM
Réalisation de ce panneau : Mirielle MANIER

- Sources :
- Center for Protection of Child Rights
 - Human Rights Watch
 - UNICEF
 - Conseil économique et social des Nations-Unies
 - Fédération abolitionniste
 - ECPAT (End Child Prostitution Asian Tourism)
 - Anti-Slavery International
 - Nations Unies (Conseil économique et social)
 - CIMADE
 - BIT (Bureau International du Travail)
 - OMS (Organisation mondiale de la Santé)
 - Fédération abolitionniste internationale
 - BICE (Bureau International Catholique pour l'Enfance)